

Alexandre Thériault-Marois

De: Pelletier, Daniel
Envoyé: 10 novembre 2023 11:11
À: Foldes-Busque, Caroline
Cc: Ratté, Lyianne; Dinel, Denis; Lalonde, Marie-Line; Lépinay, Francine
Objet: RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Caroline,

En réponse à ton courriel, je me permets de te répondre personnellement et voici quelques précisions qui seront utiles à favoriser une meilleure compréhension pour toi et ton équipe. Tout d'abord, les façons de faire, les constats et les recommandations en audit reposent sur des tests effectués à partir d'échantillons de données. Il n'est donc pas de notre responsabilité de fournir l'intégralité des cas en erreur. De plus il serait difficile de prétendre à l'intégralité des écarts puisque le nouveau système en génère quotidiennement.

Quant à la réponse que vous nous avez fait suivre le 2 novembre dernier en lien avec les exemples que nous vous avons envoyés le 27 septembre, il semblait clair de votre côté que tous les problèmes sont connus et que les causes sont corrigées. Nos analyses ont cependant permis de constater que les mêmes problèmes ne sont toujours pas réglés (par exemple de nouvelles acquisitions en septembre et octobre).

Dans le cadre de nos travaux, nous avons également partagé des exemples avec la VPCAFCO qui nous a confirmés les rôles de la tribu finances et ceux de la DGF ainsi que des échanges que ces équipes ont quant au traitement des écarts et des informations à fournir au CAPA en lien avec le plan d'actions sur la production des états financiers. Il est donc surprenant d'apprendre que tu as été informée seulement hier que d'autres écarts existent.

Quant aux informations que tu souhaites obtenir aujourd'hui pour compléter votre plan d'actions, nos résultats d'audit nous confirment que les problèmes et les causes ne sont toujours pas corrigés. Suite à une rencontre hier avec le PDG, il a été convenu que la VPCAFCO devait ajuster le plan d'action que vous faite conjointement.

N'hésite pas si tu as d'autres questions.

Daniel Pelletier, CPA

Directeur | *Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes*

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, boul. Jean-Lesage (E-1-33), Québec (QC), G1K8J6

Téléphone : [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Envoyé : 10 novembre 2023 10:04
À : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lyianne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider
Importance : Haute

Bonjour

J'ai su hier qu'ils y avaient d'autres cas en écart mais nous n'avons rien reçu de votre part.
On ne pourra pas faire un plan d'actions complet si les cas que vous trouvez ne nous sont pas soumis diligemment.

J'aurais besoin des infos **aujourd'hui** puisque un plan d'actions sera requis pour le prochain CAPA.
Bonne journée,

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

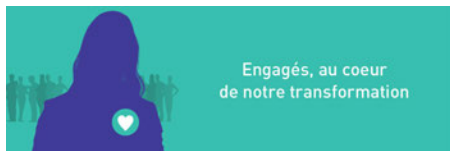
Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]
cell : [REDACTED]
courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, Annie Petitclerc

[REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>

Envoyé : 6 octobre 2023 15:57

À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>

Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>

Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Je t'apporte une précision quant à notre mandat pour la SOFIL; l'entente signée entre la SOFIL et la SAAQ exige une mission d'audit annuelle pour s'assurer du respect de celle-ci. La conformité de la SAAQ à ses obligations décrites à l'entente fait donc partie intégrante du mandat d'audit et nous effectuons, notamment, des tests de corroboration pour pouvoir émettre notre opinion.

Afin de respecter les Normes internationales d'audit et de remettre au MFQ le mandat d'audit demandé, il sera important et nécessaire d'obtenir les documents probants suffisants et appropriés qui appuient la correction des écarts relevés au cours de nos travaux. De plus, certains écarts font partie de notre prochain mandat, soit au 31 mars 2024. Nous devons, notamment, apprécier la correction complète des transactions afin d'émettre une opinion favorable.

Je comprends que le suivi des incidents et de leur résolution est fait dans un outil spécifique. Dans un souci d'efficacité, je vous propose donc de demander accès à cet outil afin de consulter les suivis effectués sur les écarts SOFIL et ainsi éviter de faire travailler vos ressources en double.

Tel que convenu hier avec le PDG et les membres du CAPA, nous continuerons de travailler en collaboration avec vos équipes et celles de la VPCAFCO afin de bien identifier les écarts et les régler rapidement,

Merci et bon long weekend!

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice
Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne
Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
Société de l'assurance automobile du Québec
Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]
[REDACTED]

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Envoyé : 5 octobre 2023 14:35
À : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Marie-Line

Merci. Toutefois, ma compréhension était que ce sont des validations de conformité que vous faites pour la SOFIL et non un mandat audit. Bien sûr, nous faisons un suivi des incidents et de leur résolution mais dans notre outil à cet effet. Nous pourrions confirmer ce qui est connu et réglé ou non parmi les cas identifiés mais je n'ai pas demandé à l'équipe de documenter chaque cas individuellement comme tu le demandes.

Bonne journée,

Caroline Foldes-Busque

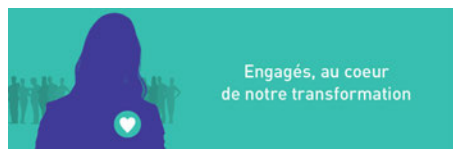
*Directrice générale principale – Services numériques
Leader Livraison 2 CASA*

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]
cell : [REDACTED]
courriel : [REDACTED]

*Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, Annie Petitclerc
@ [REDACTED]*



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Envoyé : 5 octobre 2023 11:30
À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Cette liste n'est pas finale, nos analyses se poursuivent et nous avons plusieurs autres cas à venir.

Compte tenu que tous les cas analysés font partie de notre mandat d'audit, nous aurons besoin, pour chacun des cas, d'avoir la documentation quant aux corrections que vous apporterez (explications et preuves, par exemple des imprimés écrans).

Si, selon vous, un cas dans la liste ne nécessite pas de correctif, svp nous expliquer pourquoi.

Nous demeurons disponibles si vous avez des questions au moment de préparer les documents probants,

Merci et bonne journée!

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, [REDACTED]
[REDACTED]

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>

Envoyé : 5 octobre 2023 09:04

À : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>

Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>

Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Merci Marie-Line,

Est-ce que cette liste est finale ? Question de bien planifier la suite de nos travaux.

Bonne journée

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

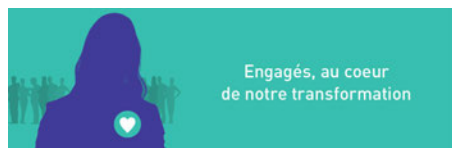
tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, Annie Petitclerc

@ [REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>

Envoyé : 27 septembre 2023 15:09

À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>

Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]>

Objet : Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Comme convenu lors de notre rencontre de vendredi dernier, vous trouverez ci-joint 28 dossiers pour lesquels, selon les informations inscrites aux systèmes, des droits SOFIL n'ont pas été perçus et qui nécessitent des validations de votre côté.

Dépendamment des explications que vous nous transmettez pour ces cas, nous vous ferons parvenir d'autres dossiers que nous analyserons au cours des prochains jours.

Merci à l'avance de votre réponse,

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]
[REDACTED]

Objet: Re: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider
Date: vendredi 10 novembre 2023 à 12:22:44 heure normale de l'Est
De: Ducharme, Éric
À: Malenfant, Karl, Pouliot, Geneviève
Pièces jointes: image001.jpg, image002.jpg, image003.png

Je m'en charge

Eric Ducharme
SAAQ

De : Malenfant, Karl <[REDACTED]>
Envoyé : Friday, November 10, 2023 11:28:57 AM
À : Ducharme, Éric <[REDACTED]> Pouliot, Geneviève
<[REDACTED]>
Objet : TR: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour à vous deux

Hier, Caroline a été un courriel de Marie-Line Lalonde pour avoir plus d'information sur les « nouveaux cas », afin que nous puissions en prendre note rapidement.
C'est Daniel qui nous a répondu.... Grosso – modo que ce n'était pas de sa responsabilité de nous donner cette info car, de toute façon, ce n'est que des échantillons !!!???!!!
Je n'en dirai pas plus sur ce courriel....

Par conséquent, on va continuer à challenger de notre côté... mais on ne peut pas corriger quelque chose qu'on ne sait pas.... Ce sera donc notre message au CAPA sur ce sujet.
Je vais aussi parler à Francine sur le sujet.

Visiblement, la valeur de « collaboration » n'est pas comprise de la même façon dans toute notre organisation.

Karl Malenfant
Vice-président Expérience Numérique
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, N-2-11
Québec (Québec) G1K 8J6
Téléphone : [REDACTED]



De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Envoyé : 10 novembre 2023 11:19
À : Malenfant, Karl <[REDACTED]>
Objet : TR: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Pti

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

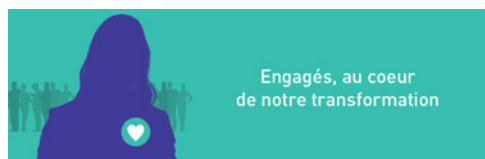
Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#)



De : Pelletier, Daniel <[REDACTED]>
Envoyé : 10 novembre 2023 11:11
À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>
Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]> Lépinay, Francine
<[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Caroline,

En réponse à ton courriel, je me permets de te répondre personnellement et voici quelques précisions qui seront utiles à favoriser une meilleure compréhension pour toi et ton équipe. Tout d'abords, les façons de faire, les constats et les recommandations en audit reposent sur des tests effectués à partir d'échantillons de données. Il n'est donc pas de notre responsabilité de fournir l'intégralité des cas en erreur. De plus il serait difficile de prétendre à l'intégralité des écarts puisque le nouveau système en génère quotidiennement.

Quant à la réponse que vous nous avez fait suivre le 2 novembre dernier en lien avec les exemples que nous vous avons envoyés le 27 septembre, il semblait clair de votre côté que tous les problèmes sont connus et que les causes sont corrigées. Nos analyses ont cependant permis de constater que les mêmes problèmes ne sont toujours pas réglés (par exemple de nouvelles acquisitions en septembre et octobre).

Dans le cadre de nos travaux, nous avons également partagé des exemples avec la VPCAFCO qui nous a confirmés les rôles de la tribu finances et ceux de la DGF ainsi que des échanges que ces équipes ont quant au traitement des écarts et des informations à fournir au CAPA en lien avec le plan d'actions sur la production des états financiers. Il est donc surprenant d'apprendre que tu as été informée seulement hier que d'autres écarts existent.

Quant aux informations que tu souhaites obtenir aujourd'hui pour compléter votre plan d'actions, nos résultats d'audit nous confirment que les problèmes et les causes ne sont toujours pas corrigés. Suite à une rencontre hier avec le PDG, il a été convenu que la VPCAFCO devait ajuster le plan d'action que vous faite conjointement.

N'hésite pas si tu as d'autres questions.

Daniel Pelletier, CPA

Directeur | *Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes*

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, boul. Jean-Lesage (E-1-33), Québec (QC), G1K8J6

Téléphone : [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

De : Foldes-Busque, Caroline [REDACTED]

Envoyé : 10 novembre 2023 10:04

À : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>

Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel

<[REDACTED]> Diné, Denis <[REDACTED]>

Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Importance : Haute

Bonjour

J'ai su hier qu'ils y avaient d'autres cas en écart mais nous n'avons rien reçu de votre part. On ne pourra pas faire un plan d'actions complet si les cas que vous trouvez ne nous sont pas soumis diligemment.

J'aurais besoin des infos **aujourd'hui** puisque un plan d'actions sera requis pour le prochain CAPA. Bonne journée,

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#) @ [REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Envoyé : 6 octobre 2023 15:57
À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]>; Pelletier, Daniel <[REDACTED]>; Dinel, Denis <[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Je t'apporte une précision quant à notre mandat pour la SOFIL; l'entente signée entre la SOFIL et la SAAQ exige une mission d'audit annuelle pour s'assurer du respect de celle-ci. La conformité de la SAAQ à ses obligations décrites à l'entente fait donc partie intégrante du mandat d'audit et nous effectuons, notamment, des tests de corroboration pour pouvoir émettre notre opinion.

Afin de respecter les Normes internationales d'audit et de remettre au MFQ le mandat d'audit demandé, il sera important et nécessaire d'obtenir les documents probants suffisants et appropriés qui appuient la correction des écarts relevés au cours de nos travaux. De plus, certains écarts font partie de notre prochain mandat, soit au 31 mars 2024. Nous devons, notamment, apprécier la correction complète des transactions afin d'émettre une opinion favorable.

Je comprends que le suivi des incidents et de leur résolution est fait dans un outil spécifique. Dans un souci d'efficacité, je vous propose donc de demander accès à cet outil afin de consulter les suivis effectués sur les écarts SOFIL et ainsi éviter de faire travailler vos ressources en double.

Tel que convenu hier avec le PDG et les membres du CAPA, nous continuerons de travailler en collaboration avec vos équipes et celles de la VPCAFCO afin de bien identifier les écarts et les régler rapidement,

Merci et bon long weekend!

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice
Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne
Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]
[REDACTED]

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Envoyé : 5 octobre 2023 14:35
À : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel
<[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Marie-Line

Merci. Toutefois, ma compréhension était que ce sont des validations de conformité que vous faites pour la SOFIL et non un mandat audit. Bien sûr, nous faisons un suivi des incidents et de leur résolution mais dans notre outil à cet effet. Nous pourrions confirmer ce qui est connu et réglé ou non parmi les cas identifiés mais je n'ai pas demandé à l'équipe de documenter chaque cas individuellement comme tu le demandes.

Bonne journée,

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

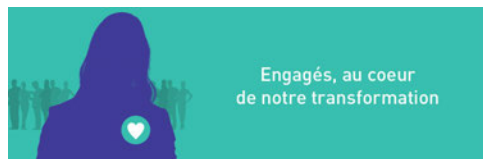
tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#)

[REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Envoyé : 5 octobre 2023 11:30
À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel
<[REDACTED]> Dinel, Denis <[REDACTED]>
Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Cette liste n'est pas finale, nos analyses se poursuivent et nous avons plusieurs autres cas à venir.

Compte tenu que tous les cas analysés font partie de notre mandat d'audit, nous aurons besoin, pour chacun des cas, d'avoir la documentation quant aux corrections que vous apporterez (explications et preuves, par exemple des imprimés écrans).

Si, selon vous, un cas dans la liste ne nécessite pas de correctif, svp nous expliquer pourquoi.

Nous demeurons disponibles si vous avez des questions au moment de préparer les documents probants,

Merci et bonne journée!

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]
[REDACTED]

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>

Envoyé : 5 octobre 2023 09:04

À : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>

Cc : Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Pelletier, Daniel

<[REDACTED]> Diné, Denis <[REDACTED]>

Objet : RE: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Merci Marie-Line,

Est-ce que cette liste est finale ? Question de bien planifier la suite de nos travaux.

Bonne journée

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

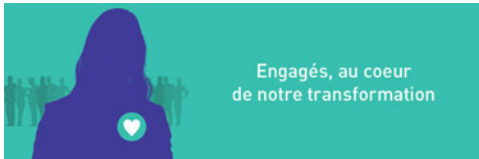
Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#)
[REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Envoyé : 27 septembre 2023 15:09
À : Foldes-Busque, Caroline [REDACTED]
Cc : Ratté, Lysanne [REDACTED] Pelletier, Daniel
[REDACTED]
Objet : Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Comme convenu lors de notre rencontre de vendredi dernier, vous trouverez ci-joint 28 dossiers pour lesquels, selon les informations inscrites aux systèmes, des droits SOFIL n'ont pas été perçus et qui nécessitent des validations de votre côté.

Dépendamment des explications que vous nous transmettez pour ces cas, nous vous ferons parvenir d'autres dossiers que nous analyserons au cours des prochains jours.

Merci à l'avance de votre réponse,

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]
[REDACTED]

De: Foldes-Busque, Caroline [REDACTED] 
Objet: RE: Nouveaux exemples d'écarts SOFIL
Date: 10 novembre 2023 à 14:49
À: Lalonde, Marie-Line [REDACTED]
Cc: Pouliot, Geneviève [REDACTED] Pelletier, Daniel [REDACTED]

FC

Merci beaucoup. Mon équipe va analyser le tout versus les incidents connus et en cours.
Bonne fin de semaine,

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

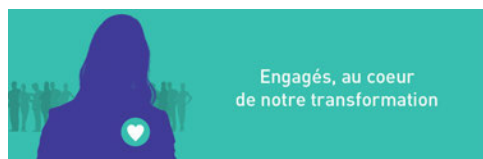
Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#) [REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Envoyé : 10 novembre 2023 15:43
À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Cc : Pouliot, Geneviève <[REDACTED]> Pelletier, Daniel <[REDACTED]>
Objet : Nouveaux exemples d'écarts SOFIL

Bonjour,

À la demande de Daniel, vous trouverez ci-joint quelques exemples plus contemporains d'écarts SOFIL qui ont également été présentés à la VPCAFCO.

Bonne fin de journée,

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]
[REDACTED]

De: Perron, Réjean (Ext) [redacted] 
Objet: RE: Nouveaux exemples d'écarts SOFIL
Date: 10 novembre 2023 à 16:36
À: Foldes-Busque, Caroline [redacted] Mercier, Maxime [redacted]
Cc: Malenfant, Karl [redacted]

PR

Bonjour Caroline,

Suite à une analyse très préliminaire, je te confirme que 5 cas sur les 9 présents font partie de la liste qu'on analyse présentement dans ce topo (voir plus bas).
Les 4 autres sont à investiguer.

DVEP	Équipem.	Cat.véhic.	Créé le	Créé par	N° immatr.	ID constr.	An/Co	Marque	Modèle	Typ.véh.	Utilisation	Utilisateur	Typ.lieu	C	Privilege	Mt	Date fin	Cylindre	Carb.prim.	Cylindrée	Unité cylin.	PA
#0	2014294763	ZEV_SAAQ	2023-04-19	API_VVRM	FTA1727	1GNSKNWJ7MR303172	2021	chevrolet	tahoe	AU	COMPR	SP	SQ	V	4033192817			0	E	0	CM²	#U
#1	2014572404	ZEV_SAAQ	2023-08-21	API_VVRR	34LAAP	1FTBF2B69NEC04226	2022	FORD	F250	AU	PROME	SP	SQ	V	4036118635			8	E	0	CM²	#U
#5	2014623752	ZEV_SAAQ	2023-09-14	PEG02	FSM6162	Z4GRU3167XLA12211	1999	LAMBORGHINI	DIABLO	AU	COMPR	SP	SQ	V	4036327293			0	E	0.005	CM²	#U
#4	2014626487	ZEV_SAAQ	2023-09-15	AD061	AAE18E	1FT7V1ZB63KEC00021	2019	FORD	F-250	AU	PROME	SP	SQ	V	4036269868			0	E	0	CM²	#U
#2	2014688275	ZEV_SAAQ	2023-10-04	API_VVRM	FSL7881	1FT7V1ZB7ALE000306	2020	Ford	F250 super duty	AU	COMPR	SP	SQ	V	4036605325			8	D	0	CM²	#U

Redressements identifiés - Statut au 6 novembre 2023

En cours d'analyse

• Véhicule de forte cylindrée à 0 litre (incident # 2000077837)

• Description :

- Incident dans la PES qui divisait la cylindrée par 1000
- Incident dans la PES dont le décodage de la forte cylindrée ne se faisait pas correctement
- Incident lors d'une immatriculation d'un véhicule provenant de l'Ontario avait une cylindrée à 0.
- Les erreurs du patrimoine ont été converties sans être corrigées.

• Impact client : Facturer le client pour la bonne cylindrée

• Période visée du redressement : À définir

Écarts	Nbr de transactions	À rembourser	Nombre de clients

En cours d'analyse

CASA

Société de l'assurance
automobile
Québec 

Merci!

Réjean Perron, CPA

Carrefour des services d'affaires (CASA)

Société de l'assurance automobile du Québec

Cell : [redacted]

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Envoyé : 10 novembre 2023 15:48
À : Perron, Réjean (Ext) <[REDACTED]> Mercier, Maxime
<[REDACTED]>
Cc : Malenfant, Karl <[REDACTED]>
Objet : TR: Nouveaux exemples d'écarts SOFIL

Les voici !

J'ai regardé vite, il y a des cas de septième, donc avant la correction du 3 oct et d'Ontario (je ne connais pas la date de correction de cet incident connu).

Mais il y a aussi des cas de fin octobre. Je vous laisse analyser ça

Merci et à lundi !

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

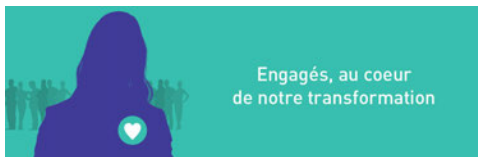
Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#) @ [REDACTED]



De : Lalonde, Marie-Line <[REDACTED]>
Envoyé : 10 novembre 2023 15:43
À : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>
Cc : Pouliot, Geneviève <[REDACTED]> Pelletier, Daniel
<[REDACTED]>
Objet : Nouveaux exemples d'écarts SOFIL

Bonjour,

À la demande de Daniel, vous trouverez ci-joint quelques exemples plus contemporains d'écarts SOFIL qui ont également été présentés à la VPCAFCO.

Bonne fin de journée,

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne
Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [REDACTED]

[REDACTED]

De: Foldes-Busque, Caroline [REDACTED]
Objet: Prise en charge et suivi demandé: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider
Date: 3 novembre 2023 à 09:54
À: Malenfant, Karl [REDACTED]

FC

Pas d'enjeu.

Je vais faire ajouter ces 4 cas ds le ppt des redressements en vue du cd du 7 nov
A+

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

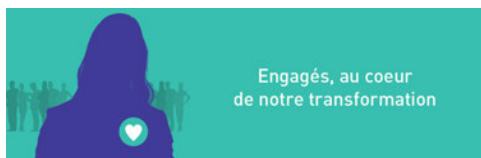
Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec
(Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#) [REDACTED]



De : Maltais, Jessie <[REDACTED]>

Envoyé : 2 novembre 2023 21:30

À : Pelletier, Daniel <[REDACTED]> Lalonde, Marie-Line [REDACTED]

Cc : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]> Ratté, Lysanne <[REDACTED]> Mercier, Maxime [REDACTED]
[REDACTED] Melancon, Daniel [REDACTED]
<[REDACTED]>

Objet : RE: Réponse attendue urgent: Prise en charge et suivi demandé: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour,

À la demande de Lysanne, voici le suivi pour la SOFIL (document Excel documenté). Je tiens à m'excuser, le message du 13 octobre ne s'est pas rendu jusqu'à vous et j'en ai profité pour mettre le tout à jour.

Les problèmes, soumis dans le document, sont tous des problèmes connus et les causes sont corrigées. Le redressement des clients (incident 2000077837), devrait se faire vers la mi-décembre 2023. Les problèmes sont liés à 4 causes différentes :

1. Incident lors d'une transaction par PES qui divisait la cylindrée par 1000 (problème corrigé, redressements à faire)
2. Incident lors d'une transaction par PES, le décodage n'était pas effectué (problème corrigé, redressements à faire)
3. Incident lors d'une immatriculation d'un véhicule venant de l'Ontario, les véhicules ont été immatriculés avec une cylindrée à 0 (problème corrigé, redressements à faire)

- immédiates avec une cylindrée de 0 (problème corrigé, redressements à faire),
4. Les véhicules qui étaient erronés au patrimoine ont été convertis avec la même cylindrée. (ne sera pas corrigé conformément à point de décision du projet CASA de ne pas corriger les données erronées du Patrimoine. Donc, les cylindrées à 0 demeureront à 0)

Nous sommes à analyser le nombre de cas qui doivent être redressés pour chacune des situations. Je suis disponible si vous avez des questions supplémentaires.

Merci et bonne journée

Jessie Maltais | PO CSV3

Carrefour des services d'affaires **CASA**

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, boulevard Jean-Lesage |

Québec (Québec) G1K 8J6 | Téléphone : [REDACTED]

De : Ratté, Lysanne <[REDACTED]>

Envoyé : 2 novembre 2023 15:47

À : Maltais, Jessie <[REDACTED]> Mercier, Maxime

<[REDACTED]>

Cc : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>

Objet : Réponse attendue urgent: Prise en charge et suivi demandé: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Importance : Haute

Bonjour

Est-ce que le plan et le suivi a été fait avec la DIVIEP?
OU en sommes-nous rendus avec ce dossier?

Merci et bonne journée

LYSANE RATTÉ

Directrice et Leader – Tribu Privilège de conduire et circuler

Direction générale de la livraison des services numériques clients

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

T [REDACTED] CELL [REDACTED]

 [mailto:\[REDACTED\]](mailto:[REDACTED])

De : Maltais, Jessie <[REDACTED]>

Envoyé : 13 octobre 2023 09:20

À : Diné, Denis <[REDACTED]> Foldes-Busque, Caroline

[REDACTED]

Cc : Perron, Réjean (Ext) [REDACTED] Mercier, Maxime

[REDACTED] Melancon, Daniel

[REDACTED] Pearson, Richard (Ext)

[REDACTED] Ratté, Lysanne <[REDACTED]>

Objet : TR: Prise en charge et suivi demandé: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Importance : Haute

Bonjour,

À la demande de Lysanne, voici le suivi pour la SOFIL (document Excel documenté) :

Les problèmes soumis dans le document, sont tous des problèmes connus. Un seul problème est encore en cours de correction. Les redressements des clients, pour tous les incidents, devraient se faire vers la mi-décembre 2023. Les problèmes sont liés à 4 causes différentes :

1. Incident lors d'une transaction par PES qui divisait la cylindrée par 1000 (problème corrigé, redressements à faire)
2. Incident lors d'une transaction par PES, le décodage n'était pas effectué (problème corrigé, redressements à faire)
3. Incident lors d'une immatriculation d'un véhicule venant de l'Ontario, les véhicules ont été immatriculés avec une cylindrée à 0 (problème à corriger, redressements à faire)
4. Les véhicules qui étaient erronés au patrimoine ont été convertis avec la même cylindrée. (ne sera pas corrigé conformément à point de décision du projet CASA de ne pas corriger les données erronées du Patrimoine. Donc les cylindrées à 0 sont demeurées à 0)

Nous sommes à analyser le nombre de cas qui doivent être redressés pour chacune des situations.

Merci et bonne journée

Jessie Maltais | PO CSV3

Carrefour des services d'affaires **CASA**

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, boulevard Jean-Lesage |

Québec (Québec) G1K 8J6 | Téléphone : [REDACTED]

De : Ratté, Lysanne [REDACTED]

Envoyé : 5 octobre 2023 14:20

À : Melancon, Daniel <[REDACTED]>

Cc : Maltais, Jessie <[REDACTED]>

Objet : Prise en charge et suivi demandé: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Importance : Haute

Salut [@Melançon, Daniel](#)

Je ne sais pas si tu es au courant du dossier Sofil, de mon côté, Jessie m'en a brièvement parlé à ton départ en vacances fin août,

Une ou 2 rencontre et/ou discussion avait eu lieu en mai 2023.

Voici **la première liste de cas** à regarder. Ce dossier est top priorité avec le VGQ, si vous avez des impacts, risques ou enjeux avec votre plans du cycle 2023.4, comme habituellement, faire un One pager de vos enjeux et de se qui risquent de débordés avec votre plan de mitigation. En principe, vous aviez réservés du temps pour ça!

[@Melançon, Daniel](#), est-ce qu'on devrait prévoir des ateliers communs avec CCEC, pour regarder les situations, est-ce que ce serait plus intégrés, je vous laisse réfléchir toi et Maxime.

Quant vous aurez un squelette de plan de prise ne charge, reviens moi, que je remonte l'info!

Les attentes sont :

1. Compte tenu que tous les cas analysés font partie d'un mandat d'audit, Ils ont besoin qu'on revienne avec nos constats :
 - a. est-ce que ces cas sont des incidents connus (ou non), réglés (ou en voie de l'être) et redressés (unitairement ou massivement)(ou en voie de l'être).
 - b. Pour chacun des cas, avoir la documentation quant aux corrections apportées ou à apporter (explications et preuves, par exemple des imprimés écrans des cas corrigés).
2. Si, selon nous, un cas dans la liste ne nécessite pas de correctif, expliquer le pourquoi et l'imager si possible.

Merci et bonne journée

LYSANE RATTÉ

Directrice et Leader – Tribu Privilège de conduire et circuler

Direction générale de la livraison des services numériques clients

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

T [REDACTED] CELL [REDACTED]

 [mailto:\[REDACTED\]](mailto:[REDACTED])

De : Foldes-Busque, Caroline <[REDACTED]>

Envoyé : 5 octobre 2023 09:03

À : Ratté, Lysanne <[REDACTED]>

Cc : Dinél, Denis <[REDACTED]> Mercier, Maxime

<[REDACTED]>

Objet : TR: Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Allo Lysane,

Stp me revenir avec vos constats, est-ce que ces cas sont des incidents connus (ou non), réglés (ou en voie de l'être) et redressés (ou en voie de l'être).
Merci !

Caroline Foldes-Busque

Directrice générale principale – Services numériques

Leader Livraison 2 CASA

Vice-présidence à l'expérience numérique

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, Boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6

tél : [REDACTED]

cell : [REDACTED]

courriel : [REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, [Annie Petitclerc](#) [REDACTED]





De : Lalonde, Marie-Line <[redacted]>
Envoyé : 27 septembre 2023 15:09
À : Foldes-Busque, Caroline <[redacted]>
Cc : Ratté, Lysanne <[redacted]>; Pelletier, Daniel <[redacted]>
Objet : Suivi des écarts SOFIL - cas à valider

Bonjour Caroline,

Comme convenu lors de notre rencontre de vendredi dernier, vous trouverez ci-joint 28 dossiers pour lesquels, selon les informations inscrites aux systèmes, des droits SOFIL n'ont pas été perçus et qui nécessitent des validations de votre côté.

Dépendamment des explications que vous nous transmettez pour ces cas, nous vous ferons parvenir d'autres dossiers que nous analyserons au cours des prochains jours.

Merci à l'avance de votre réponse,

Marie-Line Lalonde, CPA auditrice

Coordonnatrice de la vérification interne | Conseillère experte en vérification interne
Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone : 418-528-3333, poste [redacted]
[redacted]

**Validation_cas_SOFIL1202
31010.xlsx**

15 ko



Sommaire des incidents SOFIL au 15 novembre 2023

Présenté par la VPEN

15 novembre 2023

Vice-présidence à l'expérience numérique
VPEN



OUVERTURE



COLLABORATION



ENGAGEMENT



RIGUEUR



RESPECT

Société de l'assurance
automobile

Québec

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Redressements identifiés - Statut au 15 novembre 2023

- **SOMMAIRE** des incidents liés aux **DROITS ADDITIONNELS** pour véhicules de forte cylindrée

Écarts (Droits additionnels)	Nbr de transactions	À facturer	Nombre de clients distincts	Correction du problème
Droits additionnels pour véhicule de forte cylindrée à 0 litre (incident # 2000077837)	8 351	1 008 632\$	5 183	Fin décembre
Droits additionnels pour véhicule de forte cylindrée non facturés pour les Fédéraux (incident # 2000089891)	678	159 433\$	24	5 novembre
Total (Droits additionnels)	9 029	1 168 065\$	5 207	



OUVERTURE



COLLABORATION



ENGAGEMENT



RIGUEUR



RESPECT

Société de l'assurance
automobile

Québec

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Redressements identifiés - Statut au 15 novembre 2023

- SOMMAIRE des incidents liés aux DROITS D'ACQUISITION pour véhicules de forte cylindrée

Écarts (Droits d'acquisition)	Nbr de transactions	À facturer	À rembourser	Nbr de clients distincts	Correction
Droits d'acquisition pour véhicule de forte cylindrée à 0 litre (incident # 2000077837)	5 612	750 422\$	N/A	4 842	Fin décembre (en analyse)
Droits d'acquisition pour véhicule de forte cylindrée non facturés pour les Fédéraux (incident # 2000089891)	104	20 914\$	N/A	10	5 novembre
Droits d'acquisition pour véhicule de forte cylindrée facturé par erreur (incident # 2000080771)	1 786	N/A	218 089\$	1 660	5 octobre
Total (Droits d'acquisition)	7 502	771 336\$	218 089\$	6 512	

Grand Total (Droits Additionnels + Acquisition)	16 531	1 939 401\$	218 089\$	11 719	
--	---------------	--------------------	------------------	---------------	--

- NOTE : Tous les cas identifiés lors des échantillonnages faits par la DVIEP et soumis à la VPEN au 14 novembre se retrouvent dans les incidents documentés ici



OUVERTURE



COLLABORATION



ENGAGEMENT



RIGUEUR



RESPECT

Société de l'assurance
automobile
Québec
Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Redressements identifiés - Statut au 15 novembre 2023

- Véhicule de forte cylindrée à 0 litre (incident # 2000077837)
 - Description :
 - Incident dans la PES qui divisait la cylindrée par 1000
 - Incident dans la PES dont le décodage de la forte cylindrée ne se faisait pas correctement
 - Incident lors d'une immatriculation d'un véhicule provenant de l'Ontario avait une cylindrée à 0.
 - Les erreurs du patrimoine ont été convertie sans être corrigées.
 - Impact client : Facturer le client pour la bonne cylindrée et verser les sommes à la SOFIL
 - Période visée du redressement : 16 février à aujourd'hui

Écarts (tranche de \$) Droits additionnels	Nbr de transactions	À facturer	Nombre de clients
Inférieur à 250\$	5 453	465 769\$	3 755
250\$ à 500\$	2 298	430 125\$	1 276
Supérieur à 500\$	600	112 738\$	152
Total	8 351	1 008 632\$	5 183

Écarts (tranche de \$) Droits d'acquisition	Nbr de transactions	À facturer	Nombre de clients
Inférieur à 300\$	4 953	624 451\$	4 608
500\$ à 750\$	425	82 637\$	192
Supérieur à 750\$	234	43 334\$	42
Total	5 612	750 422\$	4 842



Redressements identifiés - Statut au 15 novembre 2023

- Droits pour véhicules de forte cylindrée non facturés pour les Fédéraux (incident # 2000089891)
 - Description : La tarification liée aux véhicules de fortes cylindrées n'a pas été facturée aux organismes du Fédéral
 - Impact client : Facturer les organismes fédéraux pour la forte cylindrée et verser les sommes à la SOFIL
 - Période visée du redressement : 16 février au 4 novembre 2023

Écarts (tranche de \$) Droits additionnels	Nbr de transactions	À facturer	Nombre de clients
Inférieur à 1 000\$	14	2 551\$	8
1 000\$ à 10 000\$	183	40 329\$	9
Supérieur à 10 000\$	481	116 553\$	7
Total	678	159 433\$	24

Écarts (tranche de \$) Droits d'acquisition	Nbr de transactions	À facturer	Nombre de clients
Inférieur à 1 000\$	12	2 361\$	7
1 000\$ à 10 000\$	39	6 628\$	2
Supérieur à 10 000\$	53	11 925\$	1
Total	104	20 914\$	10



OUVERTURE



COLLABORATION



ENGAGEMENT



RIGUEUR



RESPECT

Société de l'assurance
automobile
Québec
Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Redressements identifiés - Statut au 15 novembre 2023

- Droits d'acquisition pour véhicule de forte cylindrée facturé par erreur (incident # 2000080771)
 - Description : Le droit d'acquisition pour véhicule de forte cylindrée a été facturé par erreur lors du service de rachat de location en PES commerçant (SAAQclic Commerçants)
 - Impact client : Créditer la condition de droit d'acquisition et rembourser le client
 - Période visée du redressement : Du 16 février au 4 octobre 2023

Écarts (grosueur de cylindrée)	Nbr de transactions	À rembourser	Nombre de clients
4L à 4,9L (56,25\$)	227	12 760\$	211
5L à 5,9L (112,00\$)	1 287	144 129\$	1 220
6L et plus (225,00\$)	272	61 200\$	244
Total	1 786	218 089\$	1 675

1 660 clients distincts

- Date du redressement prévue : Décembre



OUVERTURE



COLLABORATION



ENGAGEMENT



RIGUEUR



RESPECT

Société de l'assurance
automobile
Québec
Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Cas SOFIL à valider

Cas	BP	NIV	Cylindrée actuelle dans le dossier	Cylindrée Véhicule selon VINTEL	Date de la transaction	Renouvellement sans droits SOFIL	Connu	Corrigé	Redressé	Correctif à apporter	Commentaires
1			0	5,2	2023-03-21	oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épure 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème CRM, provenait de l'Ontario et immatriculé non décodé
2			0	4,2	2023-06-14	oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épure 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES
3			0	5,2	2023-07-18	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épure 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES
4			0	5,2	2023-08-03	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épure 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème CRM, provenait de l'Ontario et immatriculé non décodé
5			0,005	5,2	2023-05-05	Des droits additionnels ont été facturés au renouvellement- Montant à valider	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épure 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000

6		0,005	5,2	2023-05-24	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000
7		0	5,2	2023-04-24	oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème CRM, provenait de l'Ontario et immatriculé non décodé
8		0,006	6,8	2023-09-11	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000
9		0	6,6	2023-07-25	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES
10		0	le NIV dans vintel ne correspond pas au véhicule du client	2023-07-11	oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES

17		0	Choix multiples 4L et	2023-07-26	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES
18		0	Aucune information dans VINTEL	2023-05-04	Oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES
19		0,006	6	2023-09-07	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000
20		0,006	6,4	2023-06-23	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000
21		0	6,5	2023-06-30	N/D	oui	oui	non	Aucun redressement (CONVO)	Au patrimoine le véhicule n'avait pas de cylindrée, aucune correction n'est faite pour ses véhicules. Un point de décision avait été fait au début de CASA, aucune correction de données. Véhicule converti à 0

22		0,006	Choix multiples 4L et	2023-04-27	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000
23		0,006	Choix multiples 4L et	2023-05-15	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000
24		0	6,8	2023-08-04	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème CRM, provenait de l'Ontario et immatriculé non décodé
25		0	6,8	2023-06-19	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème décodage de véhicule sur PES
26		0,006	Choix multiples 4L et	2023-03-06	oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000

27		0	5,2	2023-07-04	oui	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème CRM, provenait de l'Ontario et immatriculé non décodé
28		0,007	Choix multiples 4L et	2023-07-31	N/D	oui	oui	non	1. Redresser les cylindrées dans la fiche véhicule 2. Enlever les rapprochements / Prélèvement bancaire 3. Annuler les factures des véhicules 4. Refacturer avec la bonne cylindrée 5. Refaire les rapprochements et les plans d'épurement 6. Envoyer un état de compte, avec une lettre explicative aux clients	Problème PES la cylindrée était divisée par 1000

NOTE AU COMITÉ DE DIRECTION

OBJET : Facturation des droits pour les fortes cylindrées à remettre à la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL)	OBJECTIF DE LA NOTE : Pour décision
--	---

RAPPEL DES FAITS

- Un plan d'action a été élaboré pour détailler les mesures de contrôle et le suivi est effectué aux rencontres du comité de suivi des comptes clients et des états financiers (annexe 1).
- Une analyse, au point 5 du plan d'action, a été produite et présentée au comité de suivi des comptes clients et des états financiers sur les données converties du patrimoine avec une cylindrée à zéro.
- L'orientation de la Société de l'assurance automobile du Québec, à ce jour, est de facturer ou rembourser tous les clients.

COMMENTAIRES

- L'analyse a permis de cibler 950 véhicules de forte cylindrée et à l'égard desquels est payable un droit additionnel lors du renouvellement de l'immatriculation et, pour certains véhicules, un droit d'acquisition.
 - 809 véhicules de forte cylindrée ont été corrigés depuis le déploiement.
 - 29 véhicules de forte cylindrée pourront être corrigés à l'aide du programme de redécodage.
 - 112 véhicules ont été identifiés à forte cylindrée par un procédé comparatif. Toutefois, la correction des numéros d'identification du véhicule (NIV) en erreur sera nécessaire.
- L'analyse n'a pas permis d'identifier la cylindrée de 203 véhicules. Ceux-ci devront faire l'objet d'investigations supplémentaires auprès des clients concernés.

CONSULTATIONS

- Vice-présidence aux finances et à l'administration (VPFA)
- Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN)
- Vice-présidence aux services aux assurés (VPSA)

IMPACTS BUDGÉTAIRES

- La Société n'a pas perçu tous les droits de forte cylindrée et, par conséquent, n'a pas remis les sommes à la SOFIL en totalité depuis le déploiement.
- Les droits additionnels estimés à percevoir des clients propriétaires des 950 véhicules de forte cylindrée depuis le déploiement de la livraison 2 de CASA représentent 0,2 % des sommes remises annuellement à la SOFIL, soit environ 300 k\$.
- Les droits additionnels à percevoir pour les clients propriétaires des 203 véhicules restant non décodables sont estimés à moins de 10 k\$.

RECOMMANDATIONS ET/OU MISE EN GARDE

- Considérant que :
 - l'orientation de la Société est de facturer ou rembourser tous les clients;
 - la majorité des NIV décodables ont déjà été corrigés.
- Il est recommandé de :
 - procéder aux investigations permettant de corriger les NIV en erreur (112) et non décodables (203);
 - procéder au redressement financier des véhicules corrigés et décodables.

Approuvé par	<u>Caroline Foldes-Busque</u> Vice-présidente à l'expérience numérique	Collaboration	<u>Martin Simard</u> Vice-président aux finances et à l'administration	<u>2024-11-08</u> Date
--------------	--	---------------	--	---------------------------

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi
1) Amélioration systémique pour décoder de nouveau les véhicules lors d'un transfert de propriété (pour les transferts futurs)	VPEN-LSNC ¹	8 décembre 2024	✓
2) Correction de l'incident dans le traitement de la transaction d'acquérir un véhicule neuf chez un commerçant	VPEN-LSNC	20 octobre 2024	✓
3) Correction des incidents dans la production des cas EMMA acheminés à la VPSA. Certains cas ne génèrent pas de CAS EMMA; investiguer le processus des véhicules (NIV) inconnus et s'assurer qu'il est correctement validé par le decodeur (ajouter les contrôles nécessaires)	VPEN-LSNC		
a) Création de cas EMMA pour les NIV partiellement décodés à incidence financière (masse, essieux, cylindrées, nombre de cylindres, carburant)		20 octobre 2024	✓
b) Correctif pour ne plus perdre d'information sur les caractéristiques de certains véhicules (ex. la cylindrée) lors du post-traitement (encaissement et facturation)		20 octobre 2024	✓
c) Mise en œuvre du correctif pour détecter et rectifier, si requis, les véhicules avec un NIV invalide Enregistrement d'un véhicule dont le NIV est invalide		8 décembre 2024	✓
d) Revoir le processus des véhicules inconnus i) Empêcher la création d'un véhicule inconnu lorsque le NIV est valide et reconnu (en investigation) ii) Décoder le véhicule inconnu lorsqu'on l'inscrit comme véhicule connu (en investigation)		15 janvier 2025 16 février 2025	
4) Pour les actions 1 à 3, prévoir des redressements massifs des cas en erreur	VPEN-LSNC / VPFA / VPSA		
a) Redressement financier en lien avec la cylindrée pour toutes les problématiques du point 3 (véhicules partiellement décodés, et le problème de la prestation électronique de services avec la cylindrée à 0.008) Volumétrie : approximativement 500 et 1 000 véhicules * * Ajout de cas à redresser jusqu'à la résolution des problèmes		15 décembre 2024	
5) Produire une analyse sur les données converties du patrimoine avec une cylindrée à zéro afin de prendre un positionnement sur la planification ou non d'une opération de mise à jour de ces données	VPFA / VPEN	31 octobre 2024	✓
6) Rattrapage des écarts identifiés et acheminés à ce jour pour analyse à la VPSA via les cas EMMA.	VPSA	20 octobre	✓
7) Rappel et suivi auprès des préposés pour améliorer la qualité de la donnée à la saisie			
a) Développement des outils de formation	VPEN-GDC ²	31 octobre 2024	✓
b) Diffusion de la formation à l'ensemble des préposés des points de service	VPASRR	Novembre 2024	

¹ Tribu Livraison services numériques client

² Gestion du changement

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi
c) Assurer des interventions ciblées auprès des employés lorsqu'il y a des erreurs qui sont détectées de façon trop fréquente dans la gestion des cas EMMA (préventive, détective, correctrice)	VPASRR	Janvier 2025	
8) Effectuer les conciliations hebdomadaires et mensuelles sur les montants à remettre à la SOFIL (sur une base de gestion de risques, revoir la fréquence des conciliations hebdomadaires si nous constatons une faible valeur ajoutée de celles-ci malgré qu'elles soient prévues à l'entente)	VPFA	Contrôle en place	✓
9) Faire des analyses périodiques de qualité des données afin d'identifier les sources des données erronées :		À planifier au 1 ^{er} trimestre de 2025	
a) Identification des besoins	VPASRR / VPFA		
b) Développement de règles de validation des données et rapports.	VPEN-Gouv. et gestion des données/LSNC		
c) Analyse des résultats et rétroaction lorsque requis	VPASRR / VPFA		

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

OBJET : Facturation des droits pour les fortes cylindrées à remettre à la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL)	OBJECTIF DE LA NOTE : Pour information
--	--

RAPPEL DES FAITS

- Un plan d'action a été élaboré pour détailler les mesures de contrôle et le suivi est effectué aux rencontres du comité de suivi des comptes clients et des états financiers (annexe 1). Ce plan a été mis à jour le 4 février 2025.
- Une analyse, au point 5 du plan d'action, a été produite et présentée au comité de suivi des comptes clients et des états financiers sur les données converties du patrimoine avec une cylindrée à zéro.
- Le redressement des données du patrimoine a été fait le 2 février 2025 et les communications aux clients ont été effectuées, la semaine du 7 février 2025.
- L'orientation de la Société, à ce jour, est de facturer ou rembourser tous les clients.

COMMENTAIRES

- L'analyse du 4 février 2025 a été faite pour vérifier le nombre de NIV à 17 positions avec une cylindrée à zéro. Elle a permis d'identifier 2 autres problématiques mineures et la possibilité de 2 améliorations quant à la cylindrée à ZÉRO (voir points 3 e), 3 f), 9c) et 9d) de l'annexe 1).
 - 382 véhicules d'un NIV à 17 positions avec la cylindrée à zéro sur la banque de données.
 - Une très faible proportion, soit 3 véhicules sur ces 382, est soumise à la contribution pour forte cylindrée (SOFIL).
 - Un moyen de mitigation a été mis en place aux 2 semaines, qui consiste en une vérification de la banque de données pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, et ayant la cylindrée à ZÉRO. Les cas ainsi répertoriés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPSA. *L'objectif est de mitiger les impacts du report de la mise en place des correctifs 3d) ii), 3e), 3f) de l'annexe 1.*

CONSULTATIONS

- Vice-présidence aux finances et à l'administration (VPFA)
- Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN)
- Vice-présidence aux services aux assurés (VFSA)

IMPACTS BUDGÉTAIRES

- S. O.

RECOMMANDATIONS ET/OU MISE EN GARDE

- Considérant que :
 - l'orientation de la Société est de facturer ou rembourser tous les clients;
 - la majorité des NIV décodables ont déjà été corrigés;
- Les efforts sont mis en place en continu, afin que les droits relatifs aux véhicules à moteur de forte cylindrée, visés par l'article 21 du Code de la sécurité routière, soient perçus conformément aux caractéristiques fournies par les fabricants automobiles via leurs numéros d'identification des véhicules.

Approuvé par	<u>Caroline Foldes-Busque</u>	Collaboration	<u>Lysane Ratté</u> <u>Claudia Genois</u>	<u>2025-02-14</u>
	Vice-présidente à l'expérience numérique			Date

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
1) Amélioration systémique pour décoder de nouveau les véhicules lors d'un transfert de propriété (pour les transferts futurs)	VPEN-LSNC ¹	8 décembre 2024 16 décembre 2023		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD 4300019136 - ETI 3200011410
2) Correction de l'incident dans le traitement de la transaction d'acquérir un véhicule neuf chez un commerçant	VPEN-LSNC	20 octobre 2024		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD 4100005565 - ETI 3200013403
3) Correction des incidents dans la production des cas EMMA acheminés à la VPSA. Certains cas ne génèrent pas de CAS EMMA; investiguer le processus des véhicules (NIV) inconnus et s'assurer qu'il est correctement validé par le décodeur (ajouter les contrôles nécessaires)	VPEN-LSNC			
a) Création de cas EMMA pour les NIV partiellement décodés à incidence financière (masse, essieux, cylindrées, nombre de cylindres, carburant)		23 octobre 2024		Preuve du déploiement des nouveaux cas Emma CD – 4300021117 – ETI 3200013478
b) Correctif pour ne plus perdre d'information sur les caractéristiques de certains véhicules (ex. la cylindrée) lors du post-traitement (encaissement et facturation)		20 octobre 2024		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD : 4300020964 – ETI 3200013322
c) Mise en œuvre du correctif pour détecter et rectifier, si requis, les véhicules avec un NIV invalide Enregistrement d'un véhicule dont le NIV est invalide		8 décembre 2024 6 novembre 2024 14 novembre 2024		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD 4300021061 – ETI 3200013414 CD 4300020317 – ETI 3200012621 CD 4300021303 – ETI 3200012621

¹ Tribu Livraison services numériques client

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
d) Revoir le processus des véhicules inconnus i) Empêcher la création d'un véhicule inconnu lorsque le NIV est valide et reconnu (en investigation) ii) Décoder le véhicule inconnu lorsqu'on l'inscrit comme véhicule connu (en investigation)		45 janvier 2025 14 août 2024 46 février 2025 4 juin 2025	✓	3d) i) - En analyse par l'équipe responsable des mandataires en vérification mécanique à la VPCRSV en attente d'une décision pour réduire la création de ces NIV. Cependant, l'investigation a permis de conclure qu'il n'y a aucune incidence sur la tarification des véhicules soumis à la contribution SOFIL. En effet, un correctif a été mis en production pour bloquer l'immatriculation des NIVs inconnus à 17 positions si un NIV SAAQ existe. (CD 4300020599 – 14 août 2024) 3d) ii) - L'analyse du 4 février 2025 a été faite pour vérifier le nombre de NIV à 17 positions avec une cylindrée à zéro. Aucun des 3 cas répertoriés avec cet enjeu. L'investigation se poursuit, mais la baisse de capacité d'expertise fonctionnelle SAP apporte un report de la réalisation. Pour contrer les effets du report, une mitigation est mise en place. Moyen de mitigation D'ici le correctif, une vérification de la banque pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, ayant la cylindrée à ZÉRO sera effectuée aux 2 semaines. Les cas trouvés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPSA.
e) Correctif pour ne plus perdre la cylindrée lorsqu'un NIV est décodé. Découvert le 4 février 2025 (en investigation)		30 juin 2025		En date du 4 février 2025, 3 NIV à 17 positions soumis à la contribution SOFIL avaient une cylindrée à 0 alors qu'ils avaient été préalablement décodés. La cylindrée est perdue au passage vers l'encaissement. L'investigation a débuté, mais la baisse de capacité d'expertise fonctionnelle SAP, apporte un délai de la réalisation du correctif. Pour contrer les effets du report, une mitigation est mise en place. Moyen de mitigation D'ici le correctif, une vérification de la banque pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, ayant la cylindrée à ZÉRO sera effectuée aux 2 semaines. Les cas trouvés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPSA.

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
f) Incident sur le portail commerçant. Découvert le 4 février 2025. (Rendre la cylindrée obligatoire).		30 juin 2025		Incident: 2000142742. En investigation par l'équipe PES, aucun cas assujéti à la forte cylindrée SOFIL à la suite de l'analyse du 4 février 2025. L'investigation a débuté, mais la baisse de capacité d'expertise fonctionnelle SAP et le reste à faire L2 de la PES, apportent un délai de la réalisation du correctif. Pour contrer les effets du report, une mitigation est mise en place. Moyen de mitigation D'ici le correctif, une vérification de la banque pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, ayant la cylindrée à ZÉRO sera effectuée aux 2 semaines. Les cas trouvés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPFA.
4) Pour les actions 1 à 3, prévoir des redressements massifs des cas en erreur	VPEN-LSNC / VPFA / VPFA			
a) Redressement financier en lien avec la cylindrée pour toutes les problématiques du point 3 (véhicules partiellement décodés, et le problème de la prestation électronique de services avec la cylindrée à 0.008) Volumétrie : approximativement 500 et 1 000 véhicules * * Ajout de cas à redresser jusqu'à la résolution des problèmes		15 décembre 2024 2 février 2025	 	La partie des redressements financiers sur les données véhicules en erreur dans CASA a été finalisée le 15 décembre 2024. À la suite de la décision du point 5, le redressement des données véhicules en erreur au patrimoine a été effectué le 12 décembre 2024. R2406 redressé le 2 février 2025, les lettres seront expédiées semaine du 7 février 2025.
5) Produire une analyse sur les données converties du patrimoine avec une cylindrée à zéro afin de prendre un positionnement sur la planification ou non d'une opération de mise à jour de ces données	VPFA / VPEN	31 octobre 2024 8 novembre 2024		Il est recommandé de : • procéder aux investigations permettant de corriger les NIV en erreur (112) et non décodables (203); • procéder au redressement financier des véhicules corrigés et décodables.

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
6) Rattrapage des écarts identifiés et acheminés à ce jour pour analyse à la VPSA via les cas EMMA.	VPSA	20 octobre 2024		
7) Rappel et suivi auprès des préposés pour améliorer la qualité de la donnée à la saisie				
a) Développement des outils de formation	VPEN-GDC ²	28 novembre 2024		
b) Diffusion de la formation à l'ensemble des chefs d'équipe des points de service	VPASRR	Décembre 2024		
c) Diffusion de la formation à l'ensemble des préposés des points de service	VPASRR	Novembre 2024		N'est plus requis.
d) Assurer des interventions ciblées auprès des employés lorsqu'il y a des erreurs qui sont détectées de façon trop fréquente dans la gestion des cas EMMA (préventive, détective, correctrice)	VPASRR	Janvier 2025		En cours et en continu au cas par cas ciblé.
8) Effectuer les conciliations hebdomadaires et mensuelles sur les montants à remettre à la SOFIL (sur une base de gestion de risques, revoir la fréquence des conciliations hebdomadaires si nous constatons une faible valeur ajoutée de celles-ci malgré qu'elles soient prévues à l'entente)	VPFA	Contrôle en place		
9) Faire des analyses périodiques de qualité des données afin d'identifier les sources des données erronées :		À planifier au 1 ^{er} trimestre de 2025		
a) Identification des besoins	VPASRR / VPFA			

² Gestion du changement

Annexe 1: Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
b) Développement de règles de validation des données et rapports.	VPEN-Gouv. et gestion des données/LSNC			
c) Analyse des résultats et rétroactions lorsque requis	VPASRR / VPFA			
d) Amélioration systémique pour l'amélioration des données pour diminuer les erreurs à la source lors de la saisie	VPEN-LSNC	Automne 2025		À planifier d'ici l'automne 2025, vérifier les contrôles applicatifs qui pourraient ajoutés afin de mettre en place une amélioration de la saisie des NIV à 17 positions qui sont soumis à la forte cylindrée, afin d'éviter des NIV non conformes à moins de 17 positions.
e) Amélioration systémique pour l'amélioration des données pour renforcer le processus de tarification des fortes cylindrées.	VPEN-LSNC	Automne 2025		À planifier d'ici l'automne 2025, ajouter un cas EMMA pour traiter les NIV (17 positions) non décodables depuis plus d'un an pour analyse par l'équipe à la Direction des opérations centralisées de la VPSA. À ce jour, aucun cas n'est assujetti à la contribution SOFIL pour forte cylindrée dénombrée dans l'analyse effectuée le 4 février 2025.

OBJET : Facturation des droits pour les fortes cylindrées à remettre à la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) CD-20250521	OBJECTIF DE LA NOTE : Pour Information
---	--

RAPPEL DES FAITS

- Un plan d'action a été élaboré pour détailler les mesures de contrôle et le suivi est effectué aux rencontres du comité de suivi des comptes clients et des états financiers (annexe 1).
- Les correctifs systémiques et les redressements des données, prévus au plan, ont été réalisés.

COMMENTAIRES

- La planification des analyses périodiques de qualité, conformément au point 9 du plan d'action, a été effectuée à la suite de l'implantation des correctifs systémiques et des redressements des données.
 - L'identification des besoins a permis de déterminer les contrôles les plus importants dans le processus de facturation des droits pour les fortes cylindrées à remettre à la SOFIL.
 - Les analyses de qualité automatisées et périodiques sur les données du véhicule permettront à la Vice-présidence à l'expérience numérique, le cas échéant, d'effectuer des améliorations systémiques pour diminuer les erreurs à la source comme prévu au point « 9 d » et « 9 e » du plan d'action.

CONSULTATIONS

- Vice-présidence aux finances et à l'administration (VPFA)
- Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN)
- Vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier (VPASRR)

IMPACTS BUDGÉTAIRES

- S. O.

RECOMMANDATIONS ET/OU MISE EN GARDE

- Les efforts mis en place permettent, à tout égard important, de percevoir les droits relatifs aux véhicules à moteur de forte cylindrée, visés par l'article 21 du Code de la sécurité routière, conformément aux caractéristiques fournies par les fabricants automobiles via leurs numéros d'identification des véhicules.
- Prochain suivi : automne 2025, selon le plan d'action.

Approuvé par	Martin Simard Vice-président aux finances et à l'administration	Collaboration	Caroline Foldes-Busque Vice-présidente à l'expérience numérique	2025-05-12 Date
Préparée par : Direction générale des finances				

Annexe 1 : Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
1) Amélioration systémique pour décoder de nouveau les véhicules lors d'un transfert de propriété (pour les transferts futurs)	VPEN-LSNC ¹	8 décembre 2024 16 décembre 2023		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD 4300019136 - ETI 3200011410
2) Correction de l'incident dans le traitement de la transaction d'acquérir un véhicule neuf chez un commerçant	VPEN-LSNC	20 octobre 2024		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD 4100005565 - ETI 3200013403
3) Correction des incidents dans la production des cas EMMA acheminés à la VPSA. Certains cas ne génèrent pas de CAS EMMA; investiguer le processus des véhicules (NIV) inconnus et s'assurer qu'il est correctement validé par le décodeur (ajouter les contrôles nécessaires)	VPEN-LSNC			
a) Création de cas EMMA pour les NIV partiellement décodés à incidence financière (masse, essieux, cylindrées, nombre de cylindres, carburant)		23 octobre 2024		Preuve du déploiement des nouveaux cas Emma CD – 4300021117 – ETI 3200013478
b) Correctif pour ne plus perdre d'information sur les caractéristiques de certains véhicules (ex. la cylindrée) lors du post-traitement (encaissement et facturation)		20 octobre 2024		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD : 4300020964 – ETI 3200013322
c) Mise en œuvre du correctif pour détecter et rectifier, si requis, les véhicules avec un NIV invalide Enregistrement d'un véhicule dont le NIV est invalide		8 décembre 2024 6 novembre 2024 14 novembre 2024		Preuve du déploiement du correctif « transport » CD 4300021061 – ETI 3200013414 CD 4300020317 – ETI 3200012621 CD 4300021303 – ETI 3200012621

¹ Tribu Livraison services numériques client

Annexe 1 : Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
d) Revoir le processus des véhicules inconnus i) Empêcher la création d'un véhicule inconnu lorsque le NIV est valide et reconnu (en investigation) ii) Décoder le véhicule inconnu lorsqu'on l'inscrit comme véhicule connu (en investigation)		15 janvier 2025 14 août 2024 16 février 2025 4 juin 2025 19 mars 2025	 	3d) i) - En analyse par l'équipe responsable des mandataires en vérification mécanique à la VPCRSV - en attente d'une décision pour réduire la création de ces NIV. Cependant, l'investigation a permis de conclure qu'il n'y aucune incidence sur la tarification des véhicules soumis à la contribution SOFIL. En effet, un correctif a été mis en production pour bloquer l'immatriculation des NIVs inconnus à 17 positions si un NIV SAAQ existe. (CD 4300020599 – 14 août 2024) Corrigé CD 4300021622 dans la MEP du 2025-03-19 3d) ii) - L'analyse du 4 février 2025 a été faite pour vérifier le nombre de NIV à 17 positions avec une cylindrée à zéro. Aucun des 3 cas répertoriés avec cet enjeu. L'investigation se poursuit, mais la baisse de capacité d'expertise fonctionnelle SAP apporte un report de la réalisation. Pour contrer les effets du report, une mitigation est mise en place. Moyen de mitigation D'ici le correctif, une vérification de la banque pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, ayant la cylindrée à ZÉRO sera effectuée aux 2 semaines. Les cas trouvés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPSA.
e) Correctif pour ne plus perdre la cylindrée lorsqu'un NIV est décodé. Découvert le 4 février 2025 (en investigation)		30 juin 2025 19 mars 2025		Corrigé CD 4300021622 dans la MEP du 2025-03-19 En date du 4 février 2025, 3 NIV à 17 positions soumis à la contribution SOFIL avaient une cylindrée à 0 alors qu'ils avaient été préalablement décodés. La cylindrée est perdue au passage vers l'encaissement. L'investigation a débuté, mais la baisse de capacité d'expertise fonctionnelle SAP, apporte un délai de la réalisation du correctif. Pour contrer les effets du report, une mitigation est mise en place. Moyen de mitigation D'ici le correctif, une vérification de la banque pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, ayant la cylindrée à ZÉRO sera effectuée aux 2 semaines. Les cas trouvés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPSA.

Annexe 1 : Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
f) Incident sur le portail commerçant. Découvert le 4 février 2025. (Rendre la cylindrée obligatoire).		30 juin 2025 19 mars 2025		Corrigé CD 4100006082 dans la MEP du 2025-03-19 Incident: 2000142742. En investigation par l'équipe PES, aucun cas assujetti à la forte cylindrée SOFIL à la suite de l'analyse du 4 février 2025. L'investigation a débuté, mais la baisse de capacité d'expertise fonctionnelle SAP et le reste à faire L2 de la PES, apportent un délai de la réalisation du correctif. Pour contrer les effets du report, une mitigation est mise en place. Moyen de mitigation D'ici le correctif, une vérification de la banque pour les NIV à 17 positions, soumis à la contribution SOFIL, ayant la cylindrée à ZÉRO sera effectuée aux 2 semaines. Les cas trouvés seront acheminés pour régularisation à la Direction des opérations centralisées de la VPSA.
4) Pour les actions 1 à 3, prévoir des redressements massifs des cas en erreur	VPEN-LSNC / VPFA / VPSA			
a) Redressement financier en lien avec la cylindrée pour toutes les problématiques du point 3 (véhicules partiellement décodés, et le problème de la prestation électronique de services avec la cylindrée à 0.008) Volumétrie : approximativement 500 et 1 000 véhicules * * Ajout de cas à redresser jusqu'à la résolution des problèmes		15 décembre 2024 2 février 2025	 	La partie des redressements financiers sur les données véhicules en erreur dans CASA a été finaliser le 15 décembre 2024. À la suite de la décision du point 5, le redressement des données véhicules en erreur au patrimoine a été effectuée le 12 décembre 2024 R2406 redressé le 2 février 2025, les lettres seront expédiées semaine du 7 février 2025
5) Produire une analyse sur les données converties du patrimoine avec une cylindrée à zéro afin de prendre un positionnement sur la planification ou non d'une opération de mise à jour de ces données	VPFA / VPEN	31 octobre 2024 8 novembre 2024		Il est recommandé de : • procéder aux investigations permettant de corriger les NIV en erreur (112) et non décodables (203); • procéder au redressement financier des véhicules corrigés et décodables.

Annexe 1 : Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
6) Rattrapage des écarts identifiés et acheminés à ce jour pour analyse à la VPSA via les cas EMMA.	VPSA	20 octobre 2024		
7) Rappel et suivi auprès des préposés pour améliorer la qualité de la donnée à la saisie				
a) Développement des outils de formation	VPEN-GDC ²	28 novembre 2024		
b) Diffusion de la formation à l'ensemble des chefs d'équipe des points de service	VPASRR	Décembre 2024		La formation a été diffusée aux chefs d'équipe
c) Diffusion de la formation à l'ensemble des préposés des points de service	VPASRR	Novembre 2024		La formation a été diffusée aux chefs d'équipe uniquement, car la transaction de modifications de la cylindrée n'est pas disponible aux préposés.
d) Assurer des interventions ciblées auprès des employés et commerçant lorsqu'il y a des erreurs qui sont détectées de façon trop fréquente dans la gestion des cas EMMA (préventive, détective, correctrice)	VPASRR	Janvier 2025		En cours et en continu au cas par cas ciblé aux actions au point 9 b) Les programmes de contrôle de qualité auprès des commerçants intégreront la qualité de la donnée des véhicules saisie dans les systèmes.
8) Effectuer les conciliations hebdomadaires et mensuelles sur les montants à remettre à la SOFIL (sur une base de gestion de risques, revoir la fréquence des conciliations hebdomadaires si nous constatons une faible valeur ajoutée de celles-ci malgré qu'elles soient prévues à l'entente)	VPFA	Contrôle en place		

² Gestion du changement

Annexe 1 : Plan d'action

Actions prévues	Responsable	Échéance	Suivi	Commentaires
9) Faire des analyses périodiques de qualité des données afin d'identifier les sources des données erronées :		À planifier au 1 ^{er} trimestre de 2025		À la suite de l'implantation des correctifs systémiques et des redressements des données.
a) Identification des besoins	VPASRR / VPFA / VPSA / VPEN	Avril 2025		L'identification des risques et contrôles clés à impact financier spécifique au processus de facturation des droits pour les fortes cylindrées à remettre à la SOFIL. Cette analyse a été présentée à l'audit interne.
b) Développement de règles de validation des données et rapports.	VPEN-Gouv. et gestion des données/LSNC	Avril 2025		Les erreurs détectées via les contrôles décrits à l'étape 9 a) seront suivies afin de déterminer les tendances et leur provenance.
c) Analyse des résultats et rétroactions lorsque requis	VPASRR / VPFA / VPEN	Avril 2025		Ces suivis permettront d'alimenter des interventions ciblées auprès des intervenants du processus, d'ajuster les règles de validation, les contrôles automatisés de correction ou les rapports de détections le cas échéant aux étapes 9 d) et 9 e)
d) Amélioration systémique pour l'amélioration des données pour diminuer les erreurs à la source lors de la saisie	VPEN-LSNC	Automne 2025		À planifier d'ici l'automne 2025, vérifier les contrôles applicatifs qui pourraient être ajoutés afin de mettre en place une amélioration de la saisie des NIV à 17 positions qui sont soumis à la forte cylindrée, afin d'éviter des NIV non conformes à moins de 17 positions.
e) Amélioration systémique pour l'amélioration des données pour renforcer le processus de tarification des fortes cylindrées.	VPEN-LSNC	Automne 2025		À planifier d'ici l'automne 2025, ajouter un cas EMMA pour traiter les NIV (17 positions) non décodables depuis plus d'un an pour analyse par l'équipe à la Direction des opérations centralisées de la VPSA. À ce jour, aucun cas n'est assujéti à la contribution SOFIL pour forte cylindrée dénombrée dans l'analyse effectuée le 4 février 2025.

1 revenir dans quelques instants.

2 Puis là, corrigez-moi si je me trompe, je n'ai pas
3 votre expertise comptable et audit, mais est-ce qu'à
4 71, on... 71, pardon, c'est un peu le résultat de ce
5 que vous dites, des difficultés auxquelles vous avez
6 eu à faire face?

7 R. Oui, notamment, là, je ne suis pas au courant de
8 toutes toutes toutes les difficultés auxquelles ils
9 ont fait face, mais oui, ça fait partie de ça.

10 Q. Mais l'impossibilité de formuler une opinion,
11 c'est...

12 R. Oui.

13 Q. ... c'est dans ce contexte-là?

14 R. Oui, mais surtout d'obtenir -- « ils n'ont pas été en
15 mesure d'obtenir les éléments probants, suffisants et
16 appropriés », ça, ça veut dire que les... les tests
17 qu'ils ont faits, les documents qu'ils ont eus, le
18 travail d'analyse qu'ils ont fait ne leur
19 permettaient pas de s'assurer que les chiffres à
20 l'état financier étaient fiables, finalement.

21 Q. Je vais passer au prochain volet de votre témoignage,
22 là, sur votre... les vérifications en lien avec la
23 SOFIL.

24 R. Oui.

25 Q. C'est quoi, la SOFIL?

1 R. La SOFIL, c'est la Société de financement des
2 infrastructures locales.

3 Q. Qu'est-ce que... comme on dit en bon québécois,
4 qu'est-ce que ça mange en hiver, la SOFIL?

5 R. De mémoire, là, c'est que ça redistribue les fonds
6 aux municipalités ou aux organismes municipaux pour
7 ce qui est de... des infrastructures locales,
8 évidemment. Donc, par exemple, eaux potables, eaux
9 usées, la gestion des eaux usées ou la voirie locale,
10 ça... ça redistribue les fonds aux municipalités.

11 Q. Donc, c'est le... le lien entre la SAAQ et la SOFIL,
12 c'est... la SAAQ est un agent percepteur, si on veut?

13 R. Oui, exactement. En fait, la SOFIL avait, de mémoire,
14 plusieurs types de revenus, mais une partie
15 significative de ses revenus, c'était la SAAQ, qui
16 devait percevoir sur les certificats
17 d'immatriculation, les droits en lien avec les
18 véhicules munis de forts cylindrées. Ça représentait,
19 là, je pense, 2023-24, autour de 100 millions qui
20 étaient perçus par la SAAQ et qui devaient être remis
21 à la SOFIL.

22 Évidemment, là, la SAAQ se prenait des frais
23 d'administration, là, en lien avec ça, donc c'est le
24 net des deux qui était... qui était recueilli par la
25 SOFIL.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Q. Et est-ce qu'il y a des obligations de la SAAQ par
2 rapport à la SOFIL dans... dans ce rôle d'agent
3 percepteur-là?

4 R. Oui, en fait, il y avait une entente qui était signée
5 entre la SAAQ et la SOFIL, qui a évolué dans le
6 temps. Moi, j'avais... j'avais assisté, en fait, à
7 une mise à jour, je pense que c'est en 2021 que
8 l'entente avait été remise à jour entre la SAAQ et la
9 SOFIL. L'entente était sous la responsabilité de la
10 vice-présidence aux finances, mais c'était... c'était
11 Nathalie Tremblay, à l'époque, je crois, qui avait
12 signé cette entente-là.

13 Donc, ça venait... ça venait étayer, en fait, là, la
14 façon dont les... les droits devaient être perçus,
15 les frais d'administration, qu'est-ce qui était
16 permis que la SAAQ se garde, comment ça devait... à
17 quel moment ça devait être redonné à la SOFIL, puis
18 il y avait une annexe aussi à cette entente-là, qui
19 détaillaient les contrôles que la SAAQ devait
20 appliquer pour s'assurer, en fait, que la SOFIL
21 reçoive l'argent qui lui était dû.

22 Et ça, c'est la SAAQ qui avait détaillé les
23 différents contrôles qu'elle mettait en place pour
24 s'assurer que ce processus-là se faisait
25 adéquatement.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Et puis, c'était... c'était écrit, là, dans l'annexe,
2 que si les contrôles venaient à changer, bien, la
3 SAAQ devait informer la SOFIL de tout changement.
4 Il y avait aussi une clause importante dans cette
5 entente-là, c'était que la SOFIL mandatait, en fait,
6 la vérification interne de la SAAQ annuellement à
7 faire un audit sur les sommes qui étaient remises à
8 la SOFIL. On avait trois objectifs d'audit, de
9 mémoire, là, que je ne pourrais pas vous réciter
10 comme ça, mais on devait annuellement faire un
11 mandat, donc j'avais une collègue, là, qui faisait...
12 qui faisait ce mandat-là annuellement, puis
13 généralement, dans l'ancien système, là, ça... ça
14 allait bien, là, c'était vraiment un... un mandat
15 plus facile, ça roulait rondement, c'était les mêmes
16 contrôles d'année en année, tout allait bien, jusqu'à
17 la L2.

18 Q. Quel rôle avait... avez-vous été appelée à jouer par
19 rapport à la SOFIL et suite à la L2 ou en marge de la
20 L2?

21 R. Bien, à partir de février 2023, quand c'est tombé
22 dans le nouveau système, là, ma collègue qui faisait
23 le dossier habituellement a eu besoin d'aide, parce
24 que ma collègue n'était pas CPA, puis le... plus que
25 ça, c'est qu'à un moment donné, elle avait atteint

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 une certaine limite, là, pour dire que c'était plus
2 complexe, c'était vraiment complexe, d'aller
3 comprendre comment... comment les... les sommes
4 reliées à la SOFIL transigeaient d'un module
5 comptable à l'autre dans le nouveau système, puis
6 juste pour préciser, en fait, le mandat de la SOFIL
7 suivait l'année gouvernementale, donc c'était du 1^{er}
8 avril au 31 mars.

9 Donc, là, ce qui arrivait dans l'année 2023, au 31
10 mars 2023, c'est qu'on avait 10 mois qui étaient
11 corrects, pour nous, qui ne changeaient pas par
12 rapport aux autres années, que les contrôles étaient
13 appliqués tels que décrits dans l'entente, on n'avait
14 pas retracé d'erreurs, là, dans les tests qu'on
15 faisait.

16 Par contre, à partir de février, là, tout changeait,
17 premièrement, c'est ça, on n'avait même pas la
18 description, on se rappelle, comme le VGQ, on n'avait
19 pas plus la description du processus en lien avec
20 cette perception de droits-là.

21 Et puis, quand venait le temps de générer des tests,
22 bien là, on avait remarqué des erreurs quand même...
23 quand même importantes, là, qui nous démontraient que
24 les sommes qui devaient être perçues pour la SOFIL ne
25 l'étaient pas toujours ou à... en fait, on avait des

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

- 1 erreurs dans les deux côtés, soit que l'argent
2 n'était pas perçu ou l'argent était facturé en trop
3 au client, on en avait des deux côtés, mais le
4 problème principal qu'on avait vu, là, c'était qu'il
5 manquait des sommes.
- 6 Donc, pour nous, on... on ne pouvait pas vraiment
7 conclure que tout était beau, puis en plus, quand
8 venait le temps de valider, moi, j'allais valider
9 avec l'équipe des... de la VP finances, il y avait
10 des gens qui s'occupaient de la perception, qui
11 étaient responsables, en fait, de faire le virement à
12 la SOFIL à tous les mois, mais moi, quand j'allais
13 voir avec ces personnes-là, t'sais, comment ça se
14 passait, je leur demandais de confirmer que les
15 contrôles qui étaient dans l'entente étaient encore
16 valides, mais là, la personne n'était pas en mesure
17 de me dire : « Oui, ils fonctionnent tous », même
18 qu'il y avait des contrôles qui avaient tombé avec le
19 nouveau système, qui n'étaient plus en place, puis la
20 SAAQ n'avait pas informé la SOFIL de ce
21 changement-là.
- 22 Q. Puis est-ce que ces enjeux-là sont dénoncés à la VPTI
23 et ou aux programmes?
- 24 R. Oui, les deux, en fait, c'est ça, comme je vous dis,
25 vu qu'on travaillait beaucoup avec des ressources de

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 la VP finances, bien, nécessairement, le problème a
2 monté en premier au niveau de la VP finances. On a
3 expliqué, là, qu'est-ce qu'on... on remarquait au
4 niveau des contrôles, puis là, quand on... on avait
5 fait des extractions du système, puis je pense,
6 c'était des gens de la perception qui faisaient
7 des... des extractions du système, puis là, on voyait
8 qu'il y a des véhicules qui devaient être des
9 véhicules munis d'un moteur de fort cylindrée que leur
10 cylindrée était à zéro. Puis là, je ne suis pas
11 tellement une fille de véhicule, à ce moment-là,
12 monsieur Pelletier puis monsieur Lapierre m'ont
13 beaucoup aidée à cibler les véhicules qui étaient des
14 moteurs de fort cylindrée, mais t'sais, par exemple,
15 là, un... les pick-up étaient souvent... c'était ça
16 qu'on remarquait qui était problématique aussi, là,
17 ce n'est peut-être pas la... ce n'est peut-être pas
18 la raison pour laquelle le contrôle n'embarquait pas,
19 mais par exemple, un Dodge Ram avec un moteur, je
20 pense, un 6 cylindres, bien, il apparaissait à zéro
21 dans le système, ça fait que ça faisait en sorte que
22 les droits SOFIL n'étaient pas perçus.
23 Puis t'sais, ce qui arrive avec ces erreurs-là, c'est
24 que si le client paie trop, souvent, il va le
25 dénoncer, t'sais, il ne voudra pas payer pour rien,

1 mais à l'inverse, si le client n'a pas payé ce qu'il
2 devait puis que ça représente des centaines de
3 dollars, pour nous, c'était un risque important,
4 parce qu'on se disait qu'ils ne vont jamais lever la
5 main, ces gens-là, pour dire : « Excusez, je dois de
6 l'argent à la SAAQ. » Ça fait que c'était très
7 difficile d'aller chercher l'intégralité aussi de ces
8 erreurs-là.

9 Q. Est-ce que, une fois que les enjeux sont dénoncés,
10 est-ce qu'on va vous dire... quelle est la réponse,
11 est-ce qu'on vous dit que c'est réglé, est-ce qu'on
12 demande plus d'informations, c'est quoi la... la
13 réponse à propos...

14 R. Bien, ils nous ont demandé... la VPTI surtout, là,
15 c'était Caroline Foldes-Busque qui s'occupait de ce
16 dossier-là avec les gens de la tribu immatriculation,
17 de mémoire, là, bien, ils ont demandé des exemples
18 concrets, évidemment, là. Ça fait que nous, on...
19 moi, j'imprimais la facture dans le système pour
20 montrer que ça ne faisait pas de sens, en fait,
21 c'était la fiche du véhicule qui était mal codée,
22 finalement. Donc, t'sais, ce qu'il faut comprendre
23 aussi, c'est que tant que le véhicule dans le système
24 est mal codé, bien, il continue de vivre, ce
25 véhicule-là, si je le transfère à quelqu'un d'autre,

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 je le vends, par exemple, il continue d'être mal
2 codé, là, ça fait que ça pouvait... ça pouvait
3 s'étirer dans le temps.
4 Donc, on montrait ces preuves-là, puis on leur
5 demandait, bien, en premier, t'sais, c'est-tu une
6 vraie erreur, parce que t'sais, ça se pourrait qu'il
7 y ait une exception à ça, puis finalement, c'est ça,
8 madame Foldes-Busque nous disait : « Bien, ce n'est
9 pas... tout est corrigé, on est au courant de ces
10 cas-là, puis ils sont corrigés. » Bon, là, nous, on
11 continuait nos travaux, on refaisait d'autres
12 extractions, on arrivait encore avec la même
13 problématique. Ça fait que là, on se disait : bon,
14 bien, ça ne marche pas, on trouve encore des erreurs.
15 Et là, toute la chaîne hiérarchique se faisait,
16 c'est-à-dire, nous, on montait ça à notre directeur,
17 monsieur Pelletier; lui, soit qu'il parlait aux
18 finances ou aux... à la VPTI; puis ultimement, il
19 montait ça dans ses statutaires à monsieur Ducharme.
20 Puis là, il disait : « Bien, on a encore trouvé des
21 cas de cylindrées à zéro, c'est des droits quand même
22 importants qui ne sont pas perçus. » Puis là,
23 monsieur Ducharme se revirait vers madame
24 Foldes-Busque : « Caroline, comment ça ce n'est pas
25 corrigé? », puis là, elle, elle disait que c'était

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 corrigé.

2 Donc, ça tournait en rond comme ça, puis à chaque
3 fois, on lui réimprimait des cas très contemporains à
4 monsieur Ducharme puis au secteur des TI pour prouver
5 que, finalement, la problématique, elle existait
6 encore.

7 Donc, ce qu'on en comprenait, en fait, c'est que
8 quand madame Foldes-Busque disait que c'était
9 corrigé, c'était du cas par cas qui était corrigé,
10 mais la machine, elle générait encore les mêmes
11 erreurs dans les mois suivants.

12 Puis en fait, je pense qu'à mon départ, c'était
13 encore là, la problématique, de mémoire.

14 **Me SIMON TREMBLAY :**

15 Je vais demander à Madame l'assistante greffière
16 d'exhiber la pièce à l'onglet 3, qui est un échange
17 courriel entre madame Foldes-Busque, vous, et
18 monsieur... bien, et d'autres personnes, et monsieur
19 Pelletier, je dirais, parce qu'il va répondre
20 éventuellement, qu'on pourrait coter cet échange de
21 courriels-là daté de l'automne 2023, donc 43_P-274.

22

23 **(PIÈCE 43_P-274)**

24

25 Q. Donc, pouvez-vous commenter... vous avez aussi à

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 votre onglet 3, si vous voulez suivre, Madame
2 l'assistante greffière va cheminer en commençant du
3 bas vers le haut, commenter un peu l'échange qu'il y
4 a avec madame...

5 R. Foldes-Busque, oui.

6 Q. Oui.

7 R. C'est ça, déjà, on voit que c'était au mois de
8 septembre, ça fait qu'on avait... habituellement, le
9 mandat de la SOFIL était déposé en juin, mais là,
10 dans le cadre de la transformation CASA, on avait
11 demandé une extension à la SOFIL pour déposer plus
12 tard, de mémoire, c'était en octobre.
13 Donc, c'est ça, on... c'était un des échanges, là,
14 qu'on avait informé Caroline, comme convenu, on lui
15 avait envoyé 28 cas pour lesquels, là, on avait
16 trouvé des erreurs, donc c'était des extractions, là,
17 du système de la facturation des clients; en fait, ce
18 qu'on s'attendait, nous, c'est d'avoir une
19 explication par rapport à ça, pour savoir est-ce que
20 le cas est corrigé, puis nous, dans le cadre de notre
21 mandat SOFIL, on devait valider que les corrections
22 étaient bien faites.
23 Donc, ce qu'on lui demandait, au final, c'était de...
24 d'avoir la preuve, en fait, que c'était corrigé, pas
25 juste une confirmation verbale que c'était corrigé.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Q. Si on monte, Madame l'assistante greffière. Vous
2 pouvez diriger l'assistante greffière pour monter...

3 R. Oui.

4 Q. ... pour nous commenter, parce que je ne veux pas...

5 R. Ah, bien là, « est-ce que cette liste est finale »?
6 Effectivement, la liste n'était pas finale, parce que
7 c'était des échantillons, nous, qu'on sortait. Donc,
8 on avait quelques cas au fur et à mesure, mais on
9 n'était pas en mesure de conclure que c'était
10 l'entièreté des erreurs qu'on avait ciblées dans
11 notre échantillon.

12 Donc, si on peut remonter, s'il vous plaît. Juste un
13 petit peu encore, pour avoir le début du courriel,
14 s'il vous plaît. Oups!

15 Donc, c'est moi qui lui réponds tout de suite après.

16 Q. Oui, le début, c'est « Bonjour Caroline ».

17 R. Oui, O.K. C'est parfait! Non, c'est ça, moi, je
18 confirmais que la liste n'était pas finale, parce que
19 nos analyses se poursuivaient puis... puis en fait,
20 ça, c'était un type d'erreurs, là, qu'on avait, mais
21 en fait, là, les mois suivants nous ont permis de
22 confirmer qu'il y avait d'autres types d'erreurs en
23 lien avec les droits perçus pour la SOFIL.
24 Puis c'est ça, comme j'ai expliqué, en fait, on
25 demandait que pour chacun des cas, on voulait avoir

1 la documentation que c'était corrigé, là, la preuve
2 que... ou des imprime-écrans ou, bref, des éléments
3 probants qui nous permettaient de confirmer que
4 c'était bel et bien corrigé.
5 Puis là, ce n'était peut-être pas aussi clair que ça
6 dans le courriel, mais en fait, nous, ce qu'on
7 visait, c'est que la machine, elle n'en reproduise
8 plus des erreurs. Ce qu'on voulait, c'est de voir que
9 la problématique dans le système, elle était
10 corrigée, pas juste les cas individuels.
11 Vous pouvez remonter.
12 Q. Si on monte, oui.
13 R. Donc, c'est ça, madame Foldes-Busque qui répond :
14 « Ma compréhension était que ce sont
15 des validations de conformité que
16 vous faites pour la SOFIL et non un
17 mandat d'audit. »
18 Là, peut-être qu'à ce moment-là, elle n'était pas
19 informée, là, que c'était en vertu de l'entente
20 SAAQ-SOFIL qu'on avait ce mandat-là, mais je pense
21 que c'est dans l'autre courriel, juste au-dessus, que
22 je lui explique, là, notre mandat.
23 C'est ça, là, j'étais venue camper dans quel but on
24 demandait ces travaux-là, donc :
25 « L'entente signée SOFIL -SAAQ exige

1 une mission d'audit annuel pour
2 s'assurer du respect des conditions
3 nommées à l'entente. »

4 La conformité, dans le fond, ça faisait partie,
5 c'était un... ça faisait partie intégrante de notre
6 mandat d'audit, puis c'est ça, on faisait des tests,
7 là, de corroboration pour être en mesure d'avoir...
8 d'émettre notre opinion.

9 Puis c'est ça, un peu plus bas dans le courriel, là,
10 en fait, je faisais... je faisais référence, là, si
11 ce n'était pas possible pour elle de nous envoyer,
12 là, toutes les descriptions de... des correctifs,
13 mais t'sais, sinon, nous, on pouvait avoir accès
14 aussi aux systèmes dans lesquels elle documentait ça
15 pour lui alléger un peu la tâche, alléger la tâche à
16 ses équipes, puis qu'on aille consulter nous-mêmes
17 les correctifs en lien avec ça, mais on n'a toujours
18 rien reçu comme preuves que c'était corrigé.

19 Q. Si on remonte.

20 R. Bon, là, ça veut dire que, c'est ça, la problématique
21 se poursuivait dans le temps, puis comme je vous ai
22 dit tout à l'heure, t'sais, à chaque fois, monsieur
23 Ducharme était informé dans les statutaires avec
24 monsieur Pelletier que la problématique était encore
25 présente, puis t'sais, le premier réflexe à monsieur

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Ducharme, c'était de dire : « Bien, Caroline m'a dit
2 que tout était corrigé, comment ça vous arrivez
3 encore avec ça? » Ça fait que nous, on préparait des
4 cas imprimés à monsieur Pelletier pour qu'il débarque
5 dans le bureau de monsieur Ducharme en lui montrant
6 que c'était des cas très contemporains qui dataient
7 de la semaine dernière, par exemple, puis là, il
8 était en mesure de constater que le système générerait
9 encore l'erreur.
10 Donc, c'est probablement suite à ça, là, que madame
11 Foldes-Busque a répondu :
12 « J'ai su hier qu'il y avait d'autres
13 cas en erreur, mais nous n'avons rien
14 reçu de votre part. »
15 Mais là, nous, ce n'était pas nécessairement mon
16 devoir, là, d'envoyer à chaque fois que je trouvais
17 un écart, d'envoyer un rapport détaillé à madame
18 Foldes-Busque. Par contre, on collaborait, là, on...
19 c'était quand même dans les discussions courantes de
20 dire : « La problématique existe encore, qu'est-ce
21 qu'on fait avec ça? » Puis là, elle me demandait, en
22 fait, elle voulait avoir... de ce que j'en
23 comprenais, là, l'intégralité des cas en erreur, là,
24 dans la journée même, pour... « puisque un plan
25 d'action sera requis », c'est parce que la VPTI,

1 conjointement avec la vice-présidence aux finances,
2 avait un plan d'action pour la production des états
3 financiers.

4 Donc, ça, ça comprenait une explication des
5 redressements qu'ils devaient faire dans le système,
6 qui impactaient les états financiers.

7 Et là, suite à ce courriel-là, qui était quand même
8 un peu... un peu plus insistant, bien là, mon
9 gestionnaire a pris la relève pour répondre...

10 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

11 Q. Descendez, là. Il y a la réponse que j'ai vue tantôt,
12 puis j'ai pris de l'avance...

13 R. Oui.

14 Q. ... monsieur Pelletier lui répond à madame
15 Foldes-Busque?

16 R. Exactement, oui.

17 Q. Alors, c'est le premier courriel en haut.

18 R. Bien, c'est ça, madame Foldes-Busque, à cette
19 date-là, elle n'était pas VP, mais elle était quand
20 même assez haut placée dans l'organisation, donc mon
21 gestionnaire a cru bon de prendre la balle au bond
22 puis de lui répondre, puis c'est ça, là, dans le
23 premier paragraphe, là, on voit, je crois, la fin de
24 la troisième ligne :

25 « Il n'est donc pas de notre

1 responsabilité de fournir
2 l'intégralité des cas en erreur. De
3 plus, il serait difficile de
4 prétendre à l'intégralité des écarts,
5 puisque le nouveau système en génère
6 quotidiennement. »

7 Puis là, elle faisait un historique un peu des
8 échanges qu'on avait eus, et puis, c'est ça :

9 « Nos analyses ont cependant permis
10 de constater que les mêmes problèmes
11 ne sont toujours pas réglés. Par
12 exemple, des nouvelles acquisitions
13 en septembre et octobre... »

14 Puis dans l'avant-dernier paragraphe :

15 « Dans le cadre de nos travaux, nous
16 avons également partagé des exemples
17 avec... »

18 Ça, c'est la finance, là, la vice-présidence
19 contributions d'assurance, finances et contrôles
20 organisationnels, de mémoire :

21 « Qui nous a confirmé les rôles de la
22 tribu finances et ceux de la
23 direction générale des finances ainsi
24 que les échanges que ces équipes ont
25 eus quant au traitement des écarts et

1 des informations à fournir au comité
2 d'audit en lien avec le plan d'action
3 sur la production des états
4 financiers. »

5 Comme je vous disais, là, à chaque comité d'audit,
6 là, le... le « CAPA » demandait, les membres
7 demandaient un suivi, dans le fond, des... du plan
8 d'action pour produire des états financiers, parce
9 qu'il n'y avait toujours pas d'états financiers en
10 bonne et due forme à ce moment-là.

11 Donc, c'est ça, il concluait :

12 « Il est donc surprenant d'apprendre
13 que tu as été informée seulement hier
14 que d'autres écarts existent. »

15 Parce que nécessairement, ça se parlait, là, par...
16 par le biais de d'autres dossiers.

17 Puis c'est ça, on voit, à la dernière ligne, c'est
18 ça, le PDG a été informé de ça :

19 « Suite à une rencontre hier avec le
20 PDG, il a été convenu que -- ça,
21 c'est la vice-présidence aux finances
22 -- devait justifier le plan d'action que
23 vous faites conjointement. »

24 **Me SIMON TREMBLAY :**

25 Q. Donc, suite à... bien, pas à ces échanges-là, mais

1 suite à cette situation-là, est-ce que vous allez,
2 dans votre rapport de mission d'audit annuel de
3 l'entente SOFIL SAAQ, vous allez mentionner ces
4 anomalies-là?

5 R. Oui, oui, on se devait de le nommer, en fait, là, le
6 rapport d'audit en lien avec la SOFIL était envoyé
7 directement à monsieur Marc Grandisson, là, qui est
8 le président du conseil d'administration de la SOFIL,
9 et il y avait une copie qui était envoyée au
10 ministère des Finances, je crois, ou c'était en copie
11 conforme, puis habituellement, comme il n'y avait pas
12 vraiment d'enjeux par rapport à ce dossier-là,
13 t'sais, on envoyait quand même une copie aux
14 finances, mais... à la VP finances, mais il n'y avait
15 pas... il n'y avait pas d'actions à accomplir.
16 Par contre, cette année-là, ce qu'on a jugé pertinent
17 de faire, c'est de faire la copie avec nos constats à
18 monsieur Grandisson, à la SOFIL, puis on a fait un
19 duplicata, en fait, de ce rapport-là, sur lequel on a
20 rajouté deux recommandations à l'équipe, adressées à
21 la vice-présidence aux finances, pour venir corriger
22 le problème.

23 Q. On va exhiber, si vous me permettez, Monsieur le
24 commissaire, l'onglet 3A, Madame l'assistante
25 greffière, donc qu'on va coter... c'est le rapport de

mission d'audit annuel de l'entente SOFIL-SAAQ daté
du 29 septembre 2023, sous la cote 43_P-275.

(PIÈCE 43_P-275)

Et on peut aller à la seconde page, où on voit, là,
soulignés, les... les éléments que... les enjeux
soulevés.

Je ne sais pas si vous voulez commenter sur...

R. Je ne sais pas si c'est pertinent de regarder les
objectifs d'audit qui sont juste...

Q. Ah! Oui, allez-y, allez-y.

R. ... avant, peut-être?

Q. Allez-y, pardon. Oui, donc en bas de la première
page?

R. Oui, exactement, de mémoire!

Q. C'est correct, allez-y.

R. O.K. C'est bon. Ça, en fait, Monsieur le commissaire,
c'est :

« Le présent audit vise à s'assurer
du respect des points suivants. »

C'était nos objectifs qui étaient nommés dans
l'entente, là, ce n'est pas nous qui les décidait à
la vérification interne. Donc, on devait valider que
la SAAQ s'était acquittée de ses obligations en vertu

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 de l'entente, que les frais administratifs réclamés
2 par la SAAQ à la SOFIL respectaient les paramètres
3 prévus, puis ce qui est important, c'est le troisième
4 picot :

5 « Le système de contrôles en place à
6 la SAAQ, tel que décrit dans l'annexe
7 de l'entente, demeure inchangé, tout
8 changement devant être communiqué aux
9 autorités de la SOFIL. »

10 Ça, c'était les mots de la SOFIL, les mots de
11 l'entente, en fait.

12 Donc, si on poursuit, là, c'était nos constats qu'on
13 avait faits par rapport à cette année financière-là.
14 Donc, on était venus mettre en contexte quand même,
15 là :

16 « Depuis février 2023, la SAAQ vit
17 une transformation numérique majeure
18 touchant plusieurs de ses systèmes,
19 nos travaux d'audit ont permis de
20 constater que... »

21 Là, on venait camper que tous les 10 premiers mois
22 n'étaient pas touchés par ça, avec l'ancien système,
23 les points ont tous été respectés, c'est à partir de
24 février 2023, là, que ça se corsait :

25 « Bien que certains contrôles en

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 place demeurent inchangés... »
2 Parce qu'il y en avait quelques-uns, de mémoire, il y
3 en avait cinq ou six, là, dans l'annexe, donc il y en
4 avait qui étaient demeurés inchangés:

5 « ... d'autres ont été modifiés ou
6 annulés depuis le déploiement des
7 nouveaux systèmes. Ces changements-là
8 n'ont pas été communiqués à la
9 SOFIL. »

10 Ensuite :

11 « Pour les mois de février et mars
12 2023, les nouveaux systèmes ne
13 permettent pas de s'assurer de
14 l'intégralité des droits qui devaient
15 être perçus par la SAAQ. Nos analyses
16 démontrent que des droits qui
17 devaient être perçus ne l'ont pas
18 été. »

19 Ça, c'est en lien avec les cas dont je vous parlais
20 notamment, là, les transactions à zéro -- les
21 cylindrées à zéro.

22 L'écart de démarcation, ça, c'est que le montant
23 avait été transféré dans le mois suivant, là, donc,
24 ça, ça n'avait pas d'impact ultimement pour la SOFIL,
25 c'est juste qu'elle n'a pas reçu son argent en temps

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 opportun, elle l'a reçu un mois plus tard, mais il
2 fallait quand même le nommer, vu que le montant était
3 significatif; par contre, là, elle l'avait bien reçu,
4 l'argent.

5 Et puis, on finit :

6 « Au 31 mars 2023, des problèmes de
7 démarcation demeurent, des
8 transactions pouvant viser des droits
9 à remettre à la SOFIL sont toujours
10 en correction à ce jour. »

11 Par là, ce qu'on voulait dire, c'est qu'en fait, il y
12 avait des corrections à faire dans les dossiers des
13 clients, puis ce qui arrive, c'est que la correction
14 qu'on fait, si on se rend compte qu'il y a un écart
15 dans le dossier du client, bien là, la correction, on
16 la fait en date d'aujourd'hui, donc ça ne veut pas
17 dire que ça s'apparente à la bonne année financière
18 pour la SOFIL, la SOFIL ne reçoit donc pas l'argent
19 en temps opportun, elle la reçoit plus tard, lorsque
20 la correction est effectuée. C'est pour ça qu'on
21 venait dire « des problèmes de démarcation », c'est
22 que le... le droit pour la SOFIL était comptabilisé
23 plus tard dans les livres de la SAAQ, et donc, remis
24 plus tard à la SOFIL.

25 Si on poursuit :

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 « Des travaux sont en cours afin
2 d'identifier et de corriger les
3 écarts et de stabiliser les systèmes
4 touchés par la transformation. »

5 Ça, évidemment, on fait référence au plan d'action
6 qui est fait par la VPTI et la VP finances, là, pour
7 corriger les écarts et stabiliser les systèmes
8 touchés par la transformation.

9 « Ce rapport est destiné à la SOFIL », effectivement.

10 **Me SIMON TREMBLAY :**

11 Q. Parfait. Si on va à l'onglet suivant, onglet 3B, la
12 pièce... bien, la... ce qu'on va intituler, là, note
13 au comité actif-passif et audit du 5 octobre 2023,
14 une note de monsieur Pelletier, qu'on va coter sous
15 43_P-276.

16

17 **(PIÈCE 43_P-276)**

18

19 Donc, tantôt, vous avez parlé que sensiblement, c'est
20 un... c'est un copier-coller, sauf qu'il y a des
21 recommandations ici, évidemment, qu'on n'a pas
22 dans... dans la note.

23 Donc, si on peut aller à la fin de la seconde page,

24 Madame l'assistante greffière.

25 Pouvez-vous nous parler un peu, commenter les

1 recommandations qui sont faites, s'il vous plaît?

2 R. Oui. Bien, on avait deux principales recommandations,
3 en fait, de ce que je vois dans la conclusion, ça
4 avait été validé, envoyé à la vice-présidence aux
5 finances et à la VPTI, là, qui était la VP expérience
6 numérique. Donc, on avait deux recommandations
7 principales, en fait, là, c'était... la première :

8 « S'assurer que tous les droits qui
9 auraient dû être perçus à ce jour
10 soient comptabilisés correctement et
11 remis à la SOFIL. »

12 Bien, en fait, on peut... on peut vulgariser ça en
13 disant : corriger les livres, en fait, corriger les
14 comptes clients puis corriger les... ultimement, les
15 livres comptables :

16 « Cette assurance-là doit comprendre
17 notamment la validation des
18 caractéristiques des véhicules
19 associés aux numéros d'identification
20 avec celles de la base de données de
21 décodage, et ce, afin de s'assurer de
22 l'exactitude et l'intégralité des
23 droits SOFIL qui doivent être
24 facturés et transmis. »

25 Ça, si je peux vous décoder ça, Monsieur le

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 commissaire, là, en fait, c'est qu'il y avait un
2 contrôle, en fait, dans l'ancien système, qui faisait
3 en sorte que le numéro d'immatriculation du véhicule
4 était automatiquement lié, si on veut, à la base de
5 données qui est décrite là, la base de données de
6 décodage « Vintel », je pense que c'est un équivalent
7 du *black book*, là, qui vient... c'est une base de
8 données externe à la SAAQ, qui vient s'assurer, là,
9 que les caractéristiques du véhicule sont adéquates.
10 Donc, ça, il y avait comme une corroboration qui se
11 faisait automatique, puis ça faisait en sorte qu'on
12 échappait beaucoup moins d'erreurs, là, c'est... puis
13 dans les cas où, par exemple, un préposé, mettons, se
14 trompait en... en mettant les caractéristiques du
15 véhicule, si c'était fait à la main, bien là, il y
16 avait un rapport d'erreurs qui était produit quand ça
17 ne corroborait pas avec les informations de ce
18 système-là, puis il y avait un rapport d'erreurs qui
19 était analysé une fois par mois par quelqu'un, là, à
20 l'accès sécuritaire au réseau routier. Donc, on avait
21 quand même un filet de sécurité.
22 Là, ce qu'on comprenait puis ce qui avait été validé
23 aussi par les secteurs, c'était que ce contrôle-là
24 n'existait plus dans CASA.
25 Donc, il n'y avait plus, là, l'arrimage avec la base

1 de données externe pour valider que les
2 caractéristiques étaient les bonnes du véhicule, et
3 donc, que les droits se percevaient tel que prévu,
4 puis c'est pour ça, entre autres, là, qu'on avait des
5 erreurs au niveau des cylindrées.
6 Donc, ça, c'était la première recommandation, c'est
7 ça, t'sais, ils devaient, en fait, réintégrer ça ou
8 trouver un équivalent, mais s'assurer que les...
9 c'est ça, corriger les livres, s'assurer que les
10 droits étaient perçus et comptabilisés et remis à la
11 SOFIL.
12 Deuxième recommandation, bien là, on était au niveau
13 de la vice-présidence aux finances, là, aux
14 contributions d'assurance, finances et contrôles
15 organisationnels :
16 « Doit s'assurer de l'efficacité des
17 contrôles mis en place afin que tous
18 les droits SOFIL soient perçus,
19 comptabilisés correctement et remis
20 tel que prévu dans l'entente. De
21 plus, tout changement aux contrôles
22 mentionnés dans l'entente doit être
23 communiqué. »
24 En fait, ce qu'on disait, c'est : premièrement, dites
25 à la SOFIL ce que vous avez changé dans vos

contrôles, puis assurez-vous de... de vous assurer de l'efficacité des contrôles à l'avenir, c'était en deux étapes.

Me SIMON TREMBLAY :

Q. Puis deux, trois petites questions avant de prendre la pause, je vois l'heure qui passe, je m'excuse.

À votre connaissance, est-ce qu'il est advenu... qu'est-ce qui est advenu, dis-je, du suivi de ces recommandations-là, là, les deux recommandations?

R. Bien là, ce rapport-là est au mois d'octobre, et comme je vous disais un peu plus tôt, là, au mois de février, le comité d'audit nous demandait un suivi de tous les... toutes les recommandations qui étaient actives, donc ce dossier-là en faisait partie, et moi, juste avant de partir, là, je pense... j'avais travaillé sur le suivi des recommandations, donc j'étais allée valider avec l'équipe de la vice-présidence finances, puis on avait aussi le plan d'action sur la production des états financiers qui était fait conjointement avec la VPTI, ce qu'on s'est rendu compte, en fait, c'est que, bien, il n'y avait pas grand-chose d'avancé, là, relativement à ces recommandation s-là qui étaient émises.

Dans notre suivi des recommandations, en fait, on a conclu que la première recommandation était en

1 progrès insatisfaisant, parce que là, ils
2 commençaient à corriger les livres, mais t'sais,
3 c'est très très long, là, il faut penser que c'est
4 les gens de la SAAQ, les employés, qui corrigent cas
5 par cas, chacun des dossiers, puis que si le... comme
6 je vous disais tout à l'heure, si le véhicule a
7 changé de main, là, tout ça, bien, il faut le suivre,
8 ça devient un travail colossal de retracer
9 l'historique, là, les événements de chacun des cas en
10 problème.

11 Donc, la première est en progrès insatisfaisant, mais
12 ils avaient quand même démarré des démarches, là,
13 c'est pour ça qu'on appelait ça « progrès
14 insatisfaisant ».

15 Puis la deuxième, bien là, on avait créé une nouvelle
16 catégorie, en fait, on avait créé la catégorie
17 « aucun progrès », parce qu'il n'y avait absolument
18 rien qui était fait par rapport à ça au moment où on
19 faisait le suivi.

20 Q. Et tantôt, on a vu le paragraphe 72, là, du rapport
21 du vérificateur général, donc je comprends que la
22 remarque là au paragraphe 72 de la pièce 1_P -1
23 réfère à cette problématique-là?

24 R. Oui, bien, ultimement... nous, en fait, là, il
25 faut... il faut comprendre que tous nos travaux à la

1 vérification interne étaient... étaient regardés par
2 les auditeurs externes, en début de mandat, là, ils
3 nous demandaient de tout leur fournir qu'est-ce qu'on
4 produisait à l'interne, ils avaient accès à tous nos
5 travaux comme ils voulaient.

6 Donc, ils étaient au courant de ce suivi-là, ils
7 savaient que les problématiques étaient encore en
8 vigueur, ils ont vu le suivi des recommandations
9 aussi, puis eux, de par leurs travaux, parce qu'ils
10 en font aussi, là, au niveau de la perception dans le
11 cadre des... de la vérification des états financiers,
12 bien, ils étaient en mesure de constater les mêmes
13 problèmes que nous, c'est pour ça, là, que ça l'a
14 amené, en fait, une réserve au niveau des états
15 financiers de la SOFIL, pour venir en cohérence
16 avec... avec qu'est-ce qu'on avait puis qu'est-ce
17 qu'eux observaient surtout, là.

18 Q. Avant de prendre la pause, à votre connaissance,
19 est-ce qu'il y a un... est-ce qu'il y a d'autres
20 problèmes similaires avec la perception d'autres
21 droits de la SAAQ suite au déploiement de L2?

22 R. Bien, c'est sûr, notre mandat était essentiellement,
23 là, sur les droits SOFIL. Par contre, vu le type de
24 véhicules que... pour lesquels il y avait les droits
25 perçus pour la SOFIL, bien, souvent, on avait la taxe

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 de luxe qui rentrait en ligne de compte, ça fait que
2 c'était les véhicules de plus de 40 000 \$, puis
3 souvent, ce qu'on voyait, c'est que la taxe de luxe
4 non plus n'était pas perçue. Ça fait que t'sais, ça
5 commençait à être quand même significativement, parce
6 que là, si on dit... bien, t'sais, 1 % de ce qui
7 dépasse 40 000 \$, on avait des véhicules de luxe, là,
8 les... encore là, demandez-moi pas de dire le modèle,
9 s'il vous plaît, Monsieur le commissaire, mais
10 t'sais, on avait des véhicules de plus de 100 000 \$,
11 là, vraiment, qui étaient et des forts cylindrés et
12 des véhicules de luxe, puis que le client avait
13 ultimement épargné plusieurs centaines de dollars,
14 puis comme je vous dis, si la fiche du véhicule n'est
15 pas corrigée, ça continue de se poursuivre, là, tant
16 qu'il renouvelle son immatriculation ou qu'il vend
17 son véhicule à quelqu'un d'autre.

18 Donc, c'était assez colossal, là, de... d'aller
19 recorriger tout ça, puis c'est ça, on... comme mon
20 ancien directeur disait : on s'enfargeait dans la
21 taxe de luxe en même temps qu'on regardait les droits
22 à la SOFIL.

23 **Me SIMON TREMBLAY :**

24 Donc, Monsieur le commissaire, je vois qu'il est
25 11 h 07, on pourrait peut-être reprendre à 11 h 25.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

2 11 h 30.

3 **Me SIMON TREMBLAY :**

4 11 h 30? Parfait.

5 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

6 Parfait.

7 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8 Veuillez vous lever, pause jusqu'à 11 h 30.

9

10 **(11 h 09 - SUSPENSION DE L'AUDIENCE)**

11 **(11 h 30 - REPRISE DE L'AUDIENCE)**

12

13 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

14 Veuillez vous lever, reprise de l'audience.

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 Alors, sur le même serment.

17 **Me SIMON TREMBLAY :**

18 Alors, on... il reste deux chapitres, là, ou deux
19 sections au témoignage de madame Lalonde.

20 Donc, le prochain, c'est la correction des problèmes
21 liés à CASA.

22 Q. Donc, avez-vous été informée d'une liste de problèmes
23 à corriger en lien avec le déploiement de CASA?

24 R. Oui. Oui, en fait, dès que... qu'il y a des
25 redressements, là, qui étaient à... en fait, il y a

1 des redressements qui étaient à faire pour corriger
2 les états financiers, puis quand un redressement
3 devenait significatif, à ma connaissance, là, il
4 était ajouté à une liste de... de redressements, de
5 mémoire, là, quand je suis partie, c'était dans la
6 cinquantaine, là, autour... j'avais 57 en tête, 57
7 redressements à corriger pour redresser les états
8 financiers.

9 Q. Par qui est dressée cette liste-là?

10 R. À la base, c'était la tribu finances de la VPTI qui
11 avait la responsabilité, là, de... de générer cette
12 liste-là, puis c'était vraiment comme un tableau
13 Excel avec toute la liste des... des redressements
14 effectués, une brève explication, puis on avait une
15 idée de la portée, là, en fait, de quel côté était
16 l'écart, est-ce que c'est les clients qui devaient
17 rembourser ou l'inverse, la SAAQ qui devait facturer,
18 puis on avait la portée en termes de clients puis le
19 type de clientèle qui était impacté, là, il y avait
20 plusieurs détails dans ce tableau-là.

21 Q. Puis la DVIEP, est-ce qu'elle était impliquée d'une
22 façon ou d'une autre dans le traitement de cette
23 liste-là?

24 R. Ultimement, on... en fait, on ne la produisait pas;
25 ultimement, on était impliqués, parce que... si je

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 remonte un peu l'histoire, là, cette liste-là était
2 produite par la tribu finances de la VPTI, et puis,
3 pour valider cette liste-là, c'est la deuxième ligne
4 de maîtrise, en fait, là, c'est la direction des
5 risques et des contrôles organisationnels, sous
6 Francine Lépinay, qui a été mandatée pour venir
7 valider la portée, comme je vous dis, le nombre... le
8 montant monétaire de ce redressement-là puis la
9 portée en nombre de clients.
10 Donc, la deuxième ligne de maîtrise a été mandatée,
11 mais t'sais, bien rapidement, il manquait de bras
12 pour faire la job, là, d'analyser tous ces
13 redressements-là, on était une cinquantaine et plus,
14 puis en fait, l'organisation cherchait principalement
15 des CPA pour venir donner un coup de main pour
16 analyser ces redressements-là, donc il y a eu un
17 appel à tous, là, pour les CPA, de la boîte au
18 complet, j'ai cru comprendre qu'il y avait eu peu
19 de... peu de volontaires pour venir faire ça, donc le
20 président a demandé spécifiquement à mon
21 gestionnaire, Daniel Pelletier, que nous, à la
22 vérification interne, on aille donner un coup de main
23 là-dedans, surtout parce qu'on avait plusieurs CPA
24 dans notre boîte, puis des experts en informatique
25 aussi. Oui? Je m'excuse.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Q. Non, ça va.

2 R. O.K.

3 Q. Donc, quel est l'objectif qui est poursuivi par la
4 Société avec cette liste-là?

5 R. En fait, bien, probablement recenser les
6 redressements à faire aux états financiers, puis voir
7 la portée, puis se faire un suivi, là, de... des
8 corrections, mais ultimement, ils voulaient remettre
9 cette liste-là aux auditeurs externes pour, en fait,
10 faire un portrait du redressement, faire une brève
11 analyse du redressement, pour que les auditeurs
12 externes puissent apprécier, en fait, c'était quoi le
13 problème, qu'est-ce qui a été fait pour le corriger,
14 puis ultimement, ils voulaient en venir à joindre à
15 ça une écriture comptable pour prouver que le
16 redressement avait été fait dans les livres.
17 Par contre, moi, de mémoire, quand je suis partie,
18 c'était vraiment au niveau d'une écriture de
19 redressement pour le poste du compte et non chacune
20 des erreurs corrigées spécifiquement dans les comptes
21 des clients.
22 Puis il y a aussi l'étape de corriger la machine pour
23 ne pas qu'elle régénère d'autres... d'autres écarts,
24 ça, c'était dans un autre...

25 Q. Pouvez-vous élaborer davantage sur ce que vous venez

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 de dire avant, pour qu'on puisse bien saisir, parce
2 que ça semble être...

3 R. Bien, en fait...

4 Q. ... votre quotidien, mais juste pour m'assurer, parce
5 que moi, je ne suis pas certain que je comprends très
6 bien, donc j'espère que je ne suis pas le seul, mais
7 juste pour le préciser un petit peu?

8 R. C'est parfait, oui.

9 Q. Le détailler.

10 R. Oui, bien, en fait, la production du tableau, c'est
11 ça, ce que la deuxième ligne de maîtrise cherchait à
12 faire avec ça, c'était d'avoir... en fait, il y avait
13 des fiches de créées pour chacun des incidents, donc
14 on avait 50 redressements, environ, une fiche était
15 créée par... pour chaque incident, puis dans cette
16 fiche-là, bien, il y avait comme la mise en contexte
17 de l'incident, comment ça avait été découvert,
18 comment c'était traité par la suite, comment le... le
19 chiffre dans le tableau avait été sorti, en fait, là,
20 comment on évaluait le nombre de clients affectés
21 puis le montant qui était impacté pour... pour ce
22 problème-là, puis c'est ça, ça... ultimement, bien,
23 la comptabilité aurait fait une... une
24 régularisation, en fait, une écriture dans les livres
25 comptables pour venir dire, par exemple, là, j'ai

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 mille clients, qui totalisent 1 million à corriger,
2 je vais passer l'écriture dans le compte pour venir
3 globalement corriger que le compte, par exemple, les
4 comptes clients, les comptes à recevoir sont bons.
5 Donc, le poste comptable aurait balancé, mais par
6 exemple, c'est une autre étape, là, de venir corriger
7 à la pièce le compte de monsieur A, madame B, il
8 fallait quand même réouvrir, là, tous les comptes de
9 façon individuelle pour faire les corrections, comme
10 je vous disais tout à l'heure, là, par exemple, quand
11 c'était des... des erreurs en lien avec la SOFIL,
12 bien, il fallait aller corriger la façon dont le
13 véhicule était codé dans... dans sa fiche.

14 Q. Est-ce que le... le PDG est informé de cette
15 liste-là, est-ce qu'il est en copie, est-ce que ça
16 monte jusqu'à lui, en d'autres termes?

17 R. Oui, je pense que cette liste-là était jointe avec le
18 plan d'action sur la production des états financiers,
19 je sais qu'il y avait des topos qui étaient montés en
20 comité directeur, puis ultimement, probablement que
21 c'était monté au comité d'audit aussi, là, parce que
22 c'est... c'était vraiment en lien avec la production
23 des états financiers.

24 La liste, là, je ne sais pas si elle arrêtrait au
25 niveau du président, mais oui, le président avait une

1 mise à jour quand même assez régulière de cette
2 liste-là, mais lui, la compréhension du... de
3 monsieur Ducharme, là, du moins, de mon point de vue,
4 c'était qu'une fois que cette liste-là serait réglée,
5 lui, il serait en mesure d'avoir des états financiers
6 audités, dans sa compréhension, de ce que je... je
7 saisisais, c'était que... c'est ça, si les équipes
8 réussissaient à passer au travers, à rayer les 57
9 redressements, les états financiers seraient
10 conformes.

11 Par contre, comme on a parlé tout à l'heure, les
12 corrections, on ne les fait pas en date de la
13 transaction, on les fait plus tard. Donc, si on les
14 faits en 2024, ça n'empêche pas que les états
15 financiers de 2023, ils étaient contaminés, là. Donc,
16 il y avait un décalage dans le temps par rapport à
17 ça.

18 Q. Est-ce qu'il y a des discussions entre la DVIEP et le
19 PDG, soit que vous êtes partie ou que monsieur
20 Pelletier vous rapporte?

21 R. Oui, en fait, c'est monsieur Pelletier, là, en
22 statutaire avec monsieur Ducharme, là, quand monsieur
23 Ducharme a demandé à ce que notre équipe fasse des
24 travaux, amène de l'aide supplémentaire à la deuxième
25 ligne de maîtrise, monsieur Pelletier lui a expliqué

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 que par la nature de nos travaux, nous, on se devait
2 de rester indépendants dans le processus, je pense
3 notamment aux problèmes en lien avec la SOFIL, qu'on
4 avait un audit à faire de l'autre côté pour auditer
5 si les sommes... si la perception, là, respectait
6 l'entente, puis si c'était bien remis à la SOFIL.
7 Donc, on pouvait très mal aller expliquer comment
8 corriger le problème, par exemple, puis ensuite,
9 venir apprécier que... que c'était bien corrigé, là,
10 il fallait vraiment faire attention à notre
11 indépendance à ce niveau-là, puis ça, monsieur
12 Pelletier l'avait expliqué à monsieur Ducharme, mais
13 monsieur Ducharme avait besoin de bras, lui, ce qu'il
14 voulait, c'est passer au travers de la liste des 57
15 problèmes, il voulait les régler, puis ce n'était pas
16 vraiment un choix, là, on devait aller donner un coup
17 de main à la deuxième ligne de maîtrise, puis même,
18 monsieur... monsieur Pelletier nous avait dit, à
19 l'époque : « T'sais, je sais que vous n'êtes pas à
20 l'aise avec ça, mais vous ne pouvez pas vraiment
21 refuser, parce que ça va être vu comme de
22 l'insubordination. » Donc, on a embarqué, là, dans
23 l'espèce de cellule de crise qui avait été formée
24 avec la deuxième ligne de maîtrise, là, de mémoire,
25 c'était la DG aux finances, Annie Larivière, qui

1 était là, Vicky Maranda était... était là aussi,
2 c'était la directrice de la gestion contractuelle,
3 mais elle avait sous sa responsabilité la boîte des
4 contrôles organisationnels, il y avait aussi la
5 directrice des risques et contrôles organisationnels
6 qui était là, puis il y avait des gens aussi qui
7 étaient sous l'équipe des finances, mais qui étaient
8 un peu plus experts en informatique, puis qui nous
9 aidaient à reproduire les extractions pour valider la
10 liste des problèmes.

11 Q. Qu'en est-il du caractère complet de la liste, là, et
12 l'ajout de problèmes sur cette même liste-là?

13 R. Bien, la commande qui était véhiculée dans ces
14 rencontres-là, c'était vraiment de dire : on valide
15 les chiffres -- les problèmes, les redressements qui
16 sont dans le tableau, mais le but, ce n'est pas d'en
17 trouver des nouveaux.

18 Ça fait que là, évidemment, nous autres, au fil
19 des... au fur et à mesure des analyses, il y avait
20 des nouvelles problématiques qu'on soulevait, on
21 avait des questionnements, on se demandait si on ne
22 devait pas rajouter des nouveaux problèmes à la
23 liste, mais ça, la deuxième ligne de maîtrise était
24 très claire, là, que la commande, c'était de valider
25 les 57, t'sais, on en voyait quand même... on

1 soulevait quand même des problématiques, après, je ne
2 sais pas, je ne suis pas en mesure de dire qu'est-ce
3 qui a été fait, s'il y en a plus qui ont été ajoutés,
4 mais au moment où on a fait les travaux, là, il
5 fallait vraiment focuser sur les problèmes qui
6 étaient dans la liste.

7 Q. Ce que je dois comprendre, dans le fond, l'objectif,
8 c'est de vider la liste et pas nécessairement d'avoir
9 une liste à jour de tous les enjeux?

10 R. Pas à ce niveau-là, non, pas à ce moment-là.

11 Q. On parle depuis tantôt d'une cinquantaine de
12 problèmes, est-ce que c'est 50 problèmes...
13 c'est-à-dire, c'est 50 incidents ou c'est 50
14 problèmes qui, si on prend l'exemple de la SOFIL,
15 peuvent avoir 10, 20, 30, 100, 150, 200 problèmes?

16 R. Bien, c'est exactement ça, en fait, là, c'est 50
17 problèmes, avec plusieurs incidents, là, ça peut être
18 des milliers d'incidents par type de problème. Donc,
19 ça aussi, ça venait quand même à confusion, là,
20 pour... lors des premières redditions de comptes du
21 moins, il fallait vraiment faire la part des choses
22 que ce n'était pas 57 problèmes unitaires, c'était
23 plusieurs petits cas qui étaient dans chacun des
24 problèmes, encore une fois, qu'il fallait corriger
25 dans les comptes des clients à la pièce.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

- 1 Q. Entre... entre le lancement de la L2, on est en
2 février 2023, et votre départ en avril 2024, parce
3 que depuis tantôt, je vous entends, puis là, on parle
4 de... il y a des groupes qui se forment à gauche puis
5 à droite pour régler le problème, des listes, des
6 audits, et cetera, est-ce que vous êtes...
7 personnellement, vous avez pu constater qu'il y avait
8 combien de personnes différentes qui ont pu
9 travailler à résoudre les problèmes suite au
10 déploiement, je parle, à l'interne, pas des
11 consultants, mais des employés permanents ou
12 temporaires, peu importe, mais des employés de la
13 SAAQ qui, de près ou de loin, étaient impliqués à
14 essayer de régler des problèmes; est-ce que vous êtes
15 capable de donner un chiffre?
- 16 R. Je ne saurais pas vous dire l'idée de grandeur, là,
17 mais il y avait beaucoup de monde qui était... qui
18 était amené à travailler, là, à plusieurs niveaux, en
19 fait, il y avait les gens probablement des tribus de
20 CASA qui travaillaient au niveau opérationnel, la
21 deuxième ligne de maîtrise était très présente, puis
22 l'équipe aussi de la comptabilité à la direction
23 générale financière, il y avait même des gens de la
24 vice-présidence aux finances qui étaient prêtés à
25 l'équipe, notamment, là, à l'équipe de la perception,

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 là, au niveau de CASA, qui étaient prêtés
2 temporairement pour aller corriger des erreurs
3 justement dans les dossiers des clients, puis t'sais,
4 il... c'est ça, tout ça, il y avait quand même
5 beaucoup de personnes qui participaient à ça, on
6 avait notre cellule de crise, là, le deuxième niveau
7 de maîtrise, et nous, qui participaient, puis c'est
8 ça, c'est... c'était beaucoup, c'était beaucoup de
9 monde sur le terrain quand même, mais je ne pourrais
10 pas vous dire le nombre exact.

11 Q. Est-ce que vous êtes capable de nous donner une idée
12 de grandeur, est-ce qu'on parle de quelques dizaines,
13 de plusieurs dizaines, de quelques centaines?

14 R. Plusieurs dizaines, probablement.

15 Q. Plusieurs dizaines?

16 R. Oui, oui.

17 Q. Puis ce que je comprends aussi de votre témoignage,
18 c'est que ça semble être la priorité à ce moment-là,
19 là, on...

20 R. Oui, oui.

21 Q. ... il faut régler les problèmes en lien avec la L2?

22 R. Oui, bien, de ce qu'on comprenait, c'est que monsieur
23 Ducharme avait... avait reçu l'attente d'avoir des
24 états financiers audités, c'était... pour lui, là,
25 c'était une priorité d'avoir des états financiers

2 Q. Êtes-vous au courant de discussions entre la VPTI
3 puis la direction générale quant au fait que les
4 problèmes sont bel et bien corrigés?

14 Q. Je vous demanderais d'exhiber, pour la suite de votre
15 témoignage, Madame l'assistante greffière, l'onglet
16 4, pardon, qu'on va appeler : contrôle interne à
17 l'égard de l'information financière, redressement
18 R-015, qu'on peut coter... qui est datée, là, je
19 pense qu'on a assez d'informations, donc comme pièce
20 43 P-277.

23

25

1 R. Oui, en fait, là, comme j'ai mentionné, c'était la
2 tribu finances à la VPTI qui sortait le fameux
3 tableau des... des redressements à effectuer, puis la
4 deuxième ligne de maîtrise avait fait un gabarit, ce
5 que vous voyez, là, ce que je vous expliquais tout à
6 l'heure, la fiche qui est liée, là, celui-ci, c'est
7 le redressement numéro 15, qui était, en fait, là, un
8 problème, comme j'ai parlé tout à l'heure, là,
9 c'était une somme qui était facturée en trop au
10 client en lien avec les droits SOFIL, là, quand le
11 client rachetait son véhicule, rachetait sa location
12 de véhicule, bien, le droit d'acquisition SOFIL se
13 refacturait, alors que ça devrait être une fois.

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 Q. Il avait déjà été payé?

16 R. C'est ça. Donc, c'était ce redressement-là, et puis,
17 c'est ça, c'est la deuxième ligne de maîtrise qui
18 avait fourni le gabarit, puis c'est ça, en fait, qui,
19 ultimement, allait être envoyé aux auditeurs externes
20 pour démontrer la démarche qui a été faite par
21 rapport à ça.

22 **Me SIMON TREMBLAY :**

23 Q. Et qui est responsable de ces fiches-là?

24 R. Bien, dans la cellule, là, qui a été formée pour le
25 redressement des états financiers, l'équipe qui s'en

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

- 1 occupait, là, nous avait divisés en sous-équipes, en
2 fait, là, puis on était à peu près trois personnes
3 par redressement. Donc, c'était la mini équipe, là,
4 qui devait remplir cette fiche-là pour documenter la
5 problématique, puis en fait, essayer de... essayer
6 d'arriver aux mêmes montants puis aux mêmes nombres
7 de clients affectés qui étaient sur le tableau
8 produit par la VPTI.
- 9 Donc, pour cette fiche-là, bien, c'est... c'est moi
10 qui étais impliquée, Vincent Poirier, qui travaillait
11 dans mon équipe, à la vérification interne, faisait
12 partie de cette équipe-là, parce que lui, il était en
13 mesure justement d'aller consulter le système
14 informatique pour aller voir comment les incidents
15 avaient été traités, puis il y avait un actuaire
16 aussi qui était dans notre équipe par rapport à ça.
- 17 Q. Puis ce document-là, là, est-ce que... vous l'avez
18 confectionné en totalité ou en partie?
- 19 R. Bien, c'est un travail d'équipe pour en venir à cette
20 conclusion-là, c'est moi qui a écrit le texte dans la
21 fiche, mais c'était notre mini équipe de trois qui en
22 est venue à cette analyse-là.
- 23 Q. Puis pourquoi il y a du noir et du bleu, est-ce
24 que...
- 25 R. C'est un peu mélangeant, hein!

- 1 Q. Des fois, il y a une... quand je mets ça dans mes
2 notes, il y a une raison, là, je veux savoir s'il y a
3 une raison particulière.
- 4 R. Oui, en fait, de ce que je me souviens, là, j'avais
5 mis plus en noir ce qui était... ce qui était
6 factuel, entre autres, ce qui provenait des
7 informations déjà retracées par la VPTI ou par
8 l'équipe des finances, parce qu'on avait déjà... il y
9 avait... il y avait un PowerPoint qui était monté,
10 là, je pense que c'était au niveau du comité d'audit,
11 pour venir expliquer la nature des différents
12 redressements qui étaient visés, donc on reprenait
13 quand même des éléments, il y avait comme un petit
14 peu de travail de fait, donc je suis venue camper les
15 éléments qui étaient... qui étaient déjà connus plus
16 factuels, en fait, puis en bleu, je mettais des
17 bémols, parce qu'effectivement, pour nous, ce qui
18 était très très difficile dans le cadre de ce
19 travail-là, c'est que... on avait beaucoup de
20 questions, en fait, on avait beaucoup de questions,
21 puis la deuxième ligne de maîtrise nous disait :
22 « Bien, envoyez-nous vos questions, nous, on va les
23 re... les renvoyer après, on va les dispatcher, les
24 questions, puis on va les envoyer entre autres aux
25 gens des tribus à la VPTI pour qu'ils répondent à vos

1 questions en lien vraiment avec ce qui se passait
2 dans le système. » Par contre, vous comprendrez que
3 les gens à la VPTI étaient surchargés, donc ce
4 n'était pas nécessairement leur priorité de nous
5 répondre, malgré que de régler les redressements
6 financiers, c'était une priorité pour l'organisation,
7 la disponibilité des ressources à la VPTI, c'était
8 difficile.

9 Donc, nous, bien, heureusement, il y avait Vincent
10 Poirier dans mon équipe qui m'aidait à aller
11 consulter le système, l'outil pour lequel -- dans
12 lequel il y avait l'explication des incidents de
13 façon plus technique, puis c'était un peu ça, là, au
14 travers des sections, mais moi, je m'étais... je
15 m'étais permis de rajouter quelques sections à cette
16 fiche-là, à ce gabarit-là, parce qu'en faisant
17 l'analyse, on avait... on avait été... on avait été
18 contraints d'avoir certaines limitations, du moins,
19 parce qu'on n'avait pas les questions... on n'avait
20 pas les réponses à nos questions, pardon. Donc, ça,
21 ça a été campé aussi dans la fiche, là, je pense que
22 c'était un peu plus bas, puis...

23 Q. On peut descendre, Madame l'assistante greffière.

24 R. Puis au même titre, là, c'est ça, les... quand on
25 soulevait des problématiques potentielles, parce

1 qu'on n'était pas sûrs qu'elles étaient avérées, ces
2 problématiques-là, bien, on les avait nommées aussi
3 dans la fiche, là. Donc, là, c'est sûr que c'est
4 très... très technique, là, quand même, puis le... le
5 fichier initialement, bien, comme vous voyez, là, il
6 y a l'analyse, en fait, ça, c'est le sommaire, mais à
7 droite, là, j'avais des références, là, dans le fond,
8 chaque... chaque partie était... était expliquée par
9 ailleurs.

10 Q. Vous parlez des documents en bleu souligné?

11 R. Oui, à droite, là, dans la dernière colonne.

12 Q. Ça, c'est les hyperliens pour la documentation?

13 R. Bien, en fait, j'avais d'autres onglets dans le
14 Excel.

15 Q. O.K.

16 R. J'avais des pièces probantes qui venaient appuyer mes
17 dires, on avait des imprime-écrans, c'est ça, on
18 avait fait quand même un travail de documentation
19 assez complet, parce qu'on se disait aussi,
20 ultimement, c'est les auditeurs externes qui vont
21 recevoir ça, donc on voulait qu'ils soient capables
22 de prendre connaissance de la totalité de nos
23 analyses puis de constater, comme nous on l'avait
24 fait, qu'il y avait certaines limitations à
25 l'analyse. Je ne sais pas si on peut descendre à la

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 section...

2 Q. Oui, certainement, allez-y, guidez l'assistante

3 greffière.

4 R. Merci, la section « Limitations à l'analyse »

5 justement. T'sais, en fait, ce qu'on avait... ce

6 qu'on avait compris avec cette analyse-là, c'est que

7 pour arriver aux montants dans le tableau liés à ce

8 type d'erreurs-là, bien, la VPTI avait utilisé, en

9 fait, ils avaient fait des filtres en fonction du

10 code de la transaction, puis là, ce qu'on voit dans

11 la première limitation, c'est que le code de

12 transaction qui était lié à immatriculer un véhicule

13 racheté par son locataire, c'était I5; là, je ne peux

14 pas vous dire pourquoi, mais c'était ce code-là. Puis

15 quand on a fait... nous, on essayait de repasser par

16 un autre chemin pour arriver au même résultat, pour

17 ne pas réexécuter juste la même affaire, là, on

18 voulait... on voulait trouver un autre moyen de

19 corroborer l'information, mais là, quand on a fait

20 l'extraction, en fait, la personne des finances qui

21 nous aidait à faire l'extraction, ce qu'on a

22 remarqué, c'est qu'il y avait plusieurs transactions

23 qui n'avaient pas de codes, ça fait que là, on s'est

24 dit : bien là, ces codes-là, c'est-tu normal qu'elles

25 soient... ces transactions-là, pourquoi elles ne sont

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 pas codées? Ça nous amène, en fait, une réflexion :
2 est-ce que ces transactions-là auraient dû être
3 codées puis est-ce qu'elles auraient pu être codées
4 comme I5, donc elles auraient rentré aussi et se
5 seraient ajoutées aux redressements qui sont à faire?
6 Puis là, c'était quand même significatif, là, c'était
7 à peu près 25 000 transactions qui n'avaient pas de
8 codes. Donc, nous, on n'était pas à l'aise de dire
9 qu'effectivement, tout était réglé, là, il nous
10 restait, en fait, des... des questionnements qui
11 restaient... qui restaient par rapport à ça, puis ça,
12 on n'avait pas de réponses de la part de la VPTI par
13 rapport à ça, puis il y avait... c'est ça, on avait
14 quelques limitations à l'analyse, on se disait :
15 bien, effectivement, si le préposé code mal la
16 transaction, parce que ça, on en avait attrapé dans
17 les incidents justement, là, Vincent Poirier, il
18 avait... en faisant une recherche pour les incidents,
19 bien, il avait remarqué qu'il y a des transactions
20 qui étaient codées, mettons, I4 au lieu de I5, bien
21 là, ça veut dire qu'elles ne rentraient pas dans le
22 montant total du redressement à effectuer, là.
23 Ça fait qu'on ne pouvait pas s'assurer de
24 l'exhaustivité puis de l'exactitude, en fait, des
25 montants qui étaient dans le tableau avec

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 l'information qu'on avait à ce moment-là.
2 Et puis, dans les problématiques potentielles, si on
3 descend juste un petit peu, s'il vous plaît, c'est
4 ça, bien là, on ramenait le questionnement, par
5 exemple, pourquoi il existe des transactions sans
6 code, parce que là, à ce moment-là, ça pourrait...
7 peut-être que justement, c'est un contrôle clé, avec
8 le code, en rentrant le code, ça devient un contrôle
9 clé pour aller facturer certaines sommes, s'il n'y a
10 pas de codes, ça veut dire qu'il n'y a pas de
11 facturation, là, peu importe c'est quoi la nature.
12 Donc, on se questionnait par rapport à ça, on aurait
13 voulu avoir des réponses, puis en plus, on... on
14 avait observé un cas où cette erreur-là de
15 surfacturation avait été corrigée, donc le client, il
16 avait reçu un chèque, il avait été remboursé, puis
17 nous, quand on faisait l'exercice de sortir sa
18 facture client au départ, sa facture qui avait été
19 produite, puis la facture de remboursement, ça... ça
20 n'arrivait pas au net à zéro, il y avait comme un
21 solde qui restait, donc on se disait : bien, ça veut
22 dire qu'il y a peut-être une autre problématique
23 sous-jacente, notamment, là, dans le cadre de la
24 SOFIL, avec les droits additionnels, là, qui sont
25 refacturés ensuite, mais il y a des règles, il y a

1 des règles avec le nombre de mois aussi, des fois, il
2 y a un congé d'un mois, tout ça, ça fait qu'on se
3 disait : peut-être qu'il y a un petit calcul qui se
4 fait mal, là, puis ça n'arrive pas au net, à zéro,
5 finalement. Le client est remboursé, mais il y a
6 comme un solde dans son compte, là, 3 \$, mais je
7 pense, dans ce cas-là, c'était 3 \$ et quelque chose,
8 ce n'est peut-être pas significatif, mais si c'est ça
9 pour tous, ça ne fonctionne pas, puis t'sais... puis
10 ultimement, c'est ça, s'il y a une problématique
11 derrière ça, bien, il faut s'assurer de la corriger
12 pour éviter de... d'autres erreurs ailleurs.

13 Q. Comme vous disiez tantôt, la corriger en profondeur,
14 pas juste...

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. ... le problème ponctuel, mais la source du problème?

17 R. T'sais, quand on faisait nos analyses, là, c'est
18 monsieur Poirier qui... dans mon équipe, qui m'aidait
19 à faire ça, il y avait... c'était extrêmement
20 difficile de faire le suivi dans l'outil, là, qui
21 s'appelle SolMan, dans l'outil SolMan, on avait la
22 description des incidents, puis ça, la source, c'est,
23 par exemple, un préposé qui constatait une erreur,
24 bien, lui, il créait un billet, puis il documentait
25 la problématique, par exemple, le client a été trop

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 facturé, ça n'aurait pas dû se refacturer une
2 deuxième fois ou lors du rachat de sa location, s'il
3 vous plaît, remboursez le client. Bon, ça, c'était
4 envoyé dans le système.
5 Là, ça va bien si on veut chercher ça, mais par
6 contre, là, la façon de chercher dans l'outil SolMan,
7 c'était par mot-clé, ça fait qu'on faisait des
8 contrôles F pour chercher puis attraper les mots-clés
9 des différents incidents.
10 Donc, là, c'était une autre limitation à ça, c'est la
11 numéro 4, je crois, là, la... non, ce n'était
12 peut-être pas celle-là, en tout cas, c'est que... ce
13 qui était difficile, c'est que quand on faisait les
14 recherches, bien là, on devait s'assurer d'avoir
15 aussi l'exhaustivité des mots-clés qui étaient liés à
16 notre problème, mais le droit SOFIL, des fois, on
17 avait taxe SOFIL, droit SOFIL, Sophie, on avait tous
18 les cas de figure.
19 Donc, d'arriver à dire : O.K., on a couvert tous les
20 types d'incidents pour être sûr que l'incident ne
21 s'est pas reproduit, parce que dans ce cas-ci, la
22 VPTI disait que l'incident -- que le redressement,
23 que le problème était corrigé, puis qu'il ne s'était
24 pas reproduit depuis le mois d'octobre, mais nous, on
25 n'était pas en mesure, avec nos analyses, de voir ça,

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 parce que comme je vous dis, quand on regardait dans
2 le système, en fait, la source pour savoir si le
3 problème s'était reproduit, c'était de dire : est-ce
4 qu'il y a d'autres incidents après qui ont été
5 déclarés? On ne pouvait pas valider l'exhaustivité de
6 ça juste avec des contrôles F. Puis ensuite de ça,
7 bien là, ils disaient : « Bien, c'est corrigé depuis
8 octobre », c'est ça, on avait de la misère, là, à...
9 à valider cet élément-là.

10 Q. Et comment vos commentaires, là, en bleu -- bien,
11 est-ce que vous avez terminé sur le document?

12 R. Oui.

13 Q. Oui? Parfait. Comment vos commentaires en bleu
14 sont-ils reçus ou accueillis?

15 R. Bien, c'est sûr que la deuxième ligne de maîtrise a
16 trouvé que c'était... que c'était lourd comme
17 documentation, en même temps, nous, on voulait aussi
18 se protéger à l'audit interne pour montrer qu'on
19 avait analysé un peu le problème en entier. Puis vous
20 remarquerez qu'on n'avait pas mis de conclusion à ce
21 problème-là, parce que avec nos analyses, on n'était
22 pas en mesure de conclure qu'effectivement, c'était
23 bel et bien corrigé, et puis, on ne voulait pas trop
24 se mouiller non plus, parce qu'il faut se rappeler
25 qu'avec notre rôle d'auditeur de la SOFIL, on ne

5 Q. Madame l'assistante greffière, on peut monter en haut
6 du document, s'il vous plaît. Là, c'est en prévision
7 du prochain document, je vois ici « Incident »,
8 « Numéro de l'incident », « Complété le 5 octobre »,
9 onglet « Incident SolMan », donc juste voir ici qu'il
10 y a une première ligne.

18 R. Je pense que c'est la version finale à ce moment-là.

22

24

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 dates, là, donc « écriture de régularisation », on
2 est le 15 avril 2024, « redressement de données », 16
3 mars 2024; qu'est-ce que c'est, ce document-là?
4 Ça semble être assez connexe au précédent, sauf qu'on
5 n'a notamment plus de commentaires en bleu.
6 Contextualisez le document, s'il vous plaît.
7 R. Oui, en fait, quand on a terminé notre analyse dans
8 notre équipe, on l'a envoyée à la deuxième ligne de
9 maîtrise pour qu'ils en prennent connaissance, puis
10 ensuite de ça, bien là, la balle était dans leur
11 camp, là, eux autres, à la deuxième ligne de
12 maîtrise, devaient compléter le document, en fait,
13 là, compléter dans le cas où il y avait eu une
14 écriture de régularisation, comme je vous disais tout
15 à l'heure, là, le but, c'était de corriger le poste à
16 l'état financier, donc ils ajoutaient l'information
17 par rapport à ça.
18 Dans ce cas-ci, l'équipe mentionnait que c'était...
19 en fait, eux, leur conclusion, c'était de dire que
20 c'était entièrement corrigé, donc, corrigé,
21 l'incident, le 5 octobre 2023, puis là, ils venaient
22 lier à ça l'écriture de régularisation, à quelle
23 date, puis comment le redressement des données avait
24 été fait.
25 Donc, on voit, dans la partie 1, il y a des sections

1 qui ont été ajoutées pour expliquer, entre autres,
2 là, le correctif, le redressement puis la conclusion,
3 là, qu'on voit, que... bien, probablement la deuxième
4 ligne de maîtrise, là, moi, je n'ai pas eu
5 connaissance du courriel en... qui... ou ils ont
6 envoyé, en fait, la version finale, ça, je ne l'ai
7 pas vu, mais la conclusion, c'est ça, on voit qu'elle
8 a été ajoutée en vert, problématique corrigée,
9 l'incident a été corrigé : « Aucun autre incident de
10 ce type n'a été détecté en 2023. »
11 Donc, en fait, à ma compréhension, c'est que notre
12 fiche d'analyse a été nettoyée, puis c'est cette
13 version-là qui est à l'écran qui a été envoyée aux
14 auditeurs externes.
15 Q. Donc, au vérificateur général du Québec et à la
16 firme...
17 R. Et à BDO Canada.
18 Q. ... à BDO, qui font les vérifications externes?
19 Qu'est-ce que vous faites... donc, vous apprenez
20 connaissance de cette fiche-là -- l'existence,
21 pardon, de cette fiche-là; qu'est-ce que vous faites,
22 quelle est votre réaction, comment réagissez-vous?
23 R. Bien, là, il faut comprendre que les auditeurs
24 externes, on était constamment en... en communication
25 avec eux, ils étaient au courant qu'on faisait de

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 cette équipe-là, là, pour venir donner un coup de
2 main pour le redressement des états financiers, nos
3 travaux les intéressaient beaucoup. Eux, ils
4 voulaient être tenus informés de ce qu'on trouvait
5 là-dedans, parce que ça les alimentait aussi pour
6 leurs propres audits des états financiers.
7 Puis t'sais, dans un monde idéal, là, la séquence qui
8 aurait dû être suivie pour ce processus-là, c'est
9 que, oui, la VPTI, à la tribu finances, sortait
10 l'information, la deuxième ligne de maîtrise aurait
11 dû faire la fiche au complet seule pour la valider,
12 puis ensuite, en troisième ligne de maîtrise, nous,
13 on serait venus apprécier ce travail-là, puis à ce
14 moment-là, les auditeurs externes auraient été en
15 mesure de s'appuyer sur les travaux de l'audit
16 interne, étant donné qu'on est une direction
17 indépendante et compétente pour faire le travail.
18 Donc, à ce moment-là, la séquence aurait été suivie,
19 mais là, comme on était un peu les... on avait un
20 petit bras qui trempait dans... dans le processus
21 pour l'analyse, ils ne pouvaient pas se fier, là, à
22 100 % sur nos travaux, mais ils voulaient quand même
23 être informés.
24 Donc, c'est ça, moi, quand j'ai remarqué, en fait, je
25 pense que j'avais vu une version projet, là, parce

- 1 que je regarde la date, l'écriture de régularisation,
2 le 15 avril, c'est la journée que je suis partie.
3 Donc, moi, j'avais... j'avais probablement une
4 version projet de cette fiche-là, je savais que, ça,
5 ça allait être envoyé aux auditeurs externes, puis
6 moi, par mes conversations avec les auditeurs
7 externes, je leur mentionnais, t'sais, « Faites
8 attention quand vous allez apprécier ce document-là,
9 t'sais, nous, on a pris soin d'ajouter, là, plusieurs
10 limitations, des questions supplémentaires, t'sais,
11 pour vraiment permettre de faire le tour de la
12 question puis vous permettre de l'apprécier de façon
13 complète ».
- 14 Donc, là, quand je voyais que ça s'en venait, que
15 notre document était... était nettoyé, c'est ça,
16 bien, en collaboration avec le VGQ, là, on... on a
17 cru bon que j'envoie ma... ma version, en fait, ma
18 version, qui était annotée, puis comme ça, bien, ça
19 leur permettait d'avoir une idée plus globale du
20 travail qui était fait.
- 21 Q. À l'arrivée de monsieur Ducharme, en avril 2023, là,
22 je comprends que vous êtes toujours à l'emploi de la
23 Société, que se passe-t-il lorsqu'il arrive en 2023?
- 24 R. Monsieur Ducharme, il est arrivé en plein dans...
25 dans la crise, là, du lancement de SAAQclic, ça a

1 pris quand même beaucoup de temps avant qu'il vienne
2 nous rencontrer, puis t'sais, si on se rappelle, dans
3 l'organisation, dans l'organigramme, en fait, notre
4 boîte de direction de vérification interne, on était
5 la seule boîte sous le bureau du PDG, donc on était
6 peut-être une dizaine d'employés physiquement, dans
7 l'organigramme, sous le bureau du PDG.

8 On s'attendait à ce qu'il vienne nous rencontrer,
9 honnêtement, en plus qu'on était physiquement au
10 siège social aussi, on était dans la même tour de
11 bureaux, on n'était pas sur le même étage, mais on
12 était quand même très près physiquement de lui, mais
13 il ne vient pas nous rencontrer, il n'a pas demandé à
14 nous rencontrer, ça a pris neuf mois, presque, avant
15 qu'on le rencontre, puis t'sais, même, on voyait
16 dans... dans l'Intranet que le président se promenait
17 dans les centres de services, allait serrer des
18 mains, il y avait des photos sur l'Intranet qu'il
19 faisait un peu le tour du Québec pour aller
20 rencontrer les équipes, donc on comprenait qu'il
21 était quand même dans le feu de l'action, mais malgré
22 ça, les mois avançaient, puis même par Teams, on
23 n'avait pas eu de demande pour... pour le rencontrer.

24 Q. Monsieur Pelletier, lui, votre... votre patron ou le
25 patron de votre... de votre direction, lui, il le

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 rencontrait, j'imagine, régulièrement?

2 R. Oui, lui, il avait des... des statutaires avec lui à
3 peu près mensuellement ou... c'est ça, au besoin,
4 quand il y avait des problèmes, par exemple, la
5 SOFIL, là, ils se voyaient un peu plus souvent.

6 Q. Puis qu'est-ce que monsieur Pelletier vous rapporte?

7 R. Bien, monsieur Pelletier nous disait que, t'sais, à
8 trois ou quatre reprises, là, il a demandé à monsieur
9 Ducharme, t'sais, « Est-ce que tu veux rencontrer
10 notre équipe, est-ce que... est-ce que vous voulez...
11 est-ce que vous voulez qu'on organise une rencontre,
12 ça peut être dans nos bureaux à la vérification
13 interne? » On avait un bureau fermé, sécurisé, à
14 l'abri des regards, pour avoir toutes les discussions
15 qu'on voulait, on se disait : « Bien, on peut se
16 déplacer aussi, on peut faire ça en Teams, on peut
17 vous accommoder », mais il lui a quand même ouvert la
18 porte, là, pour susciter cette rencontre-là, qui
19 n'est pas venue avant janvier 2024.

20 Q. Est-ce que monsieur Pelletier vous parle de la vision
21 de monsieur Ducharme par rapport à votre travail?

22 R. Pas concrètement dans ces mots-là, mais par contre,
23 ce qu'on voyait, c'est qu'à chaque fois qu'il y avait
24 des statutaires avec le président ou à chaque fois
25 qu'il y avait des comités d'audit en préparation, ce

- 1 qu'on se rendait compte, c'est qu'il n'y avait pas un
2 grand intérêt pour notre travail.
- 3 En fait, là, à chaque fois qu'il y avait une
4 rencontre, justement, à chaque fois que notre
5 gestionnaire rencontrait le PDG ou le comité d'audit,
6 on avait tout le temps espoir qu'il revienne avec
7 des... des commandes spéciales ou des questionnements
8 ou... on se disait : bien, on va pouvoir s'adapter,
9 c'est un nouveau président, il a sûrement des
10 nouveaux besoins, surtout dans le contexte dans
11 lequel il arrive, mais ça, ça ne venait pas non plus.
12 Moi, personnellement, j'attendais à la fin de la
13 journée que... que monsieur Pelletier revienne de sa
14 rencontre statutaire, on... on avait hâte de savoir
15 qu'est-ce que... s'il y avait des commandes pour
16 nous, puis finalement, il n'y avait pas grand-chose.
- 17 Q. Vous, au-delà de ce que monsieur Pelletier vous dit,
18 est-ce que... par exemple, dans le dossier de la
19 SOFIL, est-ce que vous faites vos propres
20 constatations par rapport à cette vision-là?
- 21 R. Bien, notamment, là, un peu comme dans l'échange
22 courriel qu'on a vu tout à l'heure, moi, je devais
23 imprimer les codes qui étaient en erreur pour que
24 monsieur Pelletier puisse les montrer à monsieur
25 Ducharme, puis t'sais, monsieur Ducharme, à ma

1 compréhension, il croyait beaucoup plus sur parole
2 madame Foldes-Busque que nous, là; nous, il fallait
3 vraiment imprimer les cas pour qu'il constate que
4 c'était des cas de la semaine dernière, sinon, lui,
5 il avait dans son idée que madame Foldes-Busque avait
6 dit que c'était corrigé, donc c'est sûr que c'est
7 vrai.

8 Q. Vous dites que ça va prendre neuf mois avant qu'il y
9 ait une première rencontre; dans quel contexte que
10 celle-ci s'inscrit?

11 R. Bien, mon gestionnaire -- notre gestionnaire,
12 monsieur Pelletier, il avait annoncé sa retraite, là,
13 je pense que c'était autour du temps des Fêtes ou
14 début janvier 2024, donc, ça, c'était déjà sur la
15 table, mais aussi, avant les Fêtes, il y avait eu
16 un... un sondage sur l'expérience employé, à chaque
17 année ou à chaque deux ans, il y avait ce genre de
18 sondage-là, mais là, cette année-là, ce qui était
19 particulièrement frappant, c'est que quand on a
20 rempli le sondage à la direction de la vérification
21 interne, ça, c'est un sondage qui est anonyme, on le
22 remplissait de façon individuelle, puis chacun était
23 libre d'écrire ce qu'il voulait dans les
24 commentaires.

25 Par contre, quand on a reçu les résultats, de

1 mémoire, là, c'est ça, c'était en janvier, puis
2 c'était avant la rencontre avec le président, on a
3 reçu les... les résultats du sondage, puis là,
4 c'était assez frappant que tout ce qui était en lien
5 avec les questions de comment on était mobilisés, là,
6 face à notre direction, est-ce qu'on adhérait aux
7 valeurs de notre gestionnaire, est-ce qu'on était
8 appuyés par notre gestionnaire, tout ça, ça, on
9 arrivait à du presque 100 %.

10 Par contre, tout ce qui était en lien avec la haute
11 direction, avec le PDG, la vision de la gouvernance,
12 la transparence de la part de la haute direction, là,
13 c'était à peu près à du 30 %.

14 Monsieur Ducharme recevait, évidemment, ce
15 sondage-là, puis t'sais, c'était anonyme, là, c'était
16 anonyme, la façon qu'on remplissait le sondage, mais
17 par contre, on dit à quelle direction ou à quelle
18 boîte on appartient, nous, on était codés comme
19 bureau du président, on était 10 en dessous de lui,
20 ce n'était quand même pas difficile de savoir que
21 c'était nous qui répondait.

22 Q. Madame l'assistante greffière, si on peut exhiber
23 l'onglet numéro 7, qui est la convocation pour la
24 rencontre du 24 janvier 2024.

25

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

2 Je l'ai à l'onglet...

3 **Me SIMON TREMBLAY :**

4 Onglet 7.

5 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

6 C'est l'onglet 7?

7 **Me SIMON TREMBLAY :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

10 Parfait.

11 **Me SIMON TREMBLAY :**

12 Q. Donc, on voit, là, avant de descendre... donc, ça,
13 c'est... je pense que c'est évident, là, on est
14 rendus assez habiles avec les convocations tout le
15 monde ici présent, donc on voit qui est présent,
16 monsieur Pelletier, vous, madame Lalonde; Véronique
17 Bélanger, c'est quelqu'un de votre équipe?

18 R. La coordonnatrice à l'évaluation de programme, qui
19 était dans notre direction aussi.

20 Q. Monsieur Lapierre, monsieur Poirier, qu'on a pu... on
21 a eu l'occasion d'entendre comme témoin; madame Lucie
22 Massé, ça, c'est...

23 R. Qui était une CPA dans mon équipe aussi, une
24 conseillère à la vérification interne, CPA.

25 Q. Madame Nadia Brière dont on a parlé tout à l'heure.

1 Géraldine Bourque?

2 R. Géraldine était une conseillère à la vérification
3 interne, c'est elle qui s'occupait du mandat de la
4 SOFIL notamment puis du rapport annuel de gestion.

5 Q. Manon Fortin?

6 R. Manon Fortin, qui était aussi conseillère à la
7 vérification interne, et puis, au début du mandat
8 CASA, de surveillance, elle faisait partie de
9 l'équipe avec Martin Lapierre, Martin Després, puis
10 par la suite, là, elle avait d'autres tâches dans la
11 direction.

12 Q. Et finalement, Geneviève Pouliot, je vois que sa
13 participation à elle est facultative, ça, c'est qui?

14 R. Oui, Geneviève Pouliot, c'est l'adjointe exécutive de
15 monsieur Ducharme...

16 Q. O.K.

17 R. ... puis quand on a vu qu'elle était présente à la
18 rencontre, en fait, on a fait la demande à monsieur
19 Ducharme qu'elle ne participe pas à la rencontre,
20 parce qu'on voulait vraiment un huis clos avec
21 monsieur Ducharme.

22 Q. Pourquoi?

23 R. Parce qu'on estimait qu'on pouvait parler plus
24 librement si... si son adjointe exécutive, du moins,
25 ne faisait pas partie d'une partie de la rencontre,

1 puis elle a accepté, c'était correct.

2 Q. Mais est-ce que je dois comprendre que vous sentiez
3 ce besoin-là d'être dans un environnement plus privé
4 ou...

5 R. Oui, parce qu'on... on... on savait qu'on allait
6 profiter de cette occasion-là aussi de rencontre avec
7 lui, qui était unique, là, c'était la première, on
8 voulait adresser certaines préoccupations qu'on...
9 qu'on vivait au travers de nos différents mandats.
10 Donc, c'est sûr que c'était des sujets qui pouvaient
11 peut-être un peu déranger, on voulait... on voulait
12 rester seuls avec lui.

13 Q. Est-ce qu'il y a un... en prévision de cette
14 rencontre-là, est-ce qu'il y a un ordre du jour ou
15 des sujets?

16 R. Pas de façon officielle. Nous, à la vérification
17 interne, on avait... on s'était fait comme un... un
18 aide-mémoire pour les sujets qu'on voulait adresser,
19 on avait fait la liste de tous nos sujets qui avaient
20 des liens... qui avaient des liens, notamment avec
21 l'impact sur les états financiers, là, mais tous nos
22 dossiers qui étaient en vigueur pour lesquels on
23 avait des problématiques, puis on avait un peu séparé
24 les sections avec qui parle de quoi selon... selon
25 les dossiers, à qui ils appartenaient.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Donc, on avait mis, là, des... des idées pour...
2 bien, pour déterminer un peu, là, ce serait quoi la
3 portée de la rencontre, puis c'est ça, cet ordre du
4 jour-là, évidemment, ça n'a pas été envoyé à monsieur
5 Ducharme d'avance, puis de mémoire, c'est ça, c'était
6 assez brut, là, le... la qualification, là, des
7 problématiques qu'on... qu'on rencontrait, puis
8 t'sais, c'est... c'est une de mes collègues, là, qui
9 avait fait le travail, là, de colliger les points de
10 chacun, de monter comme un genre d'ordre du jour avec
11 ça, mais t'sais, c'était vraiment un travail
12 d'équipe, là, de... de colliger les problématiques
13 qu'on rencontrait.

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 Q. Vous avez dit qu'il n'avait pas été envoyé de façon
16 préalable; est-ce qu'il a été remis à monsieur
17 Ducharme?

18 R. Non, non.

19 Q. Il n'a pas été remis à monsieur Ducharme?

20 R. Non, c'était vraiment juste pour se préparer, là,
21 pour être sûrs de ne pas échapper de sujets, parce
22 qu'on se disait : « On a une occasion de le
23 rencontrer », on voulait être sûrs d'adresser tous
24 les problèmes.

25 Puis on l'avait quand même partagé avec monsieur

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Pelletier, parce que nous, on se disait, t'sais,
2 cette rencontre-là est importante, on veut...
3 ultimement, ce qu'on voulait, là, c'est... c'était de
4 faire... faire allumer monsieur Ducharme pour lui
5 faire comprendre aussi qu'on était là, pour
6 travailler pour lui, on voulait... on voulait
7 collaborer avec lui, ce qu'on voulait, c'était
8 vraiment lui parler plus ouvertement de ce qu'on
9 vivait sur le terrain, dans le fond, puis voir à quel
10 point, là, il y avait des... des impacts
11 significatifs dans les différents dossiers, puis
12 qu'on avait des... des problèmes à différents
13 niveaux, mais c'est ça, puis il y a des... il y a des
14 sujets qu'on voulait lui dire plus librement et non
15 par l'intermédiaire aussi de notre directeur.

16 **Me SIMON TREMBLAY :**

17 Q. Je comprends que c'était la première occasion aussi
18 que vous aviez en tête-à-tête l'équipe et le nouveau
19 PDG?

20 R. Oui, puis t'sais, si je fais la comparaison, monsieur
21 Marsolais, quand il était arrivé, on était en pleine
22 pandémie, mais il avait pris soin de nous rencontrer
23 par Teams, puis je me souviens qu'il nous avait posé
24 la question : « T'sais, avez-vous des dossiers plus
25 chauds, comment ça se passe sur le terrain? » Il

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 s'était quand même intéressé à... un minimum, du
2 moins, à nos travaux, mais là, monsieur Ducharme
3 n'avait pas fait cet exercice-là avec nous.

4 Q. Donc, la rencontre, comment va-t-elle se dérouler;
5 est-ce que je comprends que... vous avez parlé d'une
6 annonce, de la retraite de monsieur Pelletier?

7 R. Oui, oui, en fait, on débutait la rencontre avec
8 monsieur Pelletier, puis là, c'était monsieur
9 Pelletier qui faisait un peu l'introduction, là, la
10 mise au jeu pour la rencontre, en rappelant notre
11 rôle, en rappelant un peu les compétences de chaque
12 membre de l'équipe, puis très rapidement, monsieur
13 Pelletier quittait, puis de mémoire, c'est ça,
14 Geneviève Pouliot, là, l'adjointe de monsieur
15 Ducharme aussi quittait, puis là, on a adressé
16 notamment, là, la venue du prochain directeur en
17 audit, parce que là, Daniel -- monsieur Pelletier
18 prenait sa retraite, donc monsieur Ducharme voulait
19 nous demander aussi comment on voyait ça, le prochain
20 directeur, puis t'sais, pour nous, c'était important
21 de lui mentionner que ça nous prenait quelqu'un qui
22 allait bien livrer nos messages, on voulait quelqu'un
23 qui soit capable d'aller... d'aller au comité d'audit
24 pour vendre nos rapports, finalement, nous, on
25 travaillait comme plus qu'un an, des fois, sur un

1 rapport, puis on voulait... on avait seulement 15 ou
2 20 minutes pour aller le livrer à la gouvernance,
3 donc on voulait quelqu'un qui était à l'aise de faire
4 ça, puis qui avait confiance en nous, qui voulait
5 travailler en collaboration, continuer cet esprit-là
6 de... de belle collaboration puis de synergie dans
7 notre équipe pour vraiment... pour le bien de
8 l'organisation, finalement, là.

9 Q. Parfait. Et est-ce qu'il... c'est quoi le fruit des
10 échanges, donc une fois que vous dites... votre
11 souhait, je peux le qualifier d'ainsi, quelle est la
12 réponse de monsieur Ducharme?

13 R. Monsieur Ducharme nous a dit que pour le prochain
14 directeur, ce qu'il voulait, c'est quelqu'un qui
15 allait s'entendre avec les équipes, il ne voulait pas
16 quelqu'un qui fasse des vagues, ça sous-entendait
17 que, c'est ça, monsieur Pelletier avait fait des
18 vagues, nous, dans chacun de nos dossiers qui
19 accrochait un peu plus, des fois, il y avait des
20 échanges houleux avec les secteurs, c'était difficile
21 de valider certains constats, surtout quand c'était
22 des constats significatifs, là, je pense à la
23 sécurité de l'information, là, ça brassait, ça
24 brassait, des fois, en validation, puis c'est ça, il
25 voulait que la direction de la vérification interne

1 collabore bien avec les équipes.
2 Mais ce qu'on en comprenait, c'est que sa version de
3 la collaboration, c'était peut-être de tempérer
4 certains constats ou du moins de s'assurer de les
5 régler avant de les monter dans le... dans la
6 gouvernance, puis t'sais, je me souviens qu'il y
7 avait sur le bureau en face de lui -- lui, il était à
8 ma gauche, au bout de la table, moi, j'étais juste à
9 côté de lui, il y avait le dossier de sécurité de
10 l'information imprimé sur son bureau...
11 Q. Le rapport, vous voulez dire?
12 R. Le rapport, oui, exactement.
13 Q. Oui.
14 R. Le rapport en sécurité de l'information, on venait de
15 faire un suivi au comité d'audit, puis encore là, ça
16 avait été très laborieux de faire la validation
17 auprès de la direction générale de la sécurité
18 informatique, puis c'est ça, il y avait le dossier
19 sur son bureau, puis il avait pris ça du coin du
20 doigt en disant : « Des dossiers de même, là, moi, je
21 ne peux plus monter ça en haut, il va falloir vous
22 entendre avec les secteurs, il va falloir que vous
23 trouviez un chemin de passage, mais comme ça, je ne
24 peux plus, arrangez-vous pour vous entendre. »
25 Puis là, ma collègue, Lucie, avait dit : « Monsieur

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Ducharme, en audit, le but, ce n'est pas de
2 s'entendre avec les secteurs; le but, c'est de vous
3 monter des constats qui sont factuels, indépendants,
4 objectifs, pas de s'entendre avec les secteurs. »
5 Évidemment qu'on travaille dans un esprit de
6 collaboration, on était très conciliants quand il
7 demandait des délais, ça, il n'y a pas de problèmes
8 avec ça, puis effectivement, on fait valider tous nos
9 constats quand on fait un rapport d'audit, mais là,
10 ce n'était pas question qu'on diminue nos
11 observations parce que ça dérangeait moins les
12 secteurs.

13 Q. Quand vous dites « monter... », quand qu'il dit
14 « monter ça en haut », qu'est-ce qu'on doit
15 comprendre?

16 R. Au comité d'audit.

17 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

18 Maître, est-ce que vous cotez le document sous
19 43_P-279?

20 **Me SIMON TREMBLAY :**

21 Oui, on va... juste peut-être... celui-ci, c'est...
22 celui qui est à l'écran, oui, 279.

23

24 **(PIÈCE 43_P-279)**

25

1 On va peut-être juste le descendre, parce que c'est
2 les...

3 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

4 Q. Juste de souvenir, est-ce que tous ces... non,
5 revenez, là, est-ce qu'ils ont tous participé?

6 R. Oui. Même madame Bélanger avait déjà... déjà annoncé
7 qu'elle quittait l'organisation, elle, elle avait...
8 elle avait muté vers une autre... bien, elle allait
9 muter dans les prochains jours vers une autre
10 organisation, puis elle avait cru bon quand même de
11 venir partager ses préoccupations, parce que madame
12 Bélanger était là depuis, je pense, au moins 10 ans,
13 elle avait quand même une bonne... une bonne vision
14 de l'organisation.

15 Q. Parfait, merci.

16 **Me SIMON TREMBLAY :**

17 Q. Donc, tantôt, vous avez... avant de vous demander de
18 poursuivre sur le contenu de la rencontre, bien, en
19 fait, on va poursuivre sur le contenu de la
20 rencontre, après ça, on exhibera pour compléter, là,
21 le document dont vous avez fait état tout à l'heure.
22 Est-ce que vous vous souvenez d'autres... avant
23 d'aller dans ce document-là, est-ce que vous vous
24 souvenez d'autres sujets qui sont discutés dans cette
25 rencontre-là.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 R. Oui, bien, on a passé à peu près tous nos mandats qui
2 étaient en cours à l'audit interne, c'est-à-dire la
3 SOFIL, évidemment, on en a parlé, puis on venait
4 nommer qu'habituellement, c'est un petit dossier
5 facile d'un mois et demi, environ, puis dans ce
6 cas-ci, ça faisait des mois et des mois qu'on
7 continuait à faire du travail, puis que les
8 secteurs... les secteurs, eux, se défendaient plus
9 que le problème était terminé plutôt que de dire :
10 « Oui, trouvons la solution pour corriger
11 définitivement le problème. »
12 On parlait évidemment du dossier en sécurité de
13 l'information, qui avait fait des vagues. On parlait
14 de la gestion intégrée des risques, on trouvait que
15 les couleurs qui étaient montées de risques n'étaient
16 pas nécessairement cohérentes avec qu'est-ce qu'on
17 avait dans... dans... ce qu'on constatait dans nos
18 travaux, là, notamment dans le plan, je pense, sur la
19 production des états financiers, le risque d'avoir
20 des états financiers qui n'étaient pas audités était
21 à jaune, et là, on était rendus en janvier 2024, on
22 le savait que les états financiers, ça ne
23 fonctionnerait pas, les contrôles n'avaient pas
24 fonctionné toute l'année, on en avait des preuves,
25 moi, j'en avais des preuves avec les auditeurs

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 externes, j'assistais à des rencontre que les
2 contrôles ne marchaient pas, on se disait : bien là,
3 c'est sûr que l'année 2023, excusez l'expression,
4 mais elle est scrap, là, ça... il va falloir
5 travailler plus prospectif.
6 Donc, ça, on le ramenait à monsieur Ducharme, on
7 était trois CPA autour de la table plus tous nos
8 autres collègues très compétents aussi, puis qu'on
9 disait : « Monsieur Ducharme, vous n'en aurez pas des
10 états financiers audités. » Puis là, lui, il se
11 disait : « Coudonc! Êtes-vous en train de me dire que
12 je me fais mentir? » Bien oui! Oui, ce n'est pas
13 cohérent non plus avec l'analyse de risques qui est
14 là, il devrait être à rouge, le risque. Ça, on le
15 nommait.
16 Puis sinon, les autres rapports qu'on parlait, on a
17 parlé de gestion contractuelle, parce que le mandat
18 était en cours aussi avec ma collègue, madame Brière.
19 Ça, je me souviens moins, mais il avait interpellé
20 madame Brière personnellement pour savoir, par
21 exemple, là, il disait : « T'sais, si c'est des vieux
22 contrats qui sont en problème, là, puis que c'était
23 dans le temps que les autres PDG étaient là ou que
24 même monsieur Malenfant était là... » Parce qu'à ce
25 moment-là, c'est Caroline Foldes-Busque qui était

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 devenue VP : « Si c'était dans l'ancien monde, je ne
2 veux pas en entendre parler; il y a-tu quelque chose
3 de contemporain? » Puis là, madame Brière, elle avait
4 dit : « Oui oui, il y a des... il y a encore des
5 problématiques. » Ça fait qu'il l'avait questionnée
6 par rapport à ça.
7 Puis sinon, là, moi, j'avais parlé des travaux avec
8 les auditeurs externes aussi, que les auditeurs
9 externes vivaient les mêmes problématiques que nous,
10 que c'était difficile de valider, c'était difficile
11 d'avoir des réponses à leurs questions.
12 Peut-être que j'en oublie, là, mais on... on couvrait
13 quand même large, là, la rencontre a duré une bonne
14 heure, une heure et demie comme il faut, puis ce
15 qu'on trouvait important, après avoir nommé tout ça,
16 nous, on a quand même réitéré qu'on... notre rôle, en
17 fait, qu'on était indépendants et compétents pour
18 faire des mandats qui nous étaient attribués, t'sais,
19 on était huit professionnels autour de la table, puis
20 on était dédiés à l'organisation, nous, on n'avait
21 pas de biais là-dedans, on n'avait aucun avantage à
22 dire que ça allait bien ou que ça allait mal; ce
23 qu'on voulait, c'était vraiment sortir les faits,
24 puis on lui avait dit : « Monsieur Ducharme, on
25 travaille pour vous, on est vos yeux, on est vos

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 oreilles, on... dites-nous c'est quoi vos besoins, on
2 va travailler là-dessus. » Puis on le regardait, puis
3 lui, là, il avait un langage non verbal tellement
4 fermé, c'était hyper froid comme approche, il ne nous
5 regardait à peu près pas dans les yeux, il était
6 « comme ça » dans sa chaise, il était « comme ça »
7 dans sa chaise, les deux bras croisés, puis il ne
8 répondait rien. On lui demandait c'était quoi ses
9 besoins, puis il n'avait pas de réponse. En tout cas,
10 pour moi, là, j'avais l'impression que c'était
11 l'équivalent de me faire cracher dessus, de dire « Je
12 n'en veux pas de votre travail ».

13 S'il avait pu se lever, je pense, puis s'en aller, il
14 l'aurait fait, il était vraiment mal à l'aise. Puis
15 nous, on disait qu'on travaillait pour lui, qu'on
16 était là pour l'aider, mais là, c'était notre dernier
17 cri du coeur, là, plus que ça, là, on... on n'avait
18 plus rien à perdre rendu là, là, nous autres, ce
19 qu'on voulait, c'est faire allumer des
20 questionnements, quelque chose, puis qu'il nous donne
21 des commandes supplémentaires, mais t'sais, c'est
22 sûr, dans le respect, évidemment, des normes d'audit
23 interne, mais ça ne venait pas.

24 Q. Madame l'assistante greffière, si on pouvait exhiber,
25 là, l'onglet 6, qui sera 43_P-280, soit le... le

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 projet d'ordre du jour de rencontre entre la DVIEP et
2 le PDG du 24 janvier 2024 à 10 heures.

3
4 **(PIÈCE 43_P-280)**

5
6 Puis là, je mets une parenthèse, pour que ce soit
7 clair pour tout le monde, là, ordre du jour qui...
8 c'est un document... on appelle ça un ordre du jour,
9 mais c'est davantage un document interne style
10 pense-bête, là.

11 On peut peut-être le descendre tranquillement, vous
12 pouvez peut-être soit compléter, là, votre
13 témoignage, ou contextualiser, là. Donc, on voit...

14 R. C'est ça, c'est sûr que le langage qui est là-dedans,
15 c'était vraiment comme un document de travail à
16 l'interne, là, ce n'était pas... évidemment qu'on
17 parlait à un PDG, là, on avait quand même beaucoup de
18 tact au moment de s'exprimer, là, c'est un peu plus
19 brut.

20 Mais effectivement, là, on avait... en fait, c'est
21 ça, on amenait l'impact sur nos travaux d'audit
22 interne, c'est vrai, c'est qu'on se disait que
23 c'était rendu culturel dans...

24 Q. Pas trop vite, Madame l'assistante greffière.

25 R. Oui, merci!

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Q. Revenez en haut, s'il vous plaît, on va vous dire
2 quand descendre.

3 R. C'était rendu comme culturel...

4 Q. En haut.

5 R. ... dans l'organisation, là, de...

6 Q. Excusez-moi, poursuivez.

7 R. ... d'avoir des délais pour répondre à nos questions,
8 puis il y a des difficultés à valider, ce n'était pas
9 tous les secteurs, là, qui étaient difficiles de
10 faire valider nos... nos mandats, mais
11 principalement, la VPTI puis la VP aux finances, là,
12 surtout les risques et contrôles organisationnels.
13 Si on descend un petit peu. Merci. Oui, c'est ça,
14 dans le picot, on voit... on nous demande... on
15 écoute, on constate, on écoute le point de vue de
16 l'unité administrative, on les met devant les pièces
17 probantes qu'on a, puis souvent, en fait, les pièces
18 probantes, c'était les secteurs audités qui nous les
19 sortaient, ce n'est pas nous qui sortaient ça d'un...
20 un lapin d'un chapeau, là, c'était vraiment les
21 secteurs qui sortaient les pièces, puis nous, on
22 faisait les constats avec ça, on faisait valider,
23 mais après ça, on nous demandait de modifier, de
24 diminuer nos constats pour que ça paraisse mieux,
25 finalement. On doit argumenter constamment,

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 effectivement.

2 Si on descend encore un petit peu, s'il vous plaît.

3 C'est ça, on avait dit, là, le VGQ...

4 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

5 Q. Je veux juste...

6 R. Oui.

7 Q. ... avant que vous continuiez, c'est-à-dire que,
8 finalement, c'est un... cet ordre du jour-là n'a pas
9 été envoyé?

10 R. Non non, non.

11 Q. Comme vous dites, il est un peu plus fait sur le
12 *rough*?

13 R. Oui.

14 Q. Mais est-ce que tous ces points-là ont été
15 adressés...

16 R. Oui.

17 Q. ... à monsieur Ducharme dans le langage ou peut-être
18 un peu sablé, là, mais...

19 R. Raffiné un peu.

20 Q. ... que le message était là, de ce que je comprends?

21 R. Ah! Oui, puis le message était très clair, là, c'est
22 ça, on était les huit professionnels ensemble, les
23 trois CPA qui viennent dire : « Monsieur Ducharme,
24 non, vous n'en aurez pas d'états financiers audités,
25 là, on aimerait bien ça vous dire que oui, mais il

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 n'y en aura pas de... »

2 Q. Il n'y en aura pas?

3 R. T'sais, avec... c'est ça, l'année était terminée en
4 plus, c'est ça, le VGQ vivait les mêmes problèmes que
5 nous, je ne sais pas les autres sujets, là, je ne me
6 rappelle pas par coeur qu'est-ce qui était écrit.
7 C'est ça, le... pour le dossier des contrats, Nadia
8 qui avait parlé, là, des... de la gestion des
9 contrats plus actuelle, la SOFIL, bien là, un peu
10 comme on... on en a parlé tout à l'heure, là, en
11 temps normal, le dossier durait un mois et demi :

12 « Cette année, on doit effectuer des
13 travaux mensuellement pour valider
14 les correctifs -- que les correctifs
15 ont été apportés. »

16 Tel qu'on le confirme au PDG, mais finalement, la
17 DVIEP constate que les problématiques n'ont pas été
18 prises en charge et s'accumulent de jour en jour, ils
19 mettent plus d'efforts à se défendre qu'à corriger
20 les anomalies. On ne l'a peut-être pas dit dans ces
21 mots-là, là, mais...

22 Q. Ça veut dire ça?

23 R. Exact. Si on descend encore un petit peu, s'il vous
24 plaît.

25 J'irais peut-être plus au point « Coordination », où

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 est-ce que moi j'ai parlé, si on peut descendre un
2 petit peu. Merci.
3 « Confiance du VG », oui, c'est ça, c'est qu'on
4 venait parler beaucoup... il y avait beaucoup de
5 problèmes au niveau des contrôles, là, autant
6 financiers que les... les contrôles informatisés.
7 Donc, t'sais, ce qui se nommait, c'est qu'il y avait
8 déjà des contrôles dans SAP, tout ça, mais on
9 commence à comprendre que la livraison 2, elle a
10 été... elle n'était plus vanille, elle était
11 chocolat, pas mal chocolat. Ça fait que les contrôles
12 étaient... ont été modifiés dans le temps, puis c'est
13 ça, c'est que selon les tests qui étaient effectués
14 par le VGQ, on constatait, là, qu'il y avait des...
15 des problèmes au niveau des contrôles, puis en fait,
16 c'est que ces contrôles-là, ils auraient dû, en fait,
17 être intégrés tout au long du développement de CASA,
18 du moins, pour s'assurer qu'ils étaient adéquats et
19 fonctionnels, là, pour les besoins de valider les
20 états financiers, mais ça n'a pas tout été effectué.
21 Donc, on se disait que, t'sais, instaurer des
22 contrôles par la suite, c'était... c'était moins
23 efficace, là, c'était plus long, il fallait rouvrir
24 les murs.
25 On parlait des états financiers 2023 et plus, c'est

ça, c'est ce qu'on disait, là, qu'il n'y aurait pas d'états financiers audités, puis t'sais, nécessairement, les soldes de fin à l'état financier deviennent les soldes de début de l'année 2024, donc si la... la fin 2023 est... on n'est pas capables de s'y fier, bien, le début 2024, on parle déjà avec une prise, là, et ça se poursuit ainsi.

Donc, il fallait vraiment, les auditeurs... les auditeurs externes, là, ça, c'était très très clair, là, il fallait que les contrôles aient fonctionné toute l'année, du 1^{er} janvier au 31 décembre, sans aucune faille, pour être en mesure de certifier que... que c'était adéquat.

Puis contributions de la DVIEP, là, je vois, c'est ça, c'est le dernier point qu'on est revenus avec notre rôle, notre indépendance qu'on... qu'on était là, là, de façon factuelle, pour lui, puis qu'on était en support au PDG et à la gouvernance.

Q. J'aimerais ça aller au point 5, s'il vous plaît, parce que finalement, vous l'attribuez tous, là, ça veut dire que vous avez tous été témoins, de ce que je comprends, là. Point 5 :

« Impact sur nos travaux d'audit interne : tous. »

C'est ça que ça voulait dire?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 R. Oui.

2 Q. Je veux dire...

3 R. Oui.

4 Q. Rappelez-moi, là, 10, à peu près, là?

5 R. Oui, bien, à géométrie un peu variable, là, selon
6 les...

7 Q. Alors...

8 R. ... les arrivées et les départs.

9 Q. ... j'aimerais ça, là, y aller, là, dans le détail.
10 « Manque de collaboration », et là, il y a trois
11 picots : « Tendance à nous embourber dans des
12 documents de mauvaise qualité ou vers les mauvais
13 documents. » J'aimerais ça que vous commentiez
14 là-dessus.

15 R. Souvent, quand on demandait de la documentation,
16 surtout au niveau de la VPTI, là, ils nous envoyaient
17 beaucoup beaucoup de documentation, tel que que ça
18 nous noyait un peu, là, c'était difficile de savoir
19 qu'est-ce qui était vraiment pertinent là-dedans.
20 Donc, là, on devait refaire des demandes pour dire :
21 bien, pointez-nous...

22 Q. Pas de plan de classement, rien?

23 R. Non, ou c'est ça, c'était très volumineux, t'sais,
24 l'équipe de monsieur Malenfant, et par la suite,
25 madame Foldes-Busque, c'est ça, c'était beaucoup de

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 tableaux, beaucoup de données, savoir qu'est-ce qui
2 était pertinent pour nous, là, des fois, il fallait
3 chercher longtemps. Donc, on devait tout le temps se
4 revirer vers la coordonnatrice, là, qui s'occupait
5 de... de nous orienter là-dedans, mais pour elle, ce
6 n'était pas évident, là, ce n'était pas une experte
7 non plus en informatique.

8 Il y avait beaucoup d'allers-retours pour saisir
9 vraiment la pièce qui répondait à notre demande.

10 Q. O.K. J'imagine que ça suit, là, « On est dirigés vers
11 les mauvaises ressources »...

12 R. Oui.

13 Q. ... entre parenthèses, « Transparence et rigueur »?

14 R. C'est...

15 Q. Des exemples de ça, là?

16 R. Bien, c'est ça, souvent, là, ça jouant au ping-pong
17 entre les différents secteurs, c'est un tel secteur
18 qui est responsable de ça, on faisait la demande,
19 finalement, c'était à l'autre secteur, ce qui
20 engendrait des délais supplémentaires.

21 Q. « Culture : cette situation est permise par la
22 gouvernance ». Moi, ça vient me chercher, ça, là. Je
23 veux vous entendre là-dessus.

24 R. Bien, nous, évidemment, là, quand on faisait nos
25 validations, ça remontait aussi dans... dans la... la

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 ligne hiérarchique, nos validations étaient souvent
2 faites avec... bien, en fait, faites dans un premier
3 temps avec les opérations, mais ensuite, ça montait
4 vers les... les directeurs, les directeurs généraux,
5 puis c'est ça, c'est qu'ils ne semblaient pas
6 vraiment collaborer pour nous faciliter la vie dans
7 notre audit, en fait, là, des fois, on avait des
8 ressources sur le terrain qui nous pistaient sur
9 certains documents, qui disaient, par exemple, « Ça,
10 ça existe » ou « Ça, je l'ai vu passer, vous auriez
11 besoin de ça », puis finalement, bien, leurs
12 gestionnaires ne donnaient pas leur accord pour que
13 le document nous soit envoyé.
14 T'sais, moi, j'ai déjà vu, là, qu'ils montraient...
15 c'était dans une rencontre Teams, ils montraient,
16 mettons, la feuille : « Regardez, c'est ça, là, on
17 l'a, là », puis ils le montraient à l'écran, mais ils
18 ne nous l'envoyaient pas, ils disaient : « C'est trop
19 sensible, on ne peut pas vous l'envoyer. » Puis ça,
20 bien, c'était connu de... des DG, t'sais.
21 Puis même, dans certains rapports, c'est ça, des
22 fois, on faisait valider, en fait, on avait commencé
23 à faire valider nos constats un à un, parce que des
24 fois, ça devenait lourd d'en valider 15 d'un coup,
25 donc quand on avait terminé nos travaux puis on

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 voulait, dans un premier temps, là, valider qu'on
2 était à la bonne place, on envoyait le constat pour
3 se faire valider, puis des fois, c'est sûr, ce
4 n'était pas... ce n'était pas positif nécessairement,
5 ce qu'on recevait comme réponse de la part d'un DG,
6 par exemple, c'était de dire « Je ne suis pas
7 d'accord ». Bon.

8 Q. Sans plus?

9 R. Sans plus. Et là, on avait... nous, ce qu'on disait,
10 bien, ce n'est pas... le but, ce n'est pas
11 nécessairement de bien paraître...

12 Q. Que tu sois d'accord, « Donne-moi l'info »?

13 R. C'est ça, ce qu'on demande, c'est : est-ce qu'il y a
14 des inexactitudes dans nos propos? Auquel cas,
15 fournissez-nous les preuves, puis on va... on va
16 faire la correction, ça, il n'y a aucun problème.
17 Mais non, on ne recevait pas nécessairement les
18 éléments, là, pour venir...

19 Q. Ça ne venait pas?

20 R. Non.

21 Q. « L'étape de la validation du rapport au niveau de la
22 haute direction, DG, VP, PDG, fait peur ».

23 R. Oui, là...

24 Q. « Intimidation, temps perdu sur les mots, pas une
25 bonne écoute de la part de la gouvernance ».

1 R. Bien, c'est... je pense, entre autres, là, que ça
2 fait suite au rapport en sécurité de l'information.
3 Moi, je n'ai pas participé activement à ce
4 rapport-là; par contre, mes collègues m'ont partagé,
5 là, le... qu'est-ce qui était arrivé, là, dans... à
6 l'étape de la validation, entre autres, le dernier
7 suivi de recommandations dont je vous parle, là...

8 Q. Oui.

9 R. ... que le PDG avait sur son bureau, bien, ça, quand
10 c'est venu le temps de le valider, là, mes équipes
11 sont sorties de cette rencontre -- mon équipe est
12 sortie de cette rencontre-là puis ça avait vraiment
13 brassé, là, ils s'étaient fait parler pas mal raide,
14 puis ça ne passait pas, là, au niveau de la... de la
15 direction générale, là, ils... c'est ça, ils
16 étaient... ils n'étaient pas d'accord avec les
17 recommandations, puis ils disaient qu'on n'avait pas
18 de valeur ajoutée à la vérification interne,
19 c'était... c'est ça, le langage était... était
20 déplacé, à mon avis.

21 Q. « On constate, on écoute le point de
22 vue de l'unité administrative, on les
23 met devant des évidences, et ensuite,
24 on nous demande de modifier nos
25 constats et recommandations pour

- 1 amoindrir l'impact. On doit
2 argumenter constamment. »
- 3 R. Oui, même que des fois, des fois, comme je vous dis,
4 si on avait 15 constats, par exemple, mettons, 15
5 recommandations, des fois, ça paraissait mieux aussi
6 de les regrouper pour en avoir moins, on finissait
7 par... nous, on ne flanchait pas sur notre message,
8 on les regroupait, on avait la même teneur en type de
9 message, mais il y avait moins de recommandations, ça
10 paraissait mieux, c'était le... des fois, c'était le
11 type d'argumentation qu'on avait avec eux.
- 12 Q. « Très peu d'écoute de la part de la gouvernance »,
13 entre parenthèses : « Aucune suite à la suite du
14 dépôt de nos rapports. » Premier picot :
- 15 « Sur le terrain, les intervenants
16 voient qu'il n'y a aucune suite à nos
17 rapport, donc ils ne voient plus
18 l'intérêt de nous aider dans nos
19 travaux. »
- 20 R. Oui, souvent, on se faisait dire, finalement : « Vous
21 n'avez pas de valeur ajoutée. »
- 22 Q. Vous vous faites dire ça par qui?
- 23 R. On s'est fait dire ça par le secteur des TI puis par
24 le secteur des risques et contrôles organisationnels.
- 25 Q. « La VGQ ou le VGQ vit les mêmes problématiques que

1 nous ».

2 R. En termes de difficultés...

3 Q. Vous l'avez dit tantôt?

4 R. Oui.

5 Q. C'est ça.

6 « Cela a également un impact sur la
7 gouvernance, car ces informations
8 incomplètes ou sans validation sont
9 celles transmises à la gouvernance
10 pour la prise de décisions. »

11 R. Oui, je pense que ça parle de soi-même.

12 Q. Ça parle de soi.

13 **Me SIMON TREMBLAY :**

14 Oui, est-ce que ça...

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 Vous pouvez continuer.

17 **Me SIMON TREMBLAY :**

18 Quelques questions avant de prendre la pause du midi,
19 là, pour terminer l'interrogatoire en chef.

20 Q. Donc, que ce soit clair, je comprends que même si les
21 termes étaient différents, là, le choix des mots
22 plutôt, on disait tantôt -- comme disait Monsieur le
23 commissaire, peut-être un peu plus sablé, tous et
24 chacun des points qui ont... qui étaient dans ce
25 document-là ont été soulevés à la rencontre, de votre

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 mémoire?

2 R. Oui.

3 Q. Après la rencontre, qu'est-ce qui se passe?

4 R. On s'est tous levés, on est partis vers l'ascenseur
5 pour redescendre à notre bureau, puis je pense que
6 c'était unanime, on s'est dit : « Ça ne changera
7 pas. » On était vraiment, vraiment déçus de cette
8 rencontre-là, on était dans l'ascenseur, je me
9 souviens, puis on s'est dit : « Bon, bien, on sait ce
10 qu'on fait en fin de semaine, on va mettre à jour
11 notre CV. » Madame Bélanger, elle avait déjà dit
12 qu'elle quittait, puis t'sais, moi, j'étais la
13 première à dire : « Je vais laisser une chance au
14 coureur, au prochain directeur d'audit qui va
15 arriver », je disais à mon équipe : « T'sais, c'est
16 important de laisser une chance, on va voir, dans le
17 fond, là, comment ça va se passer, puis t'sais, ne
18 prenons pas de décisions précipitées. » Puis même
19 monsieur Pelletier aussi, là, lui, c'est ce qu'il
20 véhiculait, là, « Attendez de voir qui qui va être
21 choisi, c'est un processus rigoureux, et cetera, on
22 va... attendez de voir comment ça va se passer ».
23 Mais après cette rencontre-là, on s'est dit : si la
24 haute direction comme ça ne veut même pas de nos
25 travaux, en tout cas, moi personnellement, je me suis

1 dit : ça ne correspond pas à mes valeurs de continuer
2 à travailler pour quelqu'un qui ne veut pas de mon
3 travail. Il y avait trop d'efforts dans nos rapports
4 puis au quotidien, là, ça devenait très lourd, je me
5 voyais pas... c'est ça, continuer à travailler pour
6 peu d'appétit comme ça à la haute direction puis la
7 gouvernance.

8 Donc, j'ai commencé à regarder ailleurs pour quitter
9 l'organisation, puis en fait, monsieur Pelletier, il
10 était au courant, là, qu'on avait des démarches qui
11 s'entamaient pour changer d'organisation, même
12 qu'il... ça a été ma référence, là, quand... quand il
13 a fallu que je passe une autre entrevue, puis on est
14 trois à être partis, finalement, pratiquement la même
15 journée, là, l'autre CPA, madame Massé, moi, Vincent
16 Poirier, comme expert en informatique, puis il y en a
17 d'autres qui... qui sont partis, là, dans les... dans
18 les semaines, les mois suivants.

19 Q. Parlez-nous, comme dernière question, de monsieur...
20 je pense, son nom, c'est Robin Isaac?

21 R. Rubin Isaac.

22 Q. Rubin, pardon. O.K. Excuse-moi. Lui, ça a été votre
23 collègue?

24 R. Lui, il avait été engagé par la direction de la
25 vérification interne, là, je crois que c'était en

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 février, environ, février 2024, donc on l'avait
2 formé, là, quand même, mais on... c'est ça, on l'a
3 quand même averti qu'on avait eu cette rencontre-là
4 avec le président, parce que pour nous, c'était
5 important aussi d'être transparents, de dire :
6 « Bien, on est dans ce contexte-là présentement. »
7 Lui, il a pris... il a pris une chance quand même
8 de... de venir dans notre direction, parce qu'il
9 trouvait ça quand même intéressant, l'expertise qu'on
10 avait, puis on avait des beaux échanges, lui, c'est
11 un CPA aussi.
12 Donc, moi, en fait, quand j'ai annoncé que je
13 quittais, je pense que c'est en mars que... que j'ai
14 accepté l'offre de la CMQ, j'ai laissé un mois pour
15 vraiment faire la passation de dossiers, puis moi,
16 comme je m'occupais de tout ce qui était avec les
17 auditeurs externes, il fallait vraiment que je le
18 dise à tous les secteurs, que le point de chute,
19 maintenant, c'était monsieur Isaac qui... qui allait
20 reprendre le relais, lui, c'est ça, comme CPA, il
21 avait déjà vécu aussi l'envers de la médaille, il
22 savait comment... comment faire le suivi des demandes
23 pour les auditeurs. Donc, je me suis assuré de former
24 Rubin avant de partir, puis même, j'ai été disponible
25 après pour... quand il avait d'autres questions.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 Q. Savez-vous s'il est encore à l'emploi aujourd'hui?

2 R. Non, il a quitté la direction de la vérification
3 interne, je pense que... bien là, ça lui appartient,
4 là, mais je pense que ça ne fonctionnait pas avec le
5 nouveau directeur qui est en poste.

6 Q. Puis vous, vous avez quitté pourquoi?

7 R. Bien là, je... après la rencontre avec monsieur
8 Ducharme, là, je n'étais pas vraiment mobilisée pour
9 continuer de travailler, de ramer dans le vide, puis
10 le poste, en fait, là, que... qui m'était offert à la
11 Commission de la... la Commission municipale du
12 Québec, pardon, pour moi, ça s'apparentait beaucoup à
13 mon expérience d'audit, c'était... la vice-présidence
14 à la vérification est quand même plus jeune, donc il
15 y avait... il y avait de la place aussi pour
16 améliorer... améliorer, monter les procédures,
17 c'était vraiment... c'est une belle organisation,
18 avec du monde très compétent aussi, puis avec la
19 même... avec la même volonté d'améliorer les
20 processus, là, mais dans les municipalités cette
21 fois-ci, donc ça venait vraiment rechercher mon
22 background d'audit de performance du VGQ, mon
23 expérience en audit interne à la SAAQ, ça venait
24 compléter aussi, là, pour moi, c'est logique comme
25 choix de travailler aussi avec des CPA auditeurs au

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Int. (Me Tremblay)

1 quotidien.

2 Q. Merci beaucoup.

3 R. Merci à vous.

4 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

5 Fin de l'interrogatoire en chef?

6 **Me SIMON TREMBLAY :**

7 Fin de l'interrogatoire en chef.

8 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

9 Parfait. Donc, on va suspendre sur l'heure du midi,
10 je le fais avec tous les témoins, là, ce n'est pas
11 personnel à vous, il y a une ordonnance de ne pas
12 discuter de votre témoignage, surtout que vous allez
13 rentrer dans une phase de contre-interrogatoire, donc
14 pour vous protéger, protéger votre témoignage.
15 Alors, je vous souhaite bon appétit, et de retour à
16 14 heures.

17 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

18 Monsieur le commissaire...

19 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

20 Oui.

21 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

22 ... je vous demanderais à 14 h 15, si c'était
23 possible.

24 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

25 14 h 15.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :

Veillez vous lever, retour à 14 h 15.

(12 h 36 - SUSPENSION DE L'AUDIENCE)

(14 h 20 - REPRISE DE L'AUDIENCE)

LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :

Veillez vous lever, reprise de l'audience.

Vous pouvez vous asseoir.

LE COMMISSAIRE GALLANT :

Ça va être sous le même serment.

CONTRE-INTERROGÉE PAR Me SÉBASTIEN LAPRISE :

Q. Bonjour.

R. Bonjour.

Q. Alors, madame Lalonde, on va poursuivre avec quelques précisions que je souhaiterais aborder avec vous.

D'abord, sur le mandat de... d'examen, d'audit des processus de gestion contractuelle en 2018.

Ma compréhension de votre mandat, à l'époque, c'est qu'il couvre la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2018, qui est une période de trois ans; c'est exact?

R. Selon la fiche-mandat, oui.

Q. J'ai compris également que ça donne suite à 34 mesures qui ont été intégrées au processus de gestion

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 contractuelle de la SAAQ autour de l'année 2013;
2 est-ce que c'est votre souvenir aussi?

3 R. Pouvez-vous préciser, qu'est-ce qui donne suite?

4 Q. Votre mandat de... d'examen ou de mission d'audit à
5 l'égard de la gestion contractuelle découle de
6 l'application, de la mise en oeuvre de 34 mesures de
7 gestion contractuelle qui datent de 2013?

8 R. En fait, si je peux donner une précision, en fait, la
9 direction de la vérification interne avait fait un
10 mandat...

11 Q. À l'époque?

12 R. ... je crois que c'est... à l'époque, autour de 2010,
13 2011, puis les 34 mesures étaient en réponse à ce
14 mandat-là, à l'époque, mais le fait de refaire un
15 nouveau mandat en gestion contractuelle, là, c'était
16 un nouveau besoin qui avait été approuvé par le
17 comité d'audit.

18 Q. J'ai raison de dire que votre nouveau mandat d'audit,
19 c'est un peu pour suivre les mesures de gestion
20 contractuelle qui avaient été adoptées, à l'époque?

21 R. Pas précisément, en fait, là, le mandat avait ses
22 propres objectifs d'audit, comme vous avez vu dans...
23 dans la fiche-mandat, là, on ne parlait pas
24 nécessairement des 34 mesures dans la fiche-mandat au
25 moment de détailler nos objectifs d'audit. Par

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 contre, nécessairement qu'on en tenait compte dans le
2 cadre de nos travaux.

3 Q. Et j'ai raison de dire que dans cet... ce mandat
4 d'audit, vous deviez produire au comité d'audit, en
5 février 2019, le résultat de vos vérifications?

6 R. Là, je ne saurais pas dire si c'était en février
7 2019, là, je ne me souviens pas exactement de la
8 date.

9 Q. On va prendre le document, c'est la pièce 43_P-272,
10 la fiche-mandat. 272.

11 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

12 C'est la première pièce qu'on a déposée ce matin.

13 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

14 Oui, c'est ça.

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 On l'a tous devant nous, vous pouvez commencer,
17 puis...

18 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

19 Très bien.

20 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

21 ... elle va apparaître à l'écran. Vous l'avez, là, je
22 vois que vous l'avez.

23 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

24 Q. Donc, dans la lettre-mandat, on voit que l'échéance
25 pour la production de votre rapport est en février

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 2019; c'est exact?

2 R. À la signature de la fiche-mandat, c'est ce qui était
3 prévu.

4 Q. O.K. Je comprends qu'il y a eu des circonstances
5 diverses qui ont mené à la prolongation de ce
6 mandat-là dans le temps?

7 R. Oui.

8 Q. Mais l'objet du mandat n'a pas été modifié par la
9 suite?

10 R. Non, les objectifs d'audit sont restés les mêmes.

11 Q. Ils couvraient la même période?

12 R. Bien, en fait, il y avait la... la notion, là, dans
13 la fiche-mandat, qui vient dire que nos travaux
14 peuvent couvrir une période antérieure et postérieure
15 à ces dates-là.

16 Q. Je comprends que des travaux qui viseraient des
17 contrats en cours lors de la période pourraient
18 effectivement viser des contrats qui... dont
19 l'exécution se poursuit après la fin de la période,
20 c'est ce que je comprends de cette mention-là?

21 R. Notamment.

22 Q. Notamment?

23 R. Mais ça peut être autre chose aussi.

24 Q. O.K. Puis dans votre échantillonnage, combien de
25 contrats couvrent la période subséquente à 2018?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 R. Ça, par coeur, je ne serais pas en mesure de...

2 Q. Vous n'êtes pas...

3 R. ... de vous le dire.

4 Q. ... de le confirmer?

5 R. Non.

6 Q. Vous n'êtes pas en mesure non plus de confirmer
7 est-ce que les 86 contrats examinés dans votre audit
8 sont des... des contrats qui ont été conclus au cours
9 de cette période-là de trois ans, entre 2015 et 2018?

10 R. Ils étaient actifs, s'ils ont sorti dans la
11 population, c'est qu'ils devaient être actifs dans
12 cette période-là.

13 Q. Ils devaient être actifs dans cette période-là, mais
14 vous n'êtes pas en mesure de confirmer la proportion
15 de contrats qui ont pu être ajoutés à cette liste de
16 contrats-là?

17 R. Non, ce serait plus ma collègue, Nadia Brière, qui a
18 travaillé sur le... le mandat par la suite.

19 Q. En termes de critères d'audit, vous avez énoncé à la
20 liste des contrats, qui est la pièce 43_P-73 -- 273,
21 pardon...

22 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

23 Est-ce qu'on l'exhibe à l'écran?

24 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

25 C'est ce que je... c'est une pièce sur laquelle j'ai

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 quelques questions, donc c'est pour ça que...

2 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

3 C'est l'onglet 2.

4 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

5 C'est ça, exact.

6 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

7 Donc, 43_P-273.

8 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

9 Exact.

10 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

11 Q. Donc, un tableau... ce que j'ai compris, c'est à
12 partir d'un Excel que vous avez confectionné le
13 tableau; exact?

14 R. Oui, c'est un extrait, oui.

15 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

16 Q. Et donc, les critères de... de l'audit ou de la
17 vérification que vous avez appliqués sont énoncés à
18 ce tableau-là; c'est exact?

19 R. C'est une partie des critères, ce n'est pas
20 exhaustif.

21 Q. Ce n'est pas exhaustif. Puis le document, c'est parce
22 qu'il est... il n'est pas présenté à l'écran?

23 R. Pouvez-vous préciser votre question?

24 Q. Quand vous dites que ce n'est pas exhaustif, là, il y
25 a combien d'autres critères qui ont pu être

1 appliqués?

2 R. Parce que nos critères d'audit, en fait, là,
3 c'était... c'était dans nos travaux, dans le cadre
4 d'un programme d'audit, c'est au fur et à mesure de
5 nos travaux qu'on... qu'on vient préciser les
6 critères. Donc, les critères que vous voyez dans
7 la... dans la colonne « Critères de vérification
8 associés », c'est que ces critères-là s'apparentaient
9 à ces risques-là, mais ça ne veut pas dire que c'est
10 tout le travail qu'on a fait dans le mandat de
11 gestion contractuelle.

12 Q. Lorsqu'on voit, dans vos critères, à la colonne
13 « Description », vous avez « Gré à gré inférieur à
14 100 000 »; est-ce que vous savez, au cours de votre
15 mandat, les seuils d'appels d'offres publics ont été
16 indexés, est-ce que vous en avez tenu compte au cours
17 de votre mandat?

18 R. Pardon, vous avez dit « Gré à gré... »

19 Q. 100 000...

20 R. Inférieur...

21 Q. Moins de 100 000 \$, là, le premier item de l'onglet
22 1.

23 R. Plus de 100 000 plutôt?

24 Q. Oui, plus de 100 000, effectivement.

25 R. O.K., parfait.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 Q. Plus de 100 000.

2 R. Oui.

3 Q. Donc, vous reconnaissez que le... le critère de
4 100 000 \$, là, le seuil de 100 000 \$, a été indexé à
5 plusieurs reprises depuis la fin -- le dépôt du
6 rapport d'audit en question?

7 R. Les travaux en ont tenu compte, oui.

8 Q. Et si je vous suggère qu'à l'époque de la signature
9 de la fiche-mandat, le seuil était à 101 100, est-ce
10 que c'est possible?

11 R. Peut-être, je ne me souviens pas...

12 Q. Vous ne vous souvenez pas exactement?

13 R. ... par coeur, là, mais c'est quand même un montant
14 non matériel, là, pour nos analyses.

15 Q. Et je comprends également que les... la description
16 que l'on retrouve, là, on parle, bon, exceptions à la
17 LCOP, la Loi sur les contrats des organismes publics,
18 13, paragraphes 1, 2, 3, 4; est-ce que vous êtes
19 accompagnée d'une quelconque façon par un juriste
20 pour dresser cette liste de critères?

21 R. Bien, ça, ça faisait partie des guides de
22 vérification de la gestion contractuelle, ces
23 exceptions-là, puis c'est des exceptions qui étaient
24 documentées dans la Loi sur les contrats des
25 organismes publics, donc on était en mesure de... de

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 constater, en lisant le cadre réglementaire, les
2 bonnes pratiques, par exemple, que c'était... c'était
3 des contrats qui pouvaient être plus risqués lorsque
4 venait le temps de... d'aller en gré à gré en
5 justifiant cette exception-là.

6 Q. Je comprends, mais la question, c'était plutôt de
7 savoir si vous étiez accompagné par un juriste...

8 R. Ah!

9 Q. ... pour l'élaboration de vos critères de
10 vérification.

11 R. Non, on...

12 Q. Non?

13 R. Non.

14 Q. Est-ce que vous avez consulté des juristes pour
15 discuter de certains cas qui étaient plus dans des
16 zones grises ou...

17 R. Pas pendant que moi j'ai...

18 Q. ... des cas moins... moins clairs? Pas...
19 excusez-moi, j'ai manqué votre réponse.

20 R. Pardon! Pas pendant que moi j'ai travaillé dans ce
21 contrat-là, dans ce mandat-là.

22 Q. Et je comprends que vous avez été impliquée
23 activement dans la définition de l'échantillonnage
24 notamment et dans la définition des critères de... de
25 l'audit?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 R. Oui.

2 Q. Et à votre connaissance, il n'y a pas de juristes qui
3 ont été consultés par la DVIEP dans le cadre de ces
4 travaux, pour réaliser ces travaux d'audit?

5 R. À ma connaissance, là, dans le temps que j'étais là,
6 non, on n'avait pas fait d'appel à un juriste, on
7 n'avait pas senti le besoin à ce moment-là.

8 Q. Le besoin.

9 R. Ceci dit, là, si les équipes par après avaient le
10 besoin pour valider certains constats, ça aurait pu
11 être fait.

12 Q. Mais à votre connaissance personnelle, je comprends
13 que ça n'a pas été fait?

14 R. Non.

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 Q. La DAJ était toujours là pour aider la vérif si
17 jamais besoin était?

18 R. Il aurait peut-être fallu faire attention justement à
19 l'indépendance de toutes les parties, je pense que si
20 on avait eu le besoin à ce moment-là, au départ du
21 mandat, de faire appel à des professionnels, là,
22 comme monsieur Pelletier l'avait mentionné...

23 Q. Hum hum.

24 R. ... on avait quand même un budget à l'intérieur de
25 notre direction pour faire appel à des experts dans

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 le cadre de nos travaux.

2 Q. Qui aurait pu être un expert...

3 R. Il aurait pu, exactement.

4 Q. O.K. Je comprends.

5 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

6 Q. Alors, je complète ma question : est-ce que vous avez
7 donné mandat à des experts externes, juristes, pour
8 vous assister ou vous accompagner dans le cadre des
9 travaux d'audit?

10 R. Non, pas pour ce mandat-là.

11 Q. C'est parce que c'est essentiellement un mandat de
12 conformité, vous réalisez, là, ce n'est pas un mandat
13 de performance au sens général du terme?

14 R. En fait, il y avait peut-être des critères de
15 conformité dans notre mandat, mais c'était
16 essentiellement un audit de performance, parce qu'on
17 venait se positionner sur le processus.

18 Q. Sur la documentation, le processus?

19 R. Sur le processus de gestion contractuelle.

20 Q. O.K. Mais lorsque je regarde vos critères, ce sont
21 des référents au cadre normatif que vous faites, là,
22 c'est un peu pour ça que je vous pose la question?

23 R. Bien, c'est plus, en fait, des critères selon les
24 bonnes pratiques en matière de gestion contractuelle,
25 ça se peut qu'il y ait certains éléments, comme je

1 vous dis, de conformité, mais par exemple, le besoin
2 est clair, est bien défini, c'est une notion d'audit
3 de performance.

4 Q. Oui, c'est aussi prévu à l'article 2 de la Loi, mais
5 si je prends le suivant, pour reprendre votre
6 exemple, là, « Le mode de sollicitation des
7 fournisseurs respecte le cadre normatif », ça, c'est
8 juridique, vous savez... vous êtes d'accord avec moi?

9 R. Bien, c'est pour respecter la loi, oui.

10 Q. O.K.

11 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

12 Pas besoin d'être avocat pour respecter la loi, là.

13 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

14 Bien, je... je vous sou mets, Monsieur le commissaire,
15 qu'il... c'est...

16 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

17 Je pense que quand tu fais une analyse de
18 conformité...

19 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

20 Bien, c'est ça.

21 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

22 ... pas obligé d'être juriste, là.

23 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

24 Non, je ne dis pas qu'il faut être juriste pour faire
25 l'analyse de conformité, je dis juste que ça peut

1 prendre un juriste pour conclure...

2 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

3 S'il y a une...

4 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

5 ... s'il y a un enjeu...

6 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

7 S'il y a une ambiguïté; s'il n'y a pas d'ambiguïté,
8 je pense qu'on n'a pas besoin de juriste, le tout
9 respectueusement soumis.

10 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

11 Oui.

12 Q. Alors, 1.2 : « Le mode de sollicitation respecte le
13 cadre normatif », on le voit un petit peu plus loin
14 répété, là. Donc, pour reprendre votre... votre
15 réponse, là, il pouvait y avoir des éléments qui
16 réfèrent au cadre normatif et qui... qui est de la
17 nature d'une vérification de conformité, mais de
18 façon générale, ce que vous faites à ce moment-là,
19 c'est un mandat d'audit de performance, c'est ce que
20 je comprends de votre réponse?

21 R. Bien, les deux peuvent être interreliés, là.

22 Q. Oui. Quand vous faites votre échantillonnage des
23 contrats, je comprends que vous le faites en fonction
24 de facteurs de risques préétablis...

25 R. Oui.

1 Q. ... c'est-à-dire qu'est-ce qui... qu'est-ce qui sont
2 les contrats -- que sont les contrats les plus à
3 risque, c'est ce que je comprends?

4 R. Notamment, là, on a débuté comme ça, oui.

5 Q. Et il y a une... il y a une réponse que vous avez
6 donnée à une question précédente, là, que vous avez
7 retiré les contrats de la liste d'échantillonnage,
8 qui ne comprennent pas de problématiques?

9 R. Je me suis peut-être mal exprimée à ce moment-là, là,
10 les... ça restait quand même dans notre
11 échantillonnage, évidemment, mais si on... on
12 n'observait pas de constats significatifs, bien là,
13 notre travail était pas mal terminé pour ces
14 contrats-là, puis on n'émettait pas de constats par
15 rapport à ces contrats-là, à notre sens, là, qui...
16 qui étaient peu risqués.

17 Q. Donc, vos constats sont limités aux cas qui étaient
18 problématiques, ce n'est pas une analyse...

19 R. Comme c'est souvent le cas en audit.

20 Q. Ce n'est pas un audit global de la gestion
21 contractuelle de façon générale, c'est un audit de
22 cas plus problématiques?

23 R. Qu'est-ce que vous voulez définir par « global »?

24 Q. Bien, c'est que votre constat global, c'est à l'égard
25 des cas problématiques et non pas sur la gestion

- 1 contractuelle de façon générale à la Société au cours
2 de la même période?
- 3 R. Bien, en fait, les conclusions en lien avec le
4 rapport d'audit, elles vont s'apparenter aux
5 objectifs, donc on doit à la toute fin se ramener aux
6 objectifs d'audit et conclure sur ceux-ci. Donc, on
7 ne viendra pas conclure, là, de façon individuelle
8 sur... en tout cas, normalement, là, c'est... ce
9 n'est pas de façon individuelle sur chacun des
10 contrats qu'on a sélectionnés dans l'échantillon, là,
11 ce n'est pas comme ça qu'on... qu'on va étayer notre
12 conclusion en audit, ça va être vraiment de se
13 ramener sur les deux objectifs d'audit, donc c'est de
14 cette façon-là qu'on va le faire globalement.
- 15 Q. Mais dans vos constats, est-ce qu'il y a un objectif
16 d'établir s'il y a des choses qui fonctionnent bien?
- 17 R. Pas nécessairement...
- 18 Q. Ou de constater?
- 19 R. Ce n'est pas une obligation; par contre, si l'équipe
20 qui fait l'audit constate des choses qui sont
21 importantes à mentionner pour le lecteur dans le
22 rapport, pour l'unité auditée, par exemple, elle est
23 libre, là, de le faire.
- 24 Q. O.K.
- 25 R. Là, je veux juste préciser aussi que, moi, je n'ai

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 pas... je ne me suis pas rendue à rédiger le rapport.

2 Q. Oui, vous avez raison. Vous avez raison, c'est...

3 c'est... vous n'aviez pas participé à la rédaction du
4 rapport.

5 R. Non.

6 Q. Vous avez fait état que lors des... d'une visite avec
7 les vérificateurs internes -- externes, pardon, chez
8 un mandataire -- chez un commerçant, je pense, lors
9 de votre témoignage, vous avez fait une visite chez
10 un commerçant et fait une simulation pour entrer un
11 numéro, là, erroné dans le système, pour voir s'il
12 était détecté?

13 R. En fait, ce n'était pas une visite, là, c'était une
14 rencontre par Teams...

15 Q. Planifiée?

16 R. Oui, planifiée.

17 Q. O.K.

18 R. Et puis, c'est ça, c'était dans le cadre des jeux
19 d'essais pour les auditeurs externes, c'était une
20 rencontre planifiée avec le concessionnaire, c'est
21 les équipes de la SAAQ qui avaient sélectionné le
22 concessionnaire chez lequel on devait aller faire le
23 jeu d'essais, le concessionnaire était en accord avec
24 ça, puis c'est ça, l'exercice était planifié, puis ce
25 n'était pas un cas fictif, en fait, c'était vraiment

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 une... une vraie transaction-client, je crois que le
2 concessionnaire avait conservé cette transaction-là
3 de côté pour la faire en... en vrai, en présence des
4 auditeurs externes.

5 Q. Mais l'objectif, c'était de remplir le formulaire à
6 l'écran puis de rentrer un numéro de série erroné, et
7 de voir comment réagissait l'application?

8 R. C'était un des tests, là, qui avait été fait, mais il
9 y avait plusieurs tests pour valider les contrôles
10 qui étaient faits, qui étaient demandés par les
11 auditeurs externes.

12 Q. Est-ce que c'est à votre connaissance que la SAAQ
13 utilise la solution Vintel pour décoder et identifier
14 les numéros de série des véhicules?

15 R. Bien, de mémoire, ça a été nommé aussi dans notre
16 recommandation, là, en lien avec le rapport sur la
17 SOFIL, la recommandation 1, on faisait référence à ce
18 système-là.

19 Q. Et à l'égard de ce système-là, est-ce que c'est exact
20 également de dire qu'en 2024 et février 2025, est-ce
21 que c'est à votre connaissance que des contrôles ont
22 été mis en place pour s'assurer que les numéros de
23 série des véhicules étaient détectés, et le cas
24 échéant, corrigés?

25 R. Nous, on a fait le suivi des recommandations de... du

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 rapport de la SOFIL, là, qui demandait justement
2 d'appliquer ce contrôle-là. Là, il faudrait juste
3 valider à quelle date que le rapport a été déposé au
4 comité d'audit, mais au moment où on a fait le
5 rapport, on a fait les validations avec les équipes,
6 notamment l'équipe des finances, qui nous disait que
7 ces contrôles-là n'étaient toujours pas appliqués,
8 puis même, le rapport avec les... le rapport qui est
9 envoyé à la vice-présidence aux finances a été
10 validé, là, notamment par la DG aux finances.

11 Q. Et c'est à quelle date, ça?

12 R. Bien, si on a déposé le rapport en février 2024, ça
13 devait être en... dans les semaines avant.

14 Q. Et je vous ai parlé, là, plus tôt, de février 2025?

15 R. Bien là, je n'étais plus à l'emploi de la SAAQ!

16 Q. Vous n'étiez plus à l'emploi, mais ce n'est pas à
17 votre connaissance, là, que...

18 R. Bien, je n'ai pas des nouvelles aussi fraîches de
19 l'actualité de la SAAQ.

20 Q. Vous n'avez pas des nouvelles aussi fraîches, c'est
21 bon.

22 Ce n'est pas une information à laquelle vous avez eu
23 accès, si j'ai bien compris?

24 R. Non.

25 Q. Très bien. Vous avez eu également et vous avez fait

1 état dans votre témoignage, là, de plusieurs échanges
2 concernant les écarts du programme SOFIL avec les
3 municipalités du Québec, pour les compensations, là,
4 pour les véhicules plus imposants ou plus chers. Et
5 je comprends que vous avez fait différents constats,
6 là, qui vous ont amenée à identifier ces écarts-là
7 dans vos travaux et à les quantifier?

8 R. On a fait... on a été témoins de différents types
9 d'écarts.

10 Q. Et savez-vous quelle proportion ça représente dans
11 tout ce que la SAAQ perçoit pour le programme SOFIL?

12 R. On n'avait pas l'intégralité des écarts, donc on ne
13 pouvait pas faire ce calcul-là.

14 Q. O.K. Si je vous suggère que ça représente environ 2 %
15 du montant total versé à la SOFIL annuellement, les
16 écarts que vous avez identifiés; est-ce que c'est
17 possible?

18 R. Honnêtement, je ne pourrais pas me prononcer, là, je
19 n'ai aucune idée de l'ordre de grandeur.

20 Q. Et savez-vous quel montant la Société perçoit
21 annuellement pour le gouvernement du Québec?

22 R. Pour les permis?

23 Q. Pour l'ensemble du gouvernement du Québec, pour les
24 droits d'immatriculation et des permis.

25 R. Il faudrait que je consulte les états financiers de

1 la Société.

2 Q. Et si je vous suggère 1.3 milliard pour l'année 2023
3 seulement, est-ce que c'est un chiffre qui évoque
4 quelque chose à votre esprit?

5 R. Je n'ai pas de souvenirs de ça, mais si vous le
6 dites, ça doit être appuyé par les états financiers
7 de la SAAQ.

8 Q. En 2024, c'était 1.4 milliard, on peut aller voir les
9 états financiers, là, qui sont déjà cotés à 28_P-105,
10 mais je comprends que ce n'est pas à votre
11 connaissance?

12 R. Non. Je ne sais pas si... je n'ai pas décodé
13 nécessairement une question dans ce sens-là, mais en
14 fait, là, ce n'était pas une question de matérialité,
15 le problème en lien avec les droits SOFIL, donc même
16 si on dit que c'était 0.5 % de l'entièreté, là, des
17 droits sur les immatriculations qui sont perçus, ça
18 reste que cet argent-là n'appartenait pas à la
19 Société, c'était de l'argent qui appartenait à la
20 SOFIL, donc c'est pour ça qu'on jugeait aussi
21 important de... de nommer ces écarts-là, parce que
22 ultimement, la SAAQ -- la SAAQ devait remettre cet
23 argent-là à la SOFIL.

24 Donc, nous, dans notre rapport, on devait mentionner
25 à la SOFIL qu'elle n'avait pas reçu tous les droits

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 qui lui étaient dus.

2 Q. Donc, pour vous, ce n'était pas une... ce n'était pas
3 matériel comme distinction, mais c'était important,
4 qualitativement?

5 R. En fait, on ne se prononçait pas sur la matérialité
6 du montant.

7 Q. Je comprends.

8 R. Ce qu'on se prononçait, c'était s'ils respectaient
9 l'entente ou pas.

10 Q. Je comprends. Puis est-ce que vous reconnaissez que
11 la Société ait pu considérer ces écarts dans
12 l'établissement de ses priorités, parce
13 qu'évidemment, on est en situation de crise, en 2023,
14 là, dans l'établissement de ses priorités et des
15 choses à corriger, je comprends que, vous, votre
16 mandat, ce n'était pas de vous prononcer sur la
17 matérialité, mais il n'en demeure pas moins que dans
18 l'établissement d'une priorité ou des priorités de la
19 Société et des choses à corriger dans le cadre de
20 l'implantation de la transformation numérique, cet
21 item-là pouvait être géré différemment que ce que
22 vous le souhaitiez peut-être?

23 R. Bien, en fait, nous, notre travail, c'était de... de
24 nommer ce constat-là, de sensibiliser les
25 vice-présidences, là, qui étaient concernées, c'est

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 pour ça qu'on émettait ultimement une recommandation.
2 Après, l'information est dans leurs mains, si les
3 hauts dirigeants décident de favoriser ou de
4 prioriser d'autres problématiques, bien là, ça, ça
5 leur appartenait.

6 Nous, par contre, notre devoir, c'était de le nommer
7 dans notre rapport à l'attention de la SOFIL.

8 Q. Un peu une lettre de confort pour la SOFIL?

9 R. Bien, c'est une obligation, là, c'est écrit dans...

10 Q. Une obligation dans l'entente?

11 R. Dans l'entente.

12 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

13 Q. Je n'ai pas compris ce que vous avez dit.

14 R. C'était nommé dans l'entente, c'était un article de
15 l'entente, qu'on se devait de faire un audit annuel.

16 Q. Avec la SOFIL?

17 R. Oui, c'était une obligation envers la SOFIL de faire
18 ça.

19 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

20 Je vais vous demander, Madame la greffière adjointe,
21 d'exhiber un échange de courriels entre le 27
22 septembre et le 2 novembre 2023.

23 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

24 Est-ce que c'est une nouvelle pièce?

25

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

2 Oui, c'est une nouvelle pièce.

3 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

4 Est-ce que le témoin en a pris connaissance?

5 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

6 Oui, on a remis...

7 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

8 Q. Vous l'avez, madame...

9 R. Moi, je l'ai reçue juste...

10 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

11 Sous 43_P-281.

12 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

13 Je l'ai reçue juste avant de...

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 Parfait.

16 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

17 ... d'entrer en...

18 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

19 Prenez-en connaissance; ensuite, maître Laprise va
20 vous poser des questions. Prenez-en connaissance dans
21 sa totalité.

22 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

23 Merci.

24

25

(PIÈCE 43_P-281)

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1

2 **Me SIMON TREMBLAY :**

3 Juste, maître Laprise, j'ai deux courriels, là, lui
4 du 2... bien, lui qui se termine le 2 novembre, puis
5 l'autre, le 10 novembre; c'est lequel?

6 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

7 C'est celui du 2 novembre.

8 **Me SIMON TREMBLAY :**

9 Merci.

10 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

11 Il est également accompagné, là, d'un chiffrier Excel
12 qui s'intitule...

13 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

14 Avez-vous le chiffrier Excel?

15 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

16 ... « Cas SOFIL à valider », en fait, c'est un
17 chiffrier Excel qu'on a converti en PDF, évidemment,
18 là, pour les fins du dépôt.

19 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

20 Alors, il y a un document Excel à regarder?

21 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

22 Je peux le mettre en liasse, Madame la greffière.

23 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

24 10 minutes. 10 minutes, regardez tout, il va y avoir
25 des questions.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

2 Merci. Je pense qu'il m'en manque un bout, là.

3 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

4 Prenez le temps.

5 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

6 Je pense que j'ai juste une page de courriels.

7

8 **(SUSPENSION DE L'AUDIENCE)**

9 **(REPRISE DE L'AUDIENCE)**

10

11 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

12 Veuillez vous lever, reprise de l'audience.

13 Vous pouvez vous asseoir.

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 Avez-vous eu le temps de consulter?

16 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

19 Parfait.

20 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

21 Q. Alors, madame Lalonde, vous avez pris connaissance de
22 l'échange de courriels du 2 novembre 2023, le
23 courriel provient de madame Jessie Maltais; qui est
24 Jessie Maltais par rapport à vous?

25 R. C'est une employée de la VPTI.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 Q. Et je comprends, là, est-ce que c'est elle qui est en
2 charge, là, de la comptabilité ou... selon votre
3 connaissance?

4 R. Bien, si elle est à la VPTI, c'est... ce n'est pas
5 elle qui est en charge de la comptabilité; par
6 contre, elle avait peut-être un rôle dans le
7 processus d'immatriculation, mais je ne peux pas vous
8 dire exactement son rôle.

9 Q. Très bien. Et je comprends que c'est un échange qui
10 est concomitant, là, à celui que vous avez référé un
11 peu plus tôt dans votre témoignage, là, avec monsieur
12 Pelletier, où il y a un échange avec madame Caroline
13 Foldes-Busque; c'est exact?

14 R. Oui, les dates semblent être dans la même période.

15 Q. O.K. Est-ce que vous aviez communiqué cet échange-là
16 avec... dans lequel vous étiez en copie, là, on voit
17 votre nom, en fait, il vous est adressé, à monsieur
18 Pelletier et à madame... à vous-même, là, le 2
19 novembre 2023, vous, avez-vous communiqué ce
20 courriel-là à la Commission?

21 R. Non, je n'ai pas communiqué ce courriel-là à la
22 Commission.

23 Q. Et y avez-vous accès avant aujourd'hui?

24 R. Non, moi, je n'ai plus accès...

25 Q. Non?

1 R. ... à mes courriels de la SAAQ.

2 Q. Très bien. Et ma lecture de ce document, puis
3 j'attire votre attention sur le... le premier
4 paragraphe, là, où on mentionne :

5 « À la demande de Lysanne, voici le
6 suivi pour la SOFIL, document Excel
7 documenté, je tiens à m'excuser, le
8 message du 13 octobre ne s'est pas
9 rendu jusqu'à vous, et j'en profite
10 pour mettre le tout à jour. »

11 Je comprends qu'il y a un fichier joint, qui est un
12 document Excel, là, que j'ai converti pour les fins
13 de l'exercice; est-ce que c'est le document Excel
14 auquel vous avez référé un petit peu plus tôt, la
15 liste Excel des écarts SOFIL?

16 R. La liste Excel?

17 Q. Oui, vous avez référé ce matin à un document Excel
18 d'écarts SOFIL qui étaient documentés par la VPTI,
19 qui étaient formulés par la VPTI?

20 R. La liste Excel dont j'ai parlé, c'était plus au
21 niveau des redressements financiers, mais ce n'était
22 pas... il y avait des problèmes en lien avec la SOFIL
23 là-dedans, mais ce n'était pas... ce n'était pas
24 exclusivement, là, pour la SOFIL.

25 Q. O.K. Donc, le document annexé, là, au courriel en

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 question, est-ce que vous le reconnaissez?
2 R. Je ne me souviens pas de l'avoir vu, mais ce n'est
3 pas celui dont je faisais référence, là.
4 Q. O.K.
5 R. Ce n'est pas la liste...
6 Q. Donc, c'est distinct?
7 R. ... des 57 redressements.
8 Q. Je comprends, parce qu'il n'y en a pas 57, là, sur le
9 document que j'ai en main?
10 R. Non, puis je dis « 57 », de mémoire, à la fin,
11 c'était ça...
12 Q. Oui.
13 R. ... mais c'était évolutif.
14 Q. O.K.
15 R. Mais non, ce n'est pas... ça ne fait pas référence à
16 ce type de... d'erreurs-là.
17 Q. Et vous reconnaissez que dans la période, là, de
18 l'échange entre monsieur Pelletier et madame Caroline
19 Foldes-Busque, d'autres membres de l'équipe de la
20 VPTI communiquent avec vous pour vous donner de
21 l'information sur les écarts SOFIL; c'est exact, ce
22 qu'on constate, là, au courriel?
23 R. Par ce courriel-là, oui.
24 Q. On fait référence, au point 4 du deuxième paragraphe,
25 c'est indiqué :

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 « Les véhicules qui étaient erronés
2 au patrimoine ont été convertis avec
3 la même cylindrée. »

4 Qu'est-ce qu'on veut dire par « les véhicules qui
5 étaient erronés au patrimoine ».

6 R. Le patrimoine, c'était l'ancien système.

7 Q. L'ancien système. Donc, si je comprends bien, il
8 pouvait y avoir également des erreurs dans l'ancien
9 système?

10 R. Ça se peut qu'il y avait des erreurs dans l'ancien
11 système. Ceci dit, nous, dans le cadre de nos
12 échantillons de tests qu'on produisait, on n'avait
13 jamais attrapé d'erreurs, là, en lien avec une
14 cylindrée à zéro.

15 Q. Et vous reconnaissez que le... le courriel fait état
16 de l'ancien système et d'erreurs qu'il pouvait
17 comporter également?

18 R. Oui, ça parle du patrimoine.

19 Q. Un autre courriel que je vais produire sous 282,
20 43_P-282, et c'est le courriel du 10 novembre 2023,
21 15 h 50, de madame... en fait, des échanges de
22 courriels entre madame Busque, madame Foldes-Busque,
23 et madame Lalonde.

24

25

(PIÈCE 43_P-282)

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1

2

Me SÉBASTIEN LAPRISE :

3

Monsieur le commissaire, le témoin a pris

4

connaissance du même courriel -- du courriel, là,

5

lors de la même pause.

6

Q. Donc, si je comprends bien, là, le... l'échange entre

7

vous et madame Busque, à l'époque, le 10 novembre,

8

c'est-à-dire la... la journée même, là, où monsieur

9

Pelletier écrit à madame Busque, vous-même, vous

10

écrivez à madame Busque pour lui dire :

11

« À la demande de Daniel, vous

12

trouverez ci-joint quelques exemples

13

plus contemporains d'écarts SOFIL qui

14

ont également été présentés à la

15

vice-présidence. »?

16

R. Oui.

17

Q. Donc, vous reconnaissez, quand vous faites cette

18

démarche auprès de madame Busque, qui souhaitait

19

avoir les écarts les plus récents, que l'exercice est

20

utile à ce moment-là?

21

R. Ah, bien, je souhaite que ce soit utile.

22

Q. Donc, l'objectif, là, ce n'est pas juste de tirer des

23

constats, c'est aussi que les choses se corrigent le

24

plus rapidement possible?

25

R. Bien, c'était la responsabilité de la VPTI et de la

1 vice-présidence aux finances de faire les
2 corrections.

3 Q. Tout à fait, mais quand vous faites votre démarche,
4 vous reconnaissez que les écarts que vous avez
5 constatés dans... plus récemment, sont aussi
6 pertinents à l'exercice?

7 R. Oui, oui, le but, c'est que l'organisation corrige le
8 problème.

9 Q. Et est-ce qu'il n'était pas légitime à ce moment-là,
10 dans vos échanges avec madame Busque, que madame
11 Busque vous dise « Bien, pouvez-vous me transmettre
12 un état à jour pour que j'aie l'ensemble du
13 portrait? »?

14 R. Bien, c'est ce que je semble avoir fait par ce
15 courriel-là!

16 Q. Oui oui, vous répondez positivement...

17 R. Oui, oui.

18 Q. ... à la question. Oui oui, mais je comprends qu'à
19 l'époque, madame Busque était préoccupée par l'idée
20 de savoir qu'il y en avait des plus récents, mais
21 dont elle n'était pas informée; c'est exact, c'était
22 ça l'objectif de sa démarche?

23 R. Probablement un des objectifs, là, oui.

24 Q. Oui. Et quand vous lui communiquez les écarts les
25 plus récents, bien, c'est pour lui donner un portrait

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 complet de la situation?

2 R. Pas nécessairement complet. À jour, oui.

3 Q. À jour?

4 R. Complet, ce n'était pas dans notre rôle de trouver
5 l'intégralité des erreurs.

6 Q. Je comprends. Et le document joint alors à votre
7 courriel, c'est le document que je vous ai remis, là,
8 où on fait état d'une série d'écarts en ce qui a
9 trait à certains... certaines, disons, transactions
10 qui sont complétées à l'aide des systèmes, c'était...

11 R. Oui, c'était des imprime...

12 Q. ... est-ce que c'est un document que vous
13 reconnaissez?

14 R. Oui, c'était des exemples de facturations qui
15 contenaient des erreurs en lien avec la SOFIL.

16 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

17 Monsieur le commissaire, le document a été caviardé,
18 là, évidemment, en raison du fait qu'il comportait
19 des renseignements nominatifs importants.

20 Q. Vous avez indiqué, dans votre témoignage ce matin,
21 avoir eu un échange avec votre supérieur immédiat,
22 là, d'une demande du PDG, monsieur Ducharme,
23 relativement à... à ces écarts-là, donc aux gestes à
24 poser qui leur permettraient ensuite, là, d'obtenir
25 des états financiers vérifiés; c'est exact?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 R. Là, vous ne parlez pas seulement de la SOFIL, juste
2 pour être sûre de bien saisir?

3 Q. Oui, de différents écarts, effectivement.

4 R. Oui.

5 Q. Oui?

6 R. En fait, là, le... en lien avec le tableau des
7 cinquante quelque redressements aux états financiers,
8 oui.

9 Q. Et à ce moment-là, là, on est en 2023, à l'automne
10 2023, si je comprends bien votre témoignage?

11 R. Je pense que les tableaux des écarts ont commencé à
12 véhiculer, là, dans les différentes directions
13 probablement à l'automne 2023, là, mais quand on a
14 commencé, en fait, quand le PDG a vraiment demandé à
15 ce qu'on se joigne à l'équipe, là, de cellule de
16 crise pour les... les redressements, je crois que
17 c'était après Noël, donc début 24.

18 Q. Début 24. Mais la cellule de crise, là, c'est...
19 c'est parce que c'est critique, là, comme situation?

20 R. Oui.

21 Q. Vous êtes d'accord avec ça?

22 R. Oui.

23 Q. Mais on vient de traverser le déploiement, en février
24 2023, il y a donc une... une situation de crise qui
25 prévaut toujours, là, vers la fin de l'année 2023 en

1 ce qui concerne notamment la question des états
2 financiers?

3 R. Oui, qui s'est poursuivie d'ailleurs après.

4 Q. Est-ce que vous reconnaissez que le... le diagnostic
5 sur les écarts, les redressements à faire, c'était la
6 DVIEP qui maîtrisait cet aspect-là?

7 R. Bien, pas...

8 Q. Les différents constats que vous avez faits, là,
9 c'est la DVIEP qui les a faits, les constats
10 concernant les redressements?

11 R. En fait, là, certains concernant la SOFIL, peut-être
12 via notre rapport d'audit, on a fait des constats;
13 par contre, tous les autres de la liste, là, ça
14 provenait... la source, c'était la VPTI, comme je
15 vous expliquais, là, en lien soit avec des incidents
16 qui étaient nommés dans le système ou même il y en
17 avait aussi par les plaintes, là, qui étaient
18 attrapés par les plaintes qui étaient rédigées à la
19 SAAQ, là, ça pouvait être un intrant aussi pour...
20 pour mettre le... le doigt sur les... les
21 redressements à effectuer.

22 Q. Et c'est surtout par les constats des auditeurs
23 externes qui vous sont communiqués que l'importance,
24 évidemment, là, de... de régler ces situations-là
25 était urgente, là, il était urgent de régler ces

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 situations-là soulevées par l'auditeur externe?

2 R. Juste pour préciser, les auditeurs externes, oui,
3 nous, on assistait aux rencontres à la vérification
4 interne, mais les préoccupations étaient adressées à
5 l'équipe de la vice-présidence aux finances, puisque
6 c'est eux qui signent les états financiers.

7 Q. Et vous étiez la courroie de transmission des
8 auditeurs externes, c'est ce que vous avez dit tout à
9 l'heure dans votre témoignage?

10 R. Oui, j'étais la courroie de transmission, mais les
11 gens de la vice-présidence aux finances, là, madame
12 Lépinay puis madame Larivière, c'est... étaient
13 présentes dans les rencontres, puis c'était à elles
14 que s'adressaient les besoins.

15 Q. Mais vous avez dit, vous avez manifesté tout à
16 l'heure que vous étiez inconfortable à jouer le rôle
17 de membre de la cellule de crise en raison de votre
18 implication dans le dossier, là, vous me dites que
19 vous n'êtes pas impliquée, mais tout à l'heure, vous
20 disiez que vous étiez inconfortable à jouer ce
21 rôle-là dans...

22 R. Je ne suis pas certaine de...

23 Q. ... dans le cadre de...

24 R. ... de saisir la nuance que vous amenez.

25 Q. Bien, c'est parce que vous... vous avez dit ce matin,

1 madame Lalonde, que vous étiez inconfortable à jouer
2 le rôle que vous avez été appelée à jouer par le
3 président-directeur général, à l'époque, au sein de
4 la cellule de crise; c'est exact, avez-vous dit ça?

5 R. Oui, on était inconfortables de poser une conclusion
6 en lien avec la correction de ces redressements-là.

7 Q. Parce que certaines conclusions concernaient SOFIL ou
8 parce que, de façon générale, vous n'étiez pas à
9 l'aise avec les constats?

10 R. En fait, notamment la SOFIL, on pouvait... on... on
11 n'a pas le droit de se positionner sur comment
12 corriger l'écart si ensuite on vient apprécier la
13 correction de ces écarts-là.

14 Pour ce qui est des autres redressements financiers,
15 on n'avait peut-être pas de mandat à l'heure actuelle
16 pour... pour auditer ces sujets-là, sauf que par
17 contre, si on venait donner la solution par la suite,
18 si un mandat nous était attribué, on ne pouvait pas
19 venir apprécier ce correctif-là, donc c'est pour ça
20 qu'on voulait conserver notre indépendance.

21 Q. Mais la direction de la vérification interne, madame
22 Lalonde, il y a un double rôle, là, il y a un rôle
23 de... d'auditeur, mais il y a un rôle de conseil
24 aussi; est-ce que vous reconnaissez ce rôle de
25 conseil aussi...

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 R. Habituellement, c'est...

2 Q. ... au sein de l'organisation?

3 R. ... assez bien campé, quand... quand... c'est un
4 avis... quand ils ont besoin de services-conseils,
5 c'est vraiment un mandat de services-conseils. Un
6 mandat d'audit va avoir une fiche-mandat, là,
7 comme... comme la SOFIL, c'était un mandat d'audit,
8 donc on ne venait pas mélanger les deux rôles
9 nécessairement.

10 Puis là, dans le cadre des redressements financiers,
11 c'était comme une commande directe du... du PDG, là,
12 de l'organisation, on ne nous avait pas attribué un
13 mandat de services-conseils.

14 Q. Je comprends, mais il vous demande de contribuer au
15 diagnostic des... nécessaire pour les... pour
16 effectuer ensuite les redressements et les
17 corrections appropriées, il ne vous demande pas de
18 reprogrammer l'application, là, je présume, là, il...

19 R. Heureusement, non!

20 Q. Heureusement, non, hein?

21 Mais donc, ce qu'il vous demande, là, c'est... c'est
22 de... d'accompagner l'organisation dans
23 l'identification de mesures de redressement?

24 R. Oui, il nous demandait d'accompagner la deuxième
25 ligne de maîtrise.

1 Q. O.K. Donc, vous étiez peut-être confortable en partie
2 avec cette demande-là, ne serait-ce que pour les
3 redressements qui ne concernent pas votre rôle
4 particulier à l'égard de la SOFIL?

5 R. Bien, en partie, effectivement, on pouvait, comme
6 vous dites, là, accompagner, ou on aurait pu, en
7 fait, l'idéal, comme je vous disais ce matin, ça
8 aurait été d'apprécier l'analyse complète qui aurait
9 été faite par la deuxième ligne de maîtrise.

10 Q. Et je comprends que la demande de monsieur Ducharme,
11 à ce moment-là, est-ce que ce n'est pas justement
12 pour s'assurer que les constats que vous avez faits,
13 que ce soit dans le cadre de la SOFIL ou encore
14 auxquels vous avez pu participer avec les auditeurs
15 externes, que ces constats-là soient adressés
16 correctement?

17 R. Oui, lui, il avait une volonté de... de corriger les
18 redressements.

19 Q. De corriger le tir?

20 R. Oui.

21 Q. Parce que s'il n'a pas les bonnes personnes autour de
22 la table, bien, peut-être que ça ne répondra pas à
23 vos attentes, puis on va être dans un aller-retour
24 avec vous, là, ensuite, avec la DVIEP, si vous n'êtes
25 pas autour de la table?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 R. Bien, je pense qu'ils auraient eu l'expertise quand
2 même de le faire sans nous, ça n'aurait peut-être pas
3 été dans les mêmes délais.

4 Q. Ça aurait pris plus de temps?

5 R. Peut-être.

6 Q. Puis...

7 R. Ça dépend encore là des priorités que...

8 Q. Puis j'ai le sentiment que c'était une priorité pour
9 lui à ce moment-là; c'est exact?

10 R. La liste des cinquante quelque redressements...

11 Q. Oui.

12 R. ... c'était une priorité.

13 Q. J'ai bien écouté le témoignage de monsieur Pelletier,
14 évidemment, dans le cadre des travaux, comme vous
15 peut-être, j'ai compris que la DVIEP relevait, sur le
16 plan fonctionnel, du PDG, mais sur le plan de la
17 gouvernance puis des... des missions d'audit, ils
18 relevaient du comité de vérification; est-ce que
19 c'est une compréhension, un résumé qui est juste,
20 selon vous?

21 R. Oui, le comité d'audit, en fait, approuvait la
22 planification pour déterminer quels mandats on allait
23 faire, mais oui, le PDG avait un droit de regard
24 quand même, là, si le PDG avait une commande
25 spéciale, effectivement, il pouvait...

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

- 1 Q. Il pouvait vous donner un mandat spécial...
- 2 R. ... il pouvait nous donner un autre...
- 3 Q. ... de conseil ou d'enquête ou...
- 4 R. Pas d'enquête, par contre, parce qu'on n'était pas...
- 5 Q. Pas d'enquête, O.K.
- 6 R. ... une boîte d'enquête.
- 7 Q. Donc, les missions de vérification, les missions
- 8 d'examen, les mandats spéciaux, elles sont établies
- 9 -- sont établies, en fait, là, par le comité d'audit?
- 10 R. Oui.
- 11 Q. Les priorités sont établies par le comité d'audit?
- 12 R. Probablement conjointement avec le PDG.
- 13 Q. Et si le comité d'audit prend une orientation sur un
- 14 choix de mission de vérification, c'est
- 15 l'équivalent... il fait approuver ça par le CA, et
- 16 évidemment, le PDG doit s'y conformer?
- 17 R. Bien, en fait, la direction de la vérification
- 18 interne devait faire le mandat si on avait une
- 19 commande spéciale...
- 20 Q. Exact, peu importe...
- 21 R. ... qui venait du comité d'audit.
- 22 Q. ... l'opinion du PDG?
- 23 R. Ah, ça, je ne pourrais pas vous le dire.
- 24 Q. Oui. Donc, monsieur Pelletier, à ce moment-là, du
- 25 temps que vous êtes présente au sein de la DVIEP,

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 reçoit ses instructions du comité d'audit?

2 R. Oui.

3 Q. Il y a une réunion qui est... une rencontre qui est
4 tenue le 24 janvier 2024, vous avez témoigné
5 longuement sur cette rencontre-là.

6 Si je vous suggère que cette rencontre-là a eu lieu à
7 l'initiative de monsieur Ducharme lui-même?

8 R. Oui, l'invitation courriel provenait de lui.

9 Q. Et si je vous suggère que monsieur Ducharme avait en
10 main le sondage auquel vous avez fait référence, là,
11 sur le niveau de mobilisation des équipes de la
12 DVIEP, et que c'est pour cette raison-là qu'il
13 voulait vous rencontrer; est-ce que c'est...

14 R. Ce serait très possible.

15 Q. Ce serait très possible. Et l'objectif de la
16 rencontre, c'était donc de vous motiver, à
17 l'évidence, ça n'a pas été le résultat, mais
18 l'objectif de monsieur Ducharme, c'était vraiment
19 de... de remotiver et remobiliser les équipes de
20 travail; est-ce que vous reconnaissez que c'était ça
21 son objectif, à l'évidence?

22 R. Moi, je n'ai vraiment pas capté que c'était ça son
23 objectif.

24 Q. Vous n'avez pas capté?

25 R. Même que je n'ai pas souvenir qu'il nous a parlé de

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 ce point-là.

2 Q. Ce n'est pas votre perception, ce n'est pas votre
3 perception de l'échange?

4 R. Bien, c'était une perception collective de notre
5 équipe, là, on n'aurait pas sorti de cette
6 rencontre-là avec le même... le même sentiment si ça
7 avait été le cas.

8 Q. Et votre... votre... les notes qui apparaissent, là,
9 les notes de la rencontre, je comprends que c'est
10 un... un document, là, le compte-rendu, l'ordre du
11 jour, là, ça n'a pas été transmis à monsieur Ducharme
12 avant la rencontre?

13 R. Non.

14 Q. Et donc, lui, il ne savait pas, lorsqu'il se présente
15 à cette rencontre du 27 -- du 24 janvier 2024, de
16 quoi il allait être question à cette rencontre-là,
17 sauf de sa... sa posture, c'est-à-dire de vouloir,
18 là, vous... vous rencontrer pour voir c'est quoi
19 le... le niveau de mobilisation de l'équipe?

20 **Me SIMON TREMBLAY :**

21 Là, Monsieur le commissaire, à ce stade-ci, là, je
22 comprends qu'on peut poser des questions suggestives,
23 mais là, il y a des limites à où est-ce qu'on peut
24 aller, il n'y a aucun témoin...

25

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

2 Il faut faire attention pour ne pas faire du *self*
3 *serving evidence*, là, monsieur... monsieur Ducharme,
4 il va venir témoigner, il viendra le dire, lui, ce...

5 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

6 On l'espère bien, plus tôt que tard.

7 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

8 Bien, je vous le dis, là, il est sur la liste.
9 Alors... mais vous avez une réponse, là, vous avez
10 une réponse du témoin, ce qu'il y avait dans la tête
11 de monsieur Ducharme, il viendrait nous le dire, là,
12 sous serment.

13 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

14 On peut en dire de même des autres membres de
15 l'équipe, là, je veux dire, le témoin a rapporté
16 des... des postures et des réflexions de d'autres
17 membres de l'équipe, puis...

18 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

19 Elle a rapporté également...

20 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

21 ... ils ne sont pas là pour témoigner.

22 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

23 ... la posture de monsieur Ducharme. Si monsieur
24 Ducharme avait quelque chose dans la tête qui
25 trahissait sa posture, ce n'est pas madame qui est

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 capable de venir me le dire, c'est monsieur Ducharme
2 lui-même, là, je pense que ça relève de l'évidence.

3 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

4 Je vais reformuler, Monsieur le commissaire.

5 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

6 Allez-y.

7 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

8 Q. Donc, si... si je comprends bien, le... le document
9 n'est pas partagé à monsieur Ducharme avant la
10 rencontre...

11 R. Non.

12 Q. ... pas plus qu'il n'est partagé après la rencontre?

13 R. Non plus.

14 Q. Et j'ai compris également que vous aviez demandé le
15 huis clos?

16 R. Oui.

17 Q. Est-ce que ça a été fait lors de la rencontre ou
18 avant la rencontre?

19 R. Avant la rencontre, de mémoire.

20 Q. De mémoire, par monsieur Pelletier?

21 R. Je pense que oui.

22 Q. Et j'ai raison de dire que la seule personne qui a
23 été exclue de ce huis clos, lors du huis clos, c'est
24 l'adjointe de monsieur Ducharme, madame Pouliot?

25 R. Et monsieur Pelletier.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 Q. Et monsieur Pelletier?

2 R. Oui.

3 Q. Donc, les deux, le directeur général de la DVIEP, qui
4 était sortant à ce moment-là, et madame Pouliot, ont
5 été exclus de la rencontre?

6 R. Oui.

7 Q. O.K.

8 R. Ceci dit, après la rencontre, monsieur Ducharme était
9 libre de partager les propos avec son adjointe, là,
10 c'est juste qu'au moment où on... on a demandé la
11 rencontre, on voulait s'entretenir avec monsieur
12 Ducharme seulement.

13 Q. Non, je comprends, mais évidemment, vous reconnaissez
14 qu'aujourd'hui, monsieur Ducharme est seul de son
15 équipe, là, à défendre sa version ou sa perception de
16 cette rencontre-là?

17 R. Oui.

18 Q. Et ce que je comprends, c'est que là vous utilisez
19 aujourd'hui un document qui n'a pas été partagé à
20 monsieur Ducharme pour vous remémorer une posture, à
21 l'époque, là, que vous aviez à l'époque?

22 R. Je me remémore très bien, même sans ce document-là,
23 je pouvais très bien me remémorer cette rencontre-là,
24 ça a été frappant.

25 Q. Lorsqu'il y a des enjeux d'indépendance, est-ce que

1 vous vous souvenez, toujours, évidemment, lors de la
2 période à laquelle vous étiez membre de la direction
3 -- de la DVIEP, avoir signalé à monsieur Pelletier
4 des enjeux d'indépendance, c'est-à-dire un manque de
5 collaboration ou des personnes qui ne vous envoyaient
6 pas de documents suffisamment longtemps d'avance pour
7 que vous puissiez les apprécier?

8 R. Là, je pense que c'est... c'est deux concepts qui
9 sont différents, par exemple, là, l'indépendance
10 étant un concept, puis là, le...

11 Q. Bien, distinguez-moi les concepts, là, je vous
12 écoute.

13 R. Bien, au niveau de l'indépendance, en fait, là,
14 c'est... c'est vraiment les auditeurs, en fonction
15 des... de la limite qu'on doit respecter dans le
16 cadre de nos travaux, c'est... c'est plutôt ça
17 l'indépendance. Par contre, là, ce que vous semblez
18 nommer, maître Laprise, là, en lien avec les
19 difficultés à recueillir les éléments probants, ça,
20 c'est plus des limitations au travail.

21 Q. Limitations. Mais lorsqu'on a une limitation comme
22 auditeur, le moyen que l'on a, c'est de l'indiquer à
23 nos comptes-rendus; est-ce que c'est à votre
24 connaissance que ces limitations-là ont été
25 véhiculées par monsieur Pelletier auparavant...

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 R. Ah, oui, même que...

2 Q. ... au comité d'audit, par exemple?

3 R. Oui.

4 Q. Oui?

5 R. J'ai justement un bel exemple pour vous, très
6 concret, ça va vous permettre...

7 Q. Oui.

8 R. ... de saisir l'ampleur. En fait, dans le mandat en
9 sécurité de l'information, justement, celui qui a été
10 présenté par monsieur Poirier, on avait eu beaucoup
11 de difficultés -- bien, je dis « on », l'équipe avait
12 eu beaucoup de difficultés à recueillir les pièces,
13 et puis, dans le rapport même qui avait été monté au
14 comité d'audit, il y avait eu une note à l'effet
15 qu'on avait eu des limitations dans le cadre de ce
16 mandat-là, puis au moment où ça a été déposé au
17 comité d'audit, le comité d'audit a fait la demande
18 expresse de changer le terme « limitations » pour
19 indiquer que c'était des difficultés rencontrées.
20 Donc, ça a été changé pour « difficultés
21 rencontrées », à la demande du comité d'audit.

22 Q. Après que monsieur Pelletier ait eu l'occasion
23 d'exposer les faits, je présume?

24 R. Bien là, je ne sais pas la séquence, mais il a fallu
25 redéposer le document.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 Q. Ça, c'est à votre connaissance personnelle?

2 R. Oui, bien, oui, ça...

3 Q. Ça vous a été rapporté?

4 R. Bien, j'ai vu que le rapport, on l'a modifié.

5 Q. Vous avez vu que le rapport, vous l'aviez modifié.
6 Puis c'est à quelle période, ça?

7 R. Bien, le rapport sur la LGGRI, de mémoire, c'était
8 juin 2023, je crois. Ça se peut-tu? Là, je... je ne
9 suis pas certaine de la date, là. C'était dans les
10 éléments déposés, mais là, je pense que... vu le
11 contexte.

12 Q. Et est-ce que c'est là, le forum approprié pour
13 dénoncer les situations qui peuvent survenir lors de
14 vos travaux, c'est au comité d'audit?

15 R. C'est un des forums, en fait, c'est le forum ultime;
16 par contre, on doit quand même suivre la gradation de
17 la hiérarchie, donc si on nomme qu'on a des
18 difficultés au gestionnaire, si... par exemple, là,
19 c'est en lien avec des gens aux opérations, bien là,
20 on doit s'adresser au gestionnaire et ainsi de suite,
21 là, pour monter...

22 Q. C'est escaladé s'il n'y a pas de réactions?

23 R. C'est ça.

24 Q. O.K. Est-ce que c'est pour cette raison-là que vous
25 avez indiqué à monsieur Ducharme, en tout cas, vous

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 nous avez rapporté ça un peu plus tôt ce matin, avoir
2 indiqué à monsieur Ducharme que vous souhaiteriez que
3 le successeur de monsieur Pelletier soit capable de
4 porter le message de la direction au comité d'audit,
5 de faire des présentations de vos travaux au comité
6 d'audit; est-ce que c'est pour cette raison-là?

7 R. Pas uniquement pour cette raison-là. Évidemment que,
8 t'sais, nous, on a beau faire un beau rapport pendant
9 des mois entre nos murs de la DVIEP, si ce rapport-là
10 n'est pas vendu au comité d'audit, s'il n'est pas
11 bien livré, bien, ça va peut-être perdre un peu
12 d'intensité dans le message, là, ce qu'on veut, c'est
13 que le message soit bien rapporté dans les faits,
14 puis que le message soit compris aussi par le comité
15 d'audit.

16 Donc, on... ce qu'on espérait, en fait, c'était un
17 directeur, là, qui pouvait... qui pouvait se charger
18 de bien monter le message puis répondre aux questions
19 correctement.

20 Q. Très bien. Dans vos relations avec la VPTI, avec...
21 dans ces échanges avec la direction de vérification
22 interne, diriez-vous que les gens de la VPTI étaient
23 des gens compétents dans leurs domaines?

24 R. Bien, avec les échanges que j'avais, moi, je n'étais
25 pas vraiment en mesure de...

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 Q. De juger?

2 R. ... de juger ça. La personne avec qui j'avais le plus
3 de contacts, disons, c'était la coordonnatrice qui
4 s'occupait, là, des tests en lien avec les travaux
5 des auditeurs externes, puis elle, elle était très
6 compétente, là, pour m'aider à organiser les
7 rencontres puis donner les documents; en fait, tenter
8 de donner les documents aux auditeurs externes.

9 Q. Et avez-vous eu le sentiment que les...
10 particulièrement en 2023, là, les équipes de travail
11 étaient très affairées, de façon générale?

12 R. Oui, il y avait de l'ouvrage!

13 Q. À toutes les strates, là, mais si je vous suggère
14 qu'à toutes les strates de l'organisation, à toutes
15 les instances de gouvernance, en 2023, avec le
16 déploiement et ses quelques problèmes, on va dire ça
17 comme ça, les gens étaient mobilisés à régler les
18 problèmes?

19 R. Il y avait, oui, beaucoup de travail qui était fait
20 dans le sens... pour régler les problèmes.

21 Q. Et dans... dans cette... dans cette mobilisation-là,
22 est-ce que vous reconnaissez que les éléments
23 identifiés par la DVIEP en cours d'année 2023 peuvent
24 avoir été moins la priorité de l'organisation dans le
25 traitement des correctifs et les redressements

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 nécessaires?

2 R. Oui, c'était possible.

3 Q. C'est possible? Et est-ce que vous reconnaissez qu'en
4 2023, vous avez dit que vous n'aviez pas été contacté
5 par le PDG pour vous rencontrer, si je vous suggère
6 qu'en 2023, c'était une année particulière pour le
7 PDG, qui venait d'arriver, et que ce n'était
8 peut-être pas sa priorité de vous rencontrer et
9 rencontrer la direction?

10 R. Si ce n'était pas sa priorité, ça vient un peu
11 confirmer qu'il ne s'intéressait pas vraiment à nos
12 travaux non plus.

13 Q. Mais vous comprenez que ce n'était peut-être pas sa
14 priorité à ce moment-là?

15 R. Bien, peut-être au début, je comprends, mais il s'est
16 quand même écoulé neuf mois avant d'avoir un signe de
17 vie de sa part, t'sais, ça aurait pu être une
18 rencontre Teams de 10 minutes, là, question de se
19 présenter, là. Nous, on... on ne demandait pas
20 nécessairement une heure et demie; ce qu'on voulait,
21 c'était le rencontrer.

22 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

23 Monsieur le commissaire, je vous demanderais une
24 courte suspension pour vérifier si j'ai des questions
25 additionnelles, mais...

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

2 Oui, je veux juste m'assurer : est-ce qu'il va y
3 avoir un réinterrogatoire?

4 **Me SIMON TREMBLAY :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

7 Donc, ce qu'on va faire, c'est qu'on va prendre la
8 pause de l'après-midi.

9 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

10 De l'après-midi, puis au retour, je vous dirai...

11 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

12 15 minutes, puis au retour, on file...

13 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

14 C'est bon.

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 ... on file, je sais qu'il y a un témoin déjà qui
17 attend depuis ce matin, donc on va essayer d'en faire
18 un bout aujourd'hui. Ça va?

19 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

20 C'est bon.

21 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

22 Merci.

23 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

24 Veuillez vous lever, 15 minutes de pause.

25

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

(15 h 22 - SUSPENSION DE L'AUDIENCE)

(15 h 43 - REPRISE DE L'AUDIENCE)

LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :

Veuillez vous lever, reprise de l'audience.

LE COMMISSAIRE GALLANT :

Maître Laprise.

Me SÉBASTIEN LAPRISE :

Alors, j'aurai d'autres questions, Monsieur le commissaire, après consultation de mes collègues.

Q. Madame Lalonde, vous avez indiqué dans votre témoignage ce matin la... votre perception des choses, là, de la rencontre du 24 janvier 2024, vous avez indiqué qu'il aurait... que monsieur Ducharme a été intimidant, si j'ai bien...

R. Je n'ai pas dit le mot « intimidant ».

LE COMMISSAIRE GALLANT :

Ce n'est pas ça que j'ai compris.

Me SÉBASTIEN LAPRISE :

Q. Non?

R. Non.

Q. En tout cas, vous avez indiqué que vous aviez un... la perception que monsieur Ducharme n'était pas, disons, au diapason avec vos... vos souhaits de... qu'il considère à ce juste titre, là, la... les

1 constats, les différents constats de la direction de
2 vérification interne, c'est ce que je comprends?

3 R. Si mon souvenir est bon, ce que j'ai nommé, c'est
4 qu'il semblait très fermé lorsqu'il recevait nos
5 propos.

6 Q. Mais si je vous suggère plutôt que la... sa
7 perception était liée au fait qu'il n'avait pas été
8 préparé à ces... à ces différents échanges, là, sur
9 le rôle de la DVIEP, et la manière dont vous
10 constatiez qu'il y avait peu ou pas de collaboration
11 des instances, vous vous plaigniez en quelque sorte
12 de la situation dans laquelle vous êtes, là, il n'a
13 pas été préparé à ça?

14 R. Bien, en fait, de par les statutaires de mon ancien
15 gestionnaire, c'est quand même tous ou en bonne
16 majorité des cas qui avaient été montés à sa
17 connaissance. Donc, effectivement, ce n'est pas nous
18 qui l'avaient... qui l'avaient alimenté sur ce
19 sujet-là avant la rencontre, mais par contre, c'était
20 des sujets auxquels... avec lesquels il était
21 familier, là, le fait que les états financiers, ça ne
22 fonctionnait pas, les problèmes de contrôles, la
23 validation qui était difficile au niveau, par
24 exemple, de la sécurité de l'information, même ses
25 équipes le disaient, s'il était en mesure de

1 justement pointer ce rapport-là en sécurité qui avait
2 fait des vagues, c'est parce qu'il devait être au
3 courant, c'est ma compréhension.

4 Q. Non, je comprends ce que vous dites, mais au départ,
5 quand vous lui annoncez... en fait, quand il vous
6 convoque à cette rencontre-là dans un autre dessein,
7 parce qu'à l'évidence, il voulait mesurer la
8 mobilisation des équipes, là, je comprends que vous
9 ne lui témoignez pas ou vous ne lui communiquez pas
10 les sujets dont vous souhaitez discuter à ce
11 moment-là?

12 R. Par contre, lui non plus, il ne nous a pas communiqué
13 qu'il voulait parler de la mobilisation des équipes.

14 Q. O.K. Et à ce moment-là, vous, il n'y a aucun échange
15 préalable à la rencontre qui porte sur les sujets de
16 récriminations que vous alliez lui communiquer?

17 R. Bien, comme je l'ai mentionné, de notre part, non;
18 par contre, notre gestionnaire avait quand même
19 mentionné ces sujets-là, c'était venu aux oreilles de
20 monsieur Ducharme par les statutaires qu'il avait
21 avec monsieur Pelletier.

22 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

23 J'ai remis au témoin, Monsieur le commissaire, une
24 série de pièces que je souhaite produire en liasse
25 sous 43_P -283.

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**
2 Quelles sont ces pièces?
3 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**
4 Ce sont des...
5 **Me SIMON TREMBLAY :**
6 C'est lesquelles, maître Laprise? Juste pour que je
7 suive.
8 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**
9 Pardon?
10 **Me SIMON TREMBLAY :**
11 Lesquelles?
12 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**
13 C'est les notes au comité de direction, en liasse...
14 **Me SIMON TREMBLAY :**
15 Parfait.
16 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**
17 ... qui vous ont été transmises dans le même courriel
18 que ce midi, là.
19 **Me SIMON TREMBLAY :**
20 Le 2?
21 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**
22 Il y en a trois.
23 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**
24 Est-ce que vous en avez pris connaissance?
25

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

2 Oui.

3 **Me SIMON TREMBLAY :**

4 O.K. Oui, c'est beau, merci.

5 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

6 C'est bon?

7

8 **(PIÈCE 43_P-283)**

9

10 Alors, madame Lalonde...

11 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

12 C'est moi le dernier informé! Ça va.

13 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

14 Vous lui avez posé la question si elle en avait pris
15 connaissance.

16 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

17 Pris connaissance.

18 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

19 Q. Donc, vous en avez pris connaissance, madame Lalonde,
20 c'est des notes, là, il y en a une du mois de
21 novembre, 8 novembre 2024; la deuxième est datée du
22 14 février 2025; et la troisième du 12 mai 2025.

23 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

24 Ça devra être très ciblé, parce que je comprends que
25 vous n'êtes plus là, hein?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

2 Exact.

3 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

4 Donc, ça va être... c'est ce qu'elle connaît...

5 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

6 Exact.

7 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

8 ... c'est tout.

9 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

10 Q. Et je comprends qu'il y a seulement que la première
11 note, là, du mois de novembre -- vous quittez en
12 avril 2024, sauf erreur, c'est ça?

13 R. Oui.

14 Q. Et est-ce que c'est à votre connaissance qu'il y a un
15 plan d'action qui a été élaboré pour répondre aux
16 problèmes de redressements, là, que vous avez
17 adressés à la DVIEP?

18 R. Oui, comme je l'avais mentionné un peu plus tôt ce
19 matin, il y avait un plan... un plan d'action pour la
20 production des états financiers qui était monté au
21 comité d'audit.

22 Q. Donc, c'est pour le moment où vous signalez ces
23 problèmes de redressements en automne 2023 et votre
24 départ, je comprends que vous reconnaissez qu'il y a
25 des mesures qui ont été mises en place par la DVIEP

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 et un plan d'action est en cours d'élaboration ou
2 élaboré au moment où vous quittez?

3 R. Mais là, je n'étais pas en mesure de dire si les
4 mesures avaient été mises en place. Par contre, il y
5 avait un plan d'action, mais là...

6 Q. Il y avait un plan d'action?

7 R. ... l'avancement de ce plan d'action-là, je ne peux
8 pas en témoigner.

9 Q. Et ça, c'est une étape importante dans le cadre d'un
10 audit, le dépôt d'un plan d'action, qui donne suite
11 aux constats?

12 R. On peut faire un plan d'action sans mettre en oeuvre
13 les actions...

14 Q. Évidemment.

15 R. ... ou mettre des actions qui ne fonctionnent pas.

16 Q. Je comprends que vous pouvez voir le verre à moitié
17 vide, là, mais moi, je vous demande de le voir à
18 moitié plein : c'est une étape importante...

19 R. C'est une des étapes.

20 Q. ... le plan d'action?

21 R. C'est une des étapes.

22 Q. C'est une des étapes. Je comprends qu'il faut
23 l'appliquer ensuite, ça, ça va de soi, mais c'est une
24 étape qui suit normalement les constats?

25 R. Oui, qui doit suivre les constats, oui.

1 Q. Et reconnaissez-vous que, de façon générale, pour les
2 57 redressements, il y avait des actions qui étaient
3 prises par la haute direction de la SAAQ pour
4 corriger le tir?

5 R. Ça, je ne peux pas me prononcer là-dessus, parce que
6 nous, en fait, là, le seul plan d'action qu'on...
7 qu'on a apprécié, c'est vraiment en lien avec les
8 correctifs sur la SOFIL, parce que c'était suite aux
9 recommandations qu'on avait dans notre rapport qu'on
10 a dû constater le plan d'action. Pour tout ce qui est
11 des autres redressements financiers, ce n'était pas
12 dans nos mandats de constater le plan d'action et de
13 l'apprécier surtout.

14 Q. Mais vous avez témoigné tout à l'heure avoir fait
15 l'objet de la cellule de crise?

16 R. Oui, mais je...

17 Q. Avoir fait... avoir participé aux travaux de la
18 cellule de crise?

19 R. J'ai participé à certaines analyses, là, la fiche 15
20 qu'on a vue à l'écran; par contre, là, je... je n'ai
21 pas apprécié le plan d'action qui était en lien avec
22 ça.

23 Q. Je comprends. Le plan d'action est venu après, puis
24 ce n'est pas à votre connaissance, là, que si les
25 mesures ont été appliquées et les redressements

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
C.-int. (Me Laprise)

1 complétés?

2 R. Même, je ne serais pas en mesure de dire à quelle
3 date exactement le plan d'action a débuté, puis il a
4 probablement évolué aussi, là, au fil des mois, donc
5 on... je n'ai pas suivi personnellement le suivi de
6 ce plan d'action.

7 Q. De l'externe, effectivement, de l'extérieur?

8 R. Surtout pas de l'externe!

9 Q. Depuis avril 2024 que vous avez quitté, hein?

10 R. Exact.

11 Q. Très bien. Lorsque vous intervenez auprès de la DVIEP
12 -- auprès de la VPTI, pardon, j'imagine que vous êtes
13 à même de constater les équipes qui travaillent sur
14 le projet CASA?

15 R. Dans le cadre de mon... de mes mandats, c'était plus
16 via les demandes des auditeurs externes à ce
17 moment-là que j'avais des échanges avec la VPTI.

18 Q. Avez-vous des échanges avec des représentants de
19 l'Alliance?

20 R. Non.

21 Q. Non, aucun?

22 R. Aucun.

23 Q. Est-ce que c'est à votre connaissance que les... vos
24 interlocuteurs à la VPTI avaient... en fait,
25 travaillaient en mode agile?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Réint. (Me Tremblay)

1 R. C'est un terme qui circulait beaucoup à la SAAQ.

2 Q. Oui?

3 R. Le mode agile, oui.

4 Q. Et c'est à votre connaissance...

5 R. Oui.

6 Q. ... qu'ils travaillaient dans ce mode d'exécution-là?

7 Est-ce que l'expression « *two in the box* », ça vous
8 dit quelque chose, de façon générale?

9 R. Moi, je n'ai pas été familière avec ce concept-là.

10 Q. Vous n'avez pas rentré dans ce niveau de détails-là?

11 R. Non.

12 Q. Très bien. Je vous remercie, je n'aurai pas d'autres
13 questions.

14 R. Merci à vous.

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 Merci, maître Laprise.

17 Est-ce qu'il y a un réinterrogatoire?

18 **Me SIMON TREMBLAY :**

19 Oui, très brièvement, Monsieur le commissaire.

20 **RÉINTERROGÉE PAR Me SIMON TREMBLAY :**

21 Q. Alors, bonjour, madame Lalonde, j'aurai quelques
22 questions très brèves, juste pour clarifier certains
23 aspects suite à votre contre-interrogatoire de la
24 part de maître Laprise.

25 Donc, on vous a exhibé un document, un fichier Excel,

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Réint. (Me Tremblay)

1 là, je n'ai pas la cote, Madame la greffière, dans
2 les premières qui...

3 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

4 43_P-281.

5 **Me SIMON TREMBLAY :**

6 Merci. Donc, 43_P-281. Donc, le fichier Excel.

7 Q. Ma compréhension, puis bon, je n'ai jamais travaillé
8 à la SAAQ, là, ça me semble être une liste, dans le
9 fond, de dossiers problématiques nommément, là, parce
10 qu'on voit le numéro d'identification du véhicule,
11 puis là, on voit la date, le... la grosseur du
12 cylindre, et cetera.

13 Donc, êtes-vous d'accord avec moi que, ça, c'est une
14 liste d'enjeux nommément en lien avec la grosseur du
15 cylindrée?

16 R. Ça semble être une extraction, en fait, ou certains
17 cas qui... qui semblaient être en erreur, là, mais
18 c'était des cas individuels.

19 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

20 Est-ce que j'ai compris qu'il y a des numéros
21 d'identification de véhicules là-dessus?

22 **Me SIMON TREMBLAY :**

23 Oui, vous avez bien compris.

24 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

25 J'ai très bien compris. Il va y avoir une ordonnance

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Réint. (Me Tremblay)

1 de non-publication là-dessus, là.

2 **Me SIMON TREMBLAY :**

3 On va le caviarder avant... oui, non, effectivement.

4 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

5 Vous savez ce qu'on pouvait faire avec ça, là, j'ai
6 fait des dossiers, moi, à l'époque, quand j'étais
7 procureur de la Couronne.

8 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

9 Non, mais on va le caviarder, Monsieur le juge...

10 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

11 Absolument, je ne veux pas que ça aille sur le site.

12 **Me SIMON TREMBLAY :**

13 Il va falloir une copie caviardée avant qu'on le
14 dépose.

15 **Me SÉBASTIEN LAPRISE :**

16 Oui, ça va être...

17 **Me SIMON TREMBLAY :**

18 Merci.

19 Q. Donc, ce que j'ai pu comprendre, dans les questions
20 de mon confrère, ça, évidemment, on est à des
21 kilomètres du document -- du rapport de... qui parle
22 de... voyons, excusez-moi, de... les 57 enjeux en
23 matière de sécurité informatique?

24 R. Bien, c'est... ce n'est pas le même sujet, en fait.

25 Q. C'est ça, c'est deux choses... O.K., parfait. Vous

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE
Réint. (Me Tremblay)

1 l'avez effleuré, mais juste pour que ce soit clair
2 pour tout le monde, le 24 janvier 2024, est-ce que le
3 sujet du sondage de mobilisation -- de la
4 mobilisation des employés est abordé d'une façon ou
5 d'une autre par monsieur Ducharme?

6 R. Moi, je n'ai pas souvenir que ça a été abordé dans la
7 rencontre.

8 Q. Est-ce que monsieur Ducharme ou des gens qui parlent
9 en son nom ont fait un rapport ou un suivi à votre
10 équipe entre le 24 janvier 2024 et votre départ, le
11 ou vers le 15 avril 2024?

12 R. Pas en lien avec les points qu'on a abordés à la
13 rencontre.

14 Q. Est-ce que je dois comprendre également que lorsque
15 vous faites votre travail d'audit, votre objectif,
16 c'est de relever des problèmes et non de faire une
17 enquête exhaustive?

18 R. En fait, l'objectif, ce n'est pas foncièrement de
19 relever des problèmes; l'objectif, c'est de répondre
20 à nos objectifs d'audit.

21 Q. Effectivement, merci de me corriger, mais c'est de de
22 ne pas... mais à tout événement, dans cet optique-là,
23 ce n'est pas de faire une enquête exhaustive de 100 %
24 des problèmes qu'il a pu y avoir, par exemple, à
25 l'égard de l'enjeu des... de la grosseur des

1 cylindrées puis les frais afférents?

2 R. Vous avez bien compris. En fait, le but, c'est
3 d'avoir l'assurance raisonnable pour émettre nos
4 constats puis nos recommandations.

5 Q. Puis là, on va rentrer dans votre sphère, j'espère
6 que je ne dirai pas des choses, mais comme la SAAQ,
7 la Société perçoit pour la SOFIL, c'est donc dire que
8 dans ses états financiers, on ne mettra pas ça dans
9 la colonne des revenus et dépenses, mais on va plutôt
10 mettre ça dans la colonne des comptes à payer, donc
11 un passif, qui est un élément du bilan?

12 R. Bien, c'est...

13 Q. Vous pouvez me corriger, allez-y, c'est correct.

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 Q. Oui.

16 R. Là, je n'ai pas l'état financier sous les yeux, mais
17 c'est probablement un revenu, parce que c'est une
18 perception, mais ensuite, de...

19 **Me SIMON TREMBLAY :**

20 Q. Il y a une autre colonne pour revenus?

21 R. Bien, de cette perception-là, on n'oublie pas que la
22 SAAQ se conserve des frais d'administration, donc
23 elle... elle facture à la SOFIL, si on veut, des
24 frais d'administration, pour gérer ces sommes-là, et
25 le... la différence entre les deux, c'est ce qu'elle

- 1 remet à la SOFIL.
- 2 Q. Mais une question, puis là, je ne veux pas m'attarder
- 3 trop cet après-midi, mais il y a deux... dans le
- 4 fond, disons que je perçois 10 \$, il y a peut-être
- 5 1 \$ de frais d'administration que je peux considérer
- 6 comme des revenus, mais le 9 \$ que je suis seulement
- 7 un agent percepteur, est-ce que je le mets dans la
- 8 colonne des revenus ou plutôt dans les...
- 9 l'équivalent de comptes à payer ou d'argent à
- 10 remettre à un tiers?
- 11 R. Bien, je pense qu'ultimement, ça passe par les
- 12 revenus puis ça ressort ensuite pour dire...
- 13 Q. Dans les passifs, il y a une colonne des passifs de
- 14 9 \$?
- 15 R. Oui, oui oui, ce n'est juste pas dans le même état
- 16 financier, en fait, un, c'est à l'état des résultats,
- 17 puis l'autre, au bilan.
- 18 Q. Un petit peu de mathématiques pour ma dernière
- 19 question : est-ce que vous êtes d'accord avec moi que
- 20 2 % d'un montant annuel de 1.3 milliard de dollars,
- 21 ça représente 26 millions annuellement?
- 22 R. Faites-moi pas faire du calcul mental, là, s'il vous
- 23 plaît! Non, mais je vous crois, j'imagine que vous
- 24 avez fait le calcul correctement!
- 25 Q. J'ai pris mon iPhone, ça devrait aller!

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE

1 Je n'ai plus de questions, Monsieur le commissaire.

2 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

3 Merci. Merci beaucoup.

4 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

5 Merci.

6 **Me SIMON TREMBLAY :**

7 J'ai parlé à la pause avec mes collègues, je pense
8 qu'ils ont une demande à faire, une demande spéciale
9 à faire.

10 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

11 Mais je veux juste entendre madame, moi, sur...

12 **Me SIMON TREMBLAY :**

13 Ah! Oui, sur les recommandations. Pardon,
14 excusez-moi.

15 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

16 ... pour savoir, effectivement, madame a répondu à
17 vos questions, à certaines de mes questions, mais là,
18 c'est plutôt la... la professionnelle qui a travaillé
19 à la SAAQ pendant quelques années qui... qui avait
20 des mandats très très précis, là, au sein d'une... au
21 sein d'une division, là, qui... qui ne l'a pas
22 toujours eu facile, c'est ce que je comprends de
23 votre témoignage, puis d'autres témoignages entendus,
24 et effectivement, dès que j'aurais fait, puis je le
25 dis pas mal d'emblée, là, ma cassette commence à être

1 usée, mais c'est-à-dire qu'il y a deux phases à une
2 enquête publique, la première phase, bien, c'est
3 qu'est-ce qui s'est passé, un peu comme vous disiez,
4 vous avez le rétroviseur, et de faire part de mes
5 constats publiquement, mais il y a une phase
6 recommandations, qui... qui... qui n'est pas
7 uniquement sur le contrat en tant que tel, mais sur
8 tout ce qui s'est passé à la SAAQ, mais également, ça
9 pourrait même déborder, là, en termes d'organisme
10 public.

11 Alors, je ne sais pas si vous avez eu le temps d'y
12 réfléchir, effectivement, je pense que vous êtes
13 prête?

14 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

15 Oui, oui, j'ai quelques points!

16 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

17 Comme vous étiez prête pour votre témoignage.

18 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

19 Bien, j'avais relevé trois points, encore là, je ne
20 sais pas si c'est officiellement des recommandations,
21 là.

22 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

23 Je prends tout!

24 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

25 Parfait! Le premier point, en fait, là, c'est

1 vraiment dans le même sens que la recommandation de
2 monsieur Pelletier, en fait, moi aussi, là, je... je
3 me questionne sur le positionnement de la direction
4 de l'audit interne, à mon sens, là, c'est bien que ça
5 relève ultimement du comité d'audit; par contre, ce
6 qui est au niveau des intermédiaires, puis le risque
7 justement que les gens veuillent tenir le crayon à
8 notre place au fil du processus, je trouve ça
9 questionnable, là, je ne sais pas s'il y aurait moyen
10 de... de relever directement du comité d'audit ou
11 avoir quelque chose qui serait un... un intermédiaire
12 administratif, du moins, qui... qui aurait peut-être
13 moins de pouvoir pour ce qui est de la rédaction des
14 rapports.

15 Ceci dit, ça n'empêcherait pas quand même que dans le
16 processus de vérification interne, on va valider
17 quand même dans les secteurs. Donc, t'sais, si on
18 pense qu'à ce moment-là, les secteurs n'auraient pas
19 leur mot à dire, c'est faux, parce qu'en audit
20 interne, comme le VGQ fait avec les organismes ou les
21 ministères audités, les unités auditées ont
22 l'occasion de valider le rapport avant qu'il soit
23 publié, d'émettre leurs commentaires, puis si jamais
24 il y a des inexactitudes, on va prendre les pièces
25 pour apprécier le tout puis corriger s'il y a lieu.

1 Donc, ça n'empêcherait pas cette action-là.
2 Deuxième point, en fait, là, pendant mon passage à la
3 SAAQ, j'ai pu constater qu'il y avait certaines...
4 certains organismes, là, du gouvernement du Québec,
5 qui avaient une volonté de plus en plus présente de
6 faire valider certaines redditions de comptes par
7 l'audit interne. Je ne sais pas si vous en avez déjà
8 eu connaissance, mais par exemple, je pense au MCN,
9 qui demandait... c'était aux six mois, en tout cas, à
10 l'époque que j'étais là, aux six mois, ils
11 demandaient à la VPTI de faire un bilan... un bilan
12 de situation, je pense, sur les TI, je n'ai pas le
13 terme exact...

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 Hum hum.

16 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

17 ... puis dans ce formulaire-là, il y avait des
18 instructions qui venaient dire que si l'organisation
19 avait une boîte d'audit interne entre ses murs,
20 finalement, c'était une bonne pratique de faire
21 valider les réponses par l'audit interne.
22 Là, par contre, ça ne semblait pas être une
23 obligation, c'était considéré comme une bonne
24 pratique, donc c'est arrivé lors d'un... de mon
25 travail à la SAAQ, des fois, ils le faisaient valider

1 par la direction de la vérification interne, mais des
2 fois, le bilan en sécurité était envoyé directement
3 au MCN sans qu'on puisse l'apprécier.
4 Donc, c'était... ça dépendait des... des redditions
5 de comptes, mais il y avait aussi le questionnaire
6 sur la Loi sur l'administration publique, qui avait
7 une case, je pense que c'est le SCT qui disait ça,
8 si... il y avait une case que l'audit interne venait
9 dire qu'elle avait apprécié le travail.
10 Par contre, le petit bémol avec ça, c'est qu'on
11 disait qu'on appréciait le travail, mais on n'avait
12 pas nécessairement l'espace requis pour venir émettre
13 des commentaires. Ça, ça aurait été intéressant à
14 venir... pouvoir nuancer, du moins, notre... notre
15 validation.
16 Puis je relis mes notes...
17 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**
18 Troisième, vous avez dit trois points!
19 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**
20 Juste avant, juste avant, j'avais un petit
21 complément. Émettre les commentaires, oui, c'est ça,
22 au lieu d'une case à cocher.
23 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**
24 Les commentaires.
25

Mme MARIE-LINE LALONDE :

Puis en même temps, ça alimente aussi l'audit interne, parce que c'est une façon de voir, de s'assurer de la cohérence de la reddition de comptes entre les différentes redditions qui sont sorties de la SAAQ dans ce cas-ci.

Donc, troisième point, ce qu'on remarquait dans nos travaux, c'est que c'était extrêmement long, des fois, avant que les recommandations soient appliquées. Là, je comprends qu'on ne peut pas obliger les gens, les unités à répondre aux recommandations, mais le fait que ce soit répondu dans un... que ce soit appliqué, du moins, que les recommandations soient appliquées dans un délai raisonnable, ça contribuerait probablement à améliorer les pratiques, là, des différents secteurs.

LE COMMISSAIRE GALLANT :

Ou minimalement, dites-nous que vous ne voulez pas les appliquer, là.

Mme MARIE-LINE LALONDE :

Oui, c'est ça, exactement.

LE COMMISSAIRE GALLANT :

C'est un ou l'autre, mais si vous vous engagez de les appliquer, voici un délai X?

JOUR 27
16 juin 2025

MARIE-LINE LALONDE

1 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

2 Oui, parce que dans les plans d'action, il y avait
3 quand même des échéances qui étaient ciblées, mais
4 t'sais, je pense entre autres, là, c'est ça, la
5 SOFIL, on n'avait aucun progrès pour une
6 recommandation, puis SGPE, qui était un mandat que
7 mon ancien collègue, Martin Després, a... sur lequel
8 il a témoigné, SGPE, moi, quand je suis entrée à la
9 SAAQ, c'était une recommandation qui était là, puis
10 quand je suis ressortie en 2024, c'était encore en
11 aucun progrès, là, les recommandations là-dedans.
12 Donc, ça a été quand même... quand même longtemps
13 inactif, là, comme... comme recommandations.

14 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

15 C'est très clair.

16 **Mme MARIE-LINE LALONDE :**

17 Merci.

18 **LE COMMISSAIRE GALLANT :**

19 Merci beaucoup. Alors, il me reste à vous remercier,
20 merci pour votre... merci beaucoup pour votre
21 témoignage, vous êtes... votre témoignage, comme tant
22 d'autres, sont tellement utiles à mes travaux,
23 alors... puis je pensais à vous quand vous disiez ce
24 matin, ce n'était pas long, un an, pensez-vous, moi,
25 je n'ai même pas un an encore, je pensais à ça,